

Etude sur l'économie bleue sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc



Version	Date d'envoi	Auteurs
Version 1 – Version intermédiaire	28/10/2021	Christelle Noirot ; Céline Jacob ; Morgan Raffray ; Jean-Christophe Martin
Version 2 – Version provisoire	08/11/2021	Christelle Noirot ; Céline Jacob ; Morgan Raffray ; Jean-Christophe Martin
Version 3 – Version finale	23/11/2021	Christelle Noirot ; Céline Jacob ; Morgan Raffray ; Jean-Christophe Martin

Nous remercions l'ensemble des personnes ayant contribué à la réalisation de cette étude en nous accordant de leur temps pour échanger sur le sujet de l'économie bleue. La liste des personnes interrogées est présentée en annexe.

Table des matières

DEFINITION DES PRINCIPAUX CONCEPTS ECONOMIQUES UTILISES DANS LE RAPPORT.....	13
CONTEXTE ET OBJECTIFS	22
PRESENTATION DU TERRITOIRE DU PAYS DE SAINT-BRIEUC.....	24
I. Définition, contour et mesure de l'économie bleue	26
II. Méthodologie mise en œuvre.....	32
2.1 Calcul des retombées socio-économiques	32
2.2 Entretiens auprès des parties prenantes	33
2.3 Atelier de co-construction d'orientations.....	34
DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE DE L'ECONOMIE BLEUE.....	35
I. Poids socio-économique de l'économie bleue (H / R littoral)	36
II. Retombées socio-économiques et effets d'entraînement des secteurs de l'économie bleue (H / R littoral).....	40
III. Les dynamiques sectorielles de l'économie bleue	43
IV. Analyse intersectorielle de l'économie bleue	50
APPROCHE SECTORIELLE DE L'ECONOMIE BLEUE.....	57
I. Fiche Produits de la Mer.....	58
1 Poids socio-économique des produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc.....	60
2 Retombées socio-économiques du secteur des produits de la mer sur le Pays de Saint-Brieuc	61
3 Analyse des enjeux et des potentiels du secteur des produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc	64
II. Transport maritime et services portuaires.....	76
1 Poids socio-économique du transport maritime et des services portuaires du Pays de Saint-Brieuc	78
2 Retombées socio-économiques du transport maritime et des services portuaires du Pays de Saint-Brieuc.....	79
3 Analyse des enjeux et des potentiels du transport maritime et des services portuaires du Pays de Saint-Brieuc.....	82
III. Industrie navale	84
1 Poids socio-économique de l'industrie navale du Pays de Saint-Brieuc	84
2 Retombées socio-économiques de l'industrie navale du Pays de Saint-Brieuc.....	86
3 Analyse des enjeux et des potentiels de l'industrie navale du Pays de Saint-Brieuc.....	89
IV. Hébergement et restauration en lien avec le tourisme littoral.....	89

1	Poids socio-économique du secteur de l'hébergement et de la restauration en lien avec le tourisme littoral (H/R littoral).....	92
2	Retombées socio-économiques du secteur de l'hébergement et de la restauration en lien avec le tourisme littoral (H/R littoral).....	92
V.	Activités sportives récréatives et de loisirs maritimes	96
1	Poids socio-économique des activités sportives récréatives et de loisirs maritimes du Pays de Saint-Brieuc.....	98
2	Retombées socio-économiques des activités sportives récréatives et de loisirs maritimes du Pays de Saint-Brieuc	98
3	Analyse des enjeux et des potentiels des secteurs en lien avec l'attractivité du littoral : Hébergement, restauration, activités sportives récréatives et de loisirs maritimes du Pays de Saint-Brieuc	101
VI.	Formation et recherche en lien avec l'économie bleue	103
1	Poids socio-économique de la formation et la recherche en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc.....	104
2	Retombées socio-économiques de la formation et la recherche en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc.....	105
3	Analyse des enjeux et des potentiels de la formation et la recherche en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc	108
VII.	Administration publique maritime	109
1	Poids socio-économique de l'administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc 110	
2	Retombées socio-économiques de l'administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc	111
3	Analyse des enjeux et des potentiels de l'administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc	114
VIII.	Associations en lien avec l'économie bleue	115
1	Poids socio-économique des associations du Pays de Saint-Brieuc	116
2	Retombées socio-économiques des associations en lien avec l'économie bleue sur le Pays de Saint-Brieuc.....	118
IX.	Ressources énergétiques et minières	122
ANNEXES		123
I.	Annexe 1 : Les communes du Pays de Saint-Brieuc.....	123
II.	Annexe 2 : Présentation d'Impacter.....	123
III.	Annexe 3 : Liste des documents consultés	125
IV.	Annexe 4 : Trame d'entretien	126
V.	Annexe 5 : Organisation de l'atelier	128
VI.	Annexe 6 : Résultats pour l'économie bleue avec l'ensemble du secteur de l'hébergement et la restauration du Pays de Saint-Brieuc	129

VII.	Annexe 7 : Structures présentes à la CML	137
VIII.	Annexe 8 : Liste des acteurs rencontrés	138
IX.	Annexe 9 : Liste des acteurs présents à l'atelier.....	138

Table des figures

Figure 1 : Carte du territoire du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs)	24
Figure 2 : Périmètre de l'économie bleue (source : Auteurs)	27
Figure 3 : Présentation de la décomposition méthodologique du diagnostic	32
Figure 4 : Schéma détaillant les trois niveaux d'impacts évalués (directs, indirects et induits)	33
Figure 5 : Les impacts directs de l'économie bleue répartis entre les différents secteurs d'activités (source : Auteurs)	37
Figure 6 : Les impacts directs de l'économie bleue par secteur sans l'hébergement et la restauration en lien avec le tourisme littoral (source : Auteurs)	38
Figure 7 : Nombre d'entreprises de l'économie bleue dans les communes du Pays de Saint-Brieuc, en incluant les activités d'hébergement et de restauration en lien avec le tourisme littoral (source : Auteurs)	39
Figure 8 : Nombre d'ETP de l'économie bleue dans les communes du Pays de Saint-Brieuc, en incluant les activités d'hébergement et de restauration en lien avec le tourisme littoral (source : Auteurs). Les activités de pêche et d'aquaculture ne sont pas représentées ici car les bases de données utilisées ne permettent pas d'avoir une estimation de l'emploi par commune.	39
Figure 9 : Synthèse des impacts socio-économiques de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, hébergement et restauration en lien avec le tourisme littoral inclus (source Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	41
Figure 10 : Retombées socio-économiques liées aux activités des secteurs de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc à différentes échelles, hébergement et restauration en lien avec le tourisme littoral inclus (source : Auteurs)	43
Figure 11 : Secteurs de l'économie bleue selon leur contribution à la valeur ajoutée et à l'emploi de l'ensemble des secteurs de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs).....	47
Figure 12 : Evolution des différents quotients de localisation par secteurs selon la nomenclature NAF88 pour le Pays de Saint-Brieuc. (Source : Auteurs, calcul à partir des données CLAP 2015 et FLORES 2018 de l'INSEE). Certains secteurs ont perdu des emplois (en rouge) et d'autres en ont gagné (en vert) en 3 ans. (Source : Auteurs).....	49
Figure 13 : Carte du nombre d'entreprises du secteur des produits de la mer dans les communes du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs).....	59
Figure 14 : Carte du nombre d'ETP du secteur des produits de la mer dans les communes du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs). Les activités de pêche et d'aquaculture ne sont pas représentées ici car les bases de données utilisées ne permettent pas d'avoir une estimation de l'emploi par commune.	60
Figure 15 : Contribution des différentes activités du secteur des produits de la mer aux impacts directs du secteur des produits de la mer (source : Auteurs)	61
Figure 16 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur des produits de la mer sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs).....	62
Figure 17 : Carte du nombre d'entreprises du secteur du transport maritime et des services portuaires dans les communes du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs)	78
Figure 18 : Carte du nombre d'ETP du secteur du transport maritime et des services portuaires dans les communes du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs)	78
Figure 19 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur du transport maritime et des services portuaires sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (source Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer).....	80

Figure 20 : Carte du nombre d'entreprises du secteur de l'industrie navale dans les communes du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs)	85
Figure 21 : Carte du nombre d'ETP du secteur l'industrie navale dans les communes du Pays de Saint-Brieuc, (source : Auteurs).....	85
Figure 22 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur l'industrie navale sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc	87
Figure 23 : Carte du nombre d'établissement dans le secteur de l'hébergement et de restauration en lien avec le tourisme littoral dans les communes du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs).....	91
Figure 24 : Carte du nombre d'emplois ETP dans le secteur de l'hébergement et la restauration en lien avec le tourisme littoral dans les communes les communes du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs).	91
Figure 25 : Synthèse des impacts socio-économiques dans le secteur de l'hébergement et la restauration en lien avec le tourisme littoral sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	94
Figure 26 : Carte du nombre d'entreprises du secteur des activités sportives récréatives et de loisirs dans les communes du Pays de Saint-Brieuc, (source : Auteurs)	97
Figure 27 : Carte du nombre d'ETP du secteur des activités sportives récréatives et de loisirs dans les communes du Pays de Saint-Brieuc, (source : Auteurs).....	97
Figure 28 : Synthèse des impacts socio-économiques des activités sportives récréatives et de loisirs maritimes sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc.....	99
Figure 29 : Carte du nombre d'entreprises dans le secteur de la formation et recherche en lien avec l'économie bleue dans les communes du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs).	104
Figure 30 : Carte du nombre d'ETP dans le secteur de la formation et recherche en lien avec l'économie bleue dans les communes du Pays de Saint-Brieuc, (source : Auteurs).	104
Figure 31 : Synthèse des impacts socio-économiques dans le secteur de la formation et recherche en lien avec l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc.....	106
Figure 32 : Carte du nombre d'entreprises du secteur de l'administration publique maritime dans les communes du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs).....	110
Figure 33 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur de l'administration publique maritime sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc.....	112
Figure 34 : Carte du nombre d'entreprises du secteur associatif en lien avec l'économie bleue dans les communes du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs).....	117
Figure 35 : Carte du nombre d'ETP du secteur associatif en lien avec l'économie bleue dans les communes du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs)	117
Figure 36 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur associatif en lien avec l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc.....	119
Figure 37 : Les impacts directs de l'économie bleue répartis entre les différents secteurs d'activités (source : Auteurs)	130
Figure 38 : Les impacts directs de l'économie bleue par secteur sans l'hébergement et la restauration en lien avec le tourisme littoral (source : Auteurs)	131
Figure 39 : Synthèse des impacts socio-économiques de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, avec l'hébergement et la restauration (source Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer).....	132
Figure 40 : Retombées socio-économiques liées aux activités des secteurs de l'économie bleue en Pays de Saint-Brieuc à différentes échelles, avec l'hébergement et restauration (source : Auteurs)	133

Figure 41 : Synthèse des impacts socio-économiques de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, sans l'hébergement et la restauration (source Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer).....	135
Figure 42 : Retombées socio-économiques liées aux activités des secteurs de l'économie bleue en Pays de Saint-Brieuc à différentes échelles, sans l'hébergement et la restauration (source : Auteurs)	136

Table des tableaux

Tableau 1 : Périmètre des secteurs d'activités de l'économie bleue étudié sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc et les sources de données utilisées par secteur (source : Auteurs).....	28
Tableau 2 : Impacts directs des activités de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc (H/R littoral) (source : Auteurs)	36
Tableau 3 : Poids socio-économique des activités de l'économie bleue ainsi que le nombre de structures comptabilisées dans chacun des secteurs (source : Auteurs).....	36
Tableau 4 : Salaires moyens mensuels bruts estimés à partir des moyennes nationales sectorielles (source : Auteurs)	40
Tableau 5 : Synthèse des impacts socio-économiques de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, hébergement et restauration en lien avec le tourisme littoral inclus (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	40
Tableau 6 : Multiplicateurs de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, hébergement et restauration en lien avec le tourisme littoral inclus (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	41
Tableau 7 : Synthèse des impacts socio-économiques de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et de la Bretagne, hébergement et restauration en lien avec le tourisme littoral inclus (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	42
Tableau 8 : Synthèse des multiplicateurs de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et la Bretagne, hébergement et restauration en lien avec le tourisme littoral inclus (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer).....	43
Tableau 9 : Synthèse des impacts socio-économiques totaux des secteurs de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et la Bretagne, hébergement et restauration en lien avec le tourisme littoral inclus (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	44
Tableau 10 : Multiplicateurs des activités de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes d'Armor et de la Bretagne, hébergement et restauration en lien avec le tourisme littoral inclus (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer).....	44
Tableau 11 : Les impacts directs des activités du secteur des produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs).....	60
Tableau 12 : Salaires moyens mensuels bruts estimés à partir des moyennes nationales sectorielles (source : Auteurs)	61
Tableau 13 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur des produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer).....	62
Tableau 14 : Les multiplicateurs du secteur des produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	63

Tableau 15 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur des produits de la mer sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et de la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	63
Tableau 16 : Synthèse des multiplicateurs du secteur des produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc, sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et de la Bretagne, (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	64
Tableau 17 - Principales espèces débarquées dans le quartier maritime de Saint-Brieuc principalement à Saint-Quay-Portrieux et Erquy en 2016 (<i>source : IFREMER</i>).....	65
Tableau 18 - Pêche à pied dans le Pays de Saint-Brieuc en 2020 (<i>source : CDPM22</i>).....	66
Tableau 19 : Impacts directs du transport maritime et des services portuaires du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs).....	79
Tableau 20 : Salaires moyens mensuels bruts estimés à partir des moyennes nationales sectorielles (source : Auteurs)	79
Tableau 21 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur du transport maritime et des services portuaires du Pays de Saint-Brieuc sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	80
Tableau 22 : Multiplicateur du secteur du transport maritime et des services portuaires sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	81
Tableau 23 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur du transport maritime et des services portuaires du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et de la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	81
Tableau 24 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur du transport maritime et des services portuaires du Pays de Saint-Brieuc sur les économies du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et de la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	82
Tableau 25 : Les impacts directs du secteur de l'industrie navale du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs)	84
Tableau 26 : Salaires moyens mensuels bruts estimés à partir des moyennes nationales sectorielles (source : Auteurs)	86
Tableau 27 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur l'industrie navale du Pays de Saint-Brieuc sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer).....	86
Tableau 28 : Multiplicateur du secteur l'industrie navale sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer).....	87
Tableau 29 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur l'industrie navale du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	88
Tableau 30 : Multiplicateur du secteur de l'industrie navale sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer).....	88
Tableau 31 : Les impacts directs des activités du secteur de l'hébergement et de la restauration en lien avec le tourisme littoral du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs)	92
Tableau 32 : Salaires moyens mensuels bruts estimés à partir des moyennes nationales sectorielles (source : Auteurs)	92
Tableau 33 : Synthèse des impacts socio-économiques dans le secteur de l'hébergement et de la restauration en lien avec le tourisme littoral du Pays de Saint-Brieuc sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	93
Tableau 34 : Multiplicateur du secteur de l'hébergement et de la restauration sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer).....	94

Tableau 35 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur de l'hébergement et de la restauration du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	95
Tableau 36 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur de l'hébergement et de la restauration du Pays de Saint-Brieuc sur les économies du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et de la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	95
Tableau 37 : Les impacts directs du secteur des activités sportives récréatives et de loisirs maritimes du Pays de Saint-Brieuc	98
Tableau 38 : Salaires moyens mensuels bruts estimés à partir des moyennes nationales sectorielles (source : Auteurs)	98
Tableau 39 : Synthèse des impacts socio-économiques des activités sportives récréatives et de loisirs maritimes du Pays de Saint-Brieuc sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	99
Tableau 40 : Multiplicateur du secteur des activités sportives récréatives et de loisir sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	100
Tableau 41 : Synthèse des impacts socio-économiques des activités sportives, récréatives et de loisirs maritimes du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	100
Tableau 42 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur des activités sportives, récréatives et de loisirs maritimes du Pays de Saint-Brieuc sur les économies du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et de la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	101
Tableau 43 : Les impacts directs dans le secteur de la formation et recherche en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc	105
Tableau 44 : Salaires moyens mensuels bruts estimés à partir des moyennes nationales sectorielles (source : Auteurs)	105
Tableau 45 : Synthèse des impacts socio-économiques dans le secteur de la formation et recherche en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	106
Tableau 46 : Multiplicateur dans le secteur de la formation et recherche en lien avec l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	107
Tableau 47 : Synthèse des impacts socio-économiques dans le secteur de la formation et recherche en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	107
Tableau 48 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur de la formation et de la recherche en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc sur les économies du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et de la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	108
Tableau 49 : Les impacts directs du secteur de l'administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc	111
Tableau 50 : Salaires moyens mensuels bruts estimés à partir des moyennes nationales sectorielles (source : Auteurs)	111
Tableau 51: Synthèse des impacts socio-économiques du secteur de l'administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	112
Tableau 52 : Multiplicateur du secteur de l'administration publique maritime sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	113

Tableau 53 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur de l'administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer).....	113
Tableau 54 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur de l'administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc sur les économies du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et de la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	114
Tableau 55 : Les impacts directs des activités du secteur associatif en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc.....	116
Tableau 56 : Salaires moyens mensuels bruts estimés à partir des moyennes nationales sectorielles (source : Auteurs)	118
Tableau 57 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur associatif en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer).....	118
Tableau 58 : Multiplicateur du secteur associatif en lien avec l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer).....	119
Tableau 59 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur associatif en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer).....	120
Tableau 60 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur associatif en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc sur les économies du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et de la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	120
Tableau 61 : Impacts directs des activités de l'économie bleue en Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs)	129
Tableau 62 : Indicateurs socio-économiques des activités de l'économie bleue ainsi que le nombre de structures comptabilisées dans chacun des secteurs (source : Auteurs)	129
Tableau 63 : Synthèse des impacts socio-économiques de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, avec l'hébergement et la restauration (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer).....	131
Tableau 64 : Multiplicateurs de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, avec l'hébergement et la restauration (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer).....	132
Tableau 65 : Synthèse des impacts socio-économiques de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et de la Bretagne, avec l'hébergement et la restauration (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	133
Tableau 66 : Synthèse des multiplicateurs de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et la Bretagne, avec l'hébergement et la restauration (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	134
Tableau 67 : Synthèse des impacts socio-économiques de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, sans l'hébergement et la restauration (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer).....	134
Tableau 68 : Multiplicateurs de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, sans l'hébergement et la restauration (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer).....	135
Tableau 69 : Synthèse des impacts socio-économiques de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et de la Bretagne, sans l'hébergement et la restauration (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)	136

Tableau 70 : Synthèse des multiplicateurs de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et la Bretagne, sans l'hébergement et la restauration (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpactTer)137

Glossaire

- AFOM (analyse) : Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces
- CML : Commission Mer et Littoral
- CRC : Comité Régional de la Conchyliculture
- CSJ : Coquille Saint-Jacques
- DLAL : Développement Local par les Acteurs Locaux
- DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
- DSF : Document Stratégique de Façade
- ENIM : Établissement National des Invalides de la Marine
- ETP : Equivalent Temps Plein
- FEAMP : Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche
- FEAMPA : Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche et l'Aquaculture
- GALPA : Groupe d'Action Local pour la Pêche et l'Aquaculture
- GIZC : Gestion Intégrée des Zones Côtières
- INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
- MSA : Mutualité Sociale Agricole
- MSC : Marine Stewardship Council
- NAF : Nomenclature d'Activité Française
- PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
- PIB : Produit Intérieur Brut
- SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale
- SNML : Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral
- SNVM : Schéma de Mise en Valeur de la Mer
- STECF: Scientific, Technical and Economic Committee for Fisheries
- TES : Tableau Entrée Sortie
- VA : Valeur Ajoutée

DEFINITION DES PRINCIPAUX CONCEPTS ECONOMIQUES UTILISES DANS LE RAPPORT

Coefficient d'emploi : Le coefficient d'emploi correspond au nombre d'emplois nécessaires pour produire une unité monétaire (p. ex., nombre d'emplois qui sont nécessaires pour produire des biens ou des services d'une valeur d'un million d'euros).

Consommations intermédiaires : Les consommations intermédiaires sont les biens et services qui sont transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production. Les consommations intermédiaires comprennent par exemple les achats de matières premières, des produits énergétiques et des prestations de service.

Equivalent Temps Plein : Le nombre d'emplois en équivalent-temps-plein (ETP) correspond au nombre de personnes qu'il faudrait si ces personnes travaillaient à temps complet pendant l'ensemble de l'année civile. Cet indicateur est une unité de mesure d'une charge de travail ou d'une capacité de travail. Il est utilisé par l'INSEE pour comptabiliser le nombre d'emplois par secteur d'activité. En conchyliculture, l'**Unité de Travail Agricole** est une unité plus utilisée, mais sa définition est très proche de celle de l'équivalent-temps plein. Par soucis d'homogénéisation de l'analyse présentée, les UTA seront approximées en ETP.

« Fuite » d'importation : La fuite d'importation correspond à la perte de richesse pour le territoire suite à l'achat de biens et services fabriqués hors du territoire.

Multiplicateurs : Les multiplicateurs sont des indicateurs qui déterminent les effets d'entraînement (ou effets domino) d'une activité sur l'économie du territoire.

Production : La production représente la valeur des biens et services fabriqués par les entreprises (dont les exploitations conchylocoles). La production est calculée à partir du chiffre d'affaires des entreprises, en corrigeant des variations de stock et en intégrant la production immobilisée.

Produit Intérieur Brut (PIB) : Le PIB représente la valeur de l'ensemble de la richesse économique créée par les entreprises sur le territoire. Il est calculé à partir de la somme de la valeur ajoutée des entreprises sur ce territoire.

Valeur ajoutée : La valeur ajoutée représente la richesse économique produite par les entreprises. Elle est calculée par la différence entre la production et les consommations intermédiaires (p. ex., matières premières, produits énergétiques, prestations de services). La valeur ajoutée est utilisée pour rémunérer les salariés, le capital (profit) et payer les impôts.

Retombées socio-économiques : Les retombées socio-économiques d'une activité traduisent la contribution socio-économique d'une activité sur un territoire (en termes de production de richesse économique et d'emploi).

Consommations intermédiaires : Les consommations intermédiaires correspondent aux biens et services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production. L'usure des actifs fixes utilisés dans le processus de production n'est pas prise en compte (définition INSEE).

Synthèse

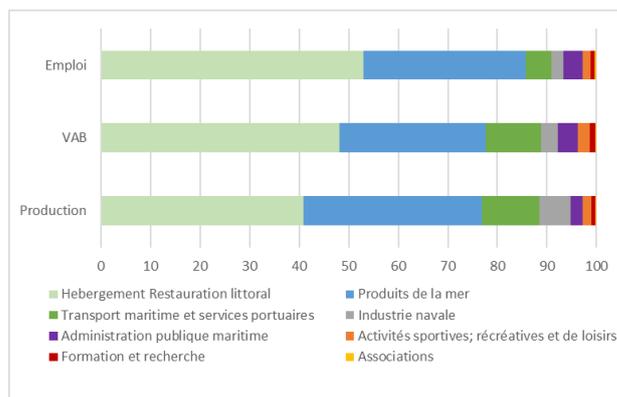
L'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc est composée des 9 secteurs d'activités suivants :

- | | |
|---|--|
| Secteur des produits de la mer | Secteur du transport maritime et des services portuaires |
| Secteur de l'industrie navale | Secteur de l'hébergement et de la restauration en lien avec le tourisme littoral |
| Secteur de l'administration publique maritime | Secteur des activités sportives récréatives et de loisirs en mer |
| Secteur des associations en lien avec la mer | Secteur de la formation et de la recherche en lien avec la mer |
| Secteur des ressources énergétiques et minières | |

En 2019, l'activité de l'économie bleue (hébergement et restauration en lien avec le tourisme littoral inclus) du Pays de Saint-Brieuc génère 327,7 millions d'euros de production et 143,8 millions d'euros de valeur ajoutée. Elle soutient un total de 2 522 emplois ETP.

Ainsi, les impacts directs de l'économie bleue contribuent à hauteur de 0,92 % au PIB des Côtes-d'Armor et de 1,2 % à l'emploi de ce département

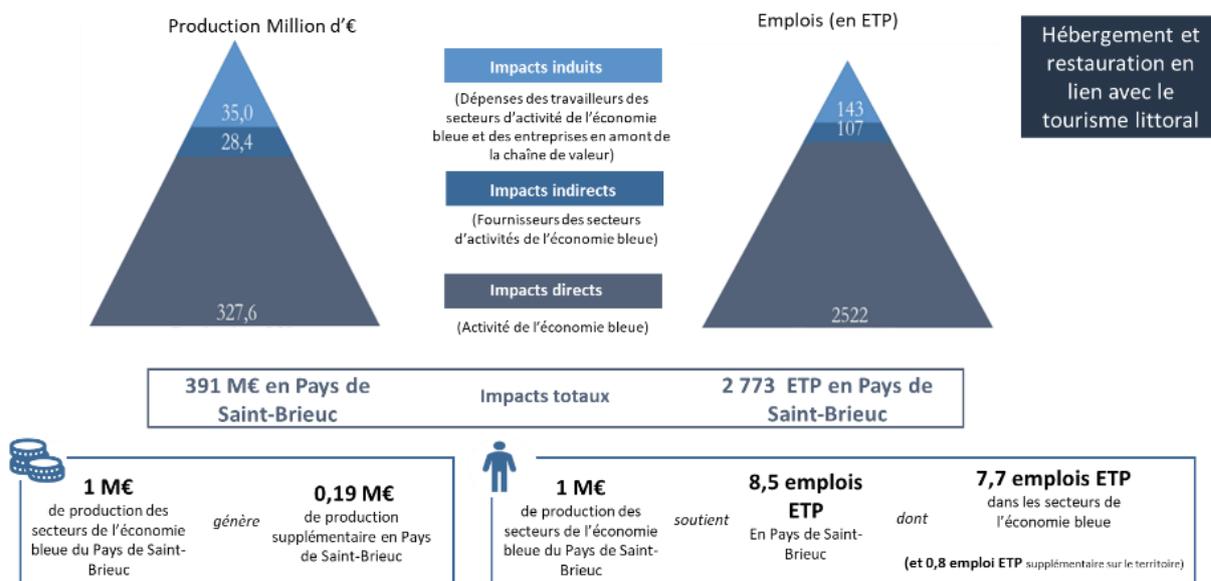
Economie bleue du Pays de Saint-Brieuc (H / R littoral)		
Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
327,6	143,8	2 522



L'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc génère des impacts sur l'ensemble de l'économie du Pays de Saint-Brieuc à la fois à travers les achats auprès des fournisseurs localisés sur ce territoire (impacts indirects), et via la consommation des travailleurs présents tout au long de la chaîne de valeur (impacts induits).

L'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc génère au sein des autres secteurs d'activités du territoire (impacts indirects et induits) une production de 63,43 millions d'euros, une valeur ajoutée de 35,59 millions d'euros et soutient 250 emplois ETP dans ces autres secteurs. **L'économie bleue du territoire de Saint-Brieuc contribue donc à l'économie du territoire du Pays de Saint-Brieuc (impacts directs, indirects et induits) à hauteur de 391 millions d'euros de production, de 179 millions d'euros de valeur ajoutée et soutient 2 773 emplois ETP.**

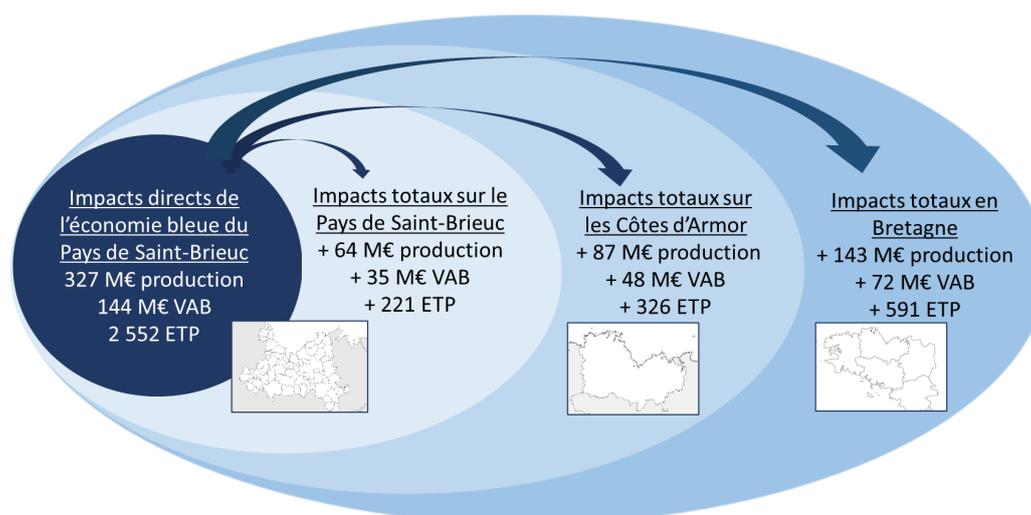
Retombées socio-économiques des secteurs de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc sur le territoire



En moyenne, 1 million d'euros de production dans l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc contribue au total (impacts directs, indirects et induits) à l'économie du Pays de Saint-Brieuc à hauteur de 1,19 million d'euros de production, de 0,55 million d'euros de valeur ajoutée et soutient 8,46 emplois ETP

Les retombées socio-économiques liées aux activités des secteurs de l'économie bleue dépassent largement les frontières du territoire et celle du département avec des impacts sur l'ensemble de la région Bretagne. L'élargissement du rayon d'analyse du Pays au département et à la région des impacts socio-économiques de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc ne modifie pas les impacts directs. Toutefois, le passage aux échelles départementale et régionale permet d'inclure à la fois un plus grand nombre de fournisseurs dans la chaîne de valeur, et davantage d'entreprises qui bénéficieront des revenus issus de la consommation des travailleurs. L'élargissement du périmètre géographique d'évaluation des impacts entraîne alors une augmentation de la valeur des impacts indirects et induits de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc.

		Economie bleue (H / R littoral)		
		Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Economie bleue du Pays de Saint-Brieuc	Impacts directs	327,6	143,8	2 522
Pays de Saint-Brieuc	Impacts indirects	28,4	11,9	107
	Impacts induits	35,0	23,6	143
	Impacts totaux	391,0	179,3	2 773
Côtes-d'Armor	Impacts indirects	39,1	16,9	153
	Impacts induits	46,9	30,9	202
	Impacts totaux	413,6	191,5	2 522
Bretagne	Impacts indirects	75,7	32,4	308
	Impacts induits	67,1	40,1	313
	Impacts totaux	470,5	216,2	3 143



A l'échelle de la Bretagne, les secteurs de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc génèrent 470 millions d'euros de production, 216 millions d'euros de valeur ajoutée et de 3 143 ETP.

Thématiques FEAMPA	DLAL	Orientations pour le territoire du Pays de Saint-Brieuc
Attractivité des métiers de la mer		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Communiquer et valoriser les métiers des secteurs de l'économie bleue auprès du grand public et dans les collèges et lycées en mettant en avant le caractère maritime du territoire ; ✓ Mener une réflexion sur les pistes d'amélioration des conditions de travail et de l'accès au logement des travailleurs (p. ex., un réseau spécifique de location pour les saisonniers des activités maritimes ; des chaînes logistiques pour les hébergements isolés, une représentation des acteurs de l'économie bleue dans les instances territoriales pour appuyer la problématique) ; ✓ Promouvoir et faciliter le recrutement pour ces métiers en s'appuyant sur des structures locales (p. ex., augmenter les moyens de CAP Avenir) ou en développant de nouvelles structures (p. ex, groupement d'employeurs spécifiques aux activités maritimes) ; ✓ Continuer à développer la vision maritime du territoire en mettant en avant les potentiels en termes d'emploi et de retombées économiques sur le territoire ; ✓ Mutualiser les compétences, les initiatives et les réseaux au sein des activités maritimes et avec d'autres secteurs implantés sur le territoire (p. ex., électricité, mécanique maritime, maintenance, voilerie).
Préservation de l'environnement marin et littoral		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcer les sites d'études locaux pour la recherche ; ✓ Elaborer un état des lieux de la biodiversité de la baie et investiguer l'impact du changement climatique sur les écosystèmes de la baie ; ✓ Maintenir les liens entre la recherche / structures de concertation environnementale et les activités économiques pour le développement de projets collaboratifs (en particulier sur la gestion des ressources et les impacts du changement climatique) ; ✓ Développer des études à l'échelle du département en bénéficiant de la collaboration au sein de la CML ; ✓ Rassembler la connaissance relative à la baie dans un seul portail de données, valoriser ces données par le biais des spécialistes (p. ex., en statistique, en outil de communication, en analyse) ; communiquer et vulgariser des éléments concrets auprès du grand public ; ✓ S'appuyer sur les activités de loisir locales pour mettre en avant la richesse de la baie et les impliquer dans les initiatives de récolte de données à travers des initiatives de science participative ou menées avec des associations environnementales (p. ex., sensibilisation, action de nettoyage) ; ✓ Continuer les efforts menés sur la qualité bactériologique de l'eau ; ✓ Mieux prendre en compte le lien d'interdépendance entre activités terrestres et côtières sur les questions d'eutrophisation à travers une meilleure concertation entre acteurs terrestres et maritimes ;

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Promouvoir une vision raisonnée du tourisme s'appuyant sur un tourisme en lien avec la qualité du milieu marin et se servir de cet aspect comme facteur de différenciation par rapport à d'autres territoires ;
Economie circulaire	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rendre tangible le concept d'économie circulaire par la démonstration des effets en s'appuyant sur des cas d'application ✓ Développer des initiatives d'économie circulaire pour la valorisation des déchets et des co-produits de la pêche et de l'aquaculture (p. ex., plateforme de valorisation des co-produits de la mer, appel à manifestation d'intérêt), et favoriser l'utilisation de matériaux non-issus de la pétrochimie ✓ Réfléchir à l'intégration de stratégies d'économie circulaire dans le cadre des activités portuaires (élément de différenciation territoriale) ✓ S'appuyer sur des collaborations menées à l'échelle de la Bretagne (p. ex., halles à marée et du commerce) ✓ Travailler à l'opérationnalisation des préconisations issues des études ✓ Solliciter des acteurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation au sein d'un tiers lieu dédié à la co-construction pour lever les points bloquants de la mise en œuvre opérationnelle des projets (p. ex., Totem de l'innovation ; projet avec des étudiants) et pour élaborer de nouveaux modèles économiques ✓ Former les élus et les citoyens sur cette thématique
Education à la mer	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Multiplier les initiatives d'éducation à la mer (p. ex., les classes de mer, aires marines éducatives, actions en lien avec l'Education Nationale) à destination des écoles, des collèges et des lycées (pour faciliter le lien avec la valorisation des métiers maritimes) en améliorant, entre autres, les moyens financiers et les structures d'accueil à bord ✓ Assurer de la pérennité des réseaux, en particulier en facilitant l'accès au financement (p. ex., en avançant les fonds aux acteurs au lancement du projet) ✓ Fédérer et structurer la multitude d'initiatives et diffuser la connaissance à travers un lieu physique (cf. cité de la mer à Cherbourg, Océanopolis à Brest) et des outils (p. ex., outil numérique, moyens innovants et expérientiels comme la réalité virtuelle, collaboration avec des influenceurs) ✓ Former les élus aux enjeux maritimes ✓ Améliorer la communication sur les enjeux maritimes du territoire à destination des habitants (mettre l'accent sur les aspects positifs) ✓ Se servir des activités touristiques pour promouvoir la vision maritime du territoire ✓ S'appuyer sur des projets événementiels pour la diffusion de connaissances maritimes et la sensibilisation ✓ Examiner la possibilité de mettre en place un BTS maritime dans mer dans la baie

Valorisation des ressources maritimes locales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Améliorer la structuration des circuits de commercialisation et de transformation localement afin de limiter les fuites de valeurs vers d'autres territoires bretons ou nationaux (p. ex, favoriser des circuits où les produits qui sortent du territoire sont prêts à être consommés) ; ✓ S'appuyer sur la structuration des filières françaises et régionales et s'organiser pour donner plus de poids et de valeur aux produits bretons afin de gagner des parts de marché sur l'importation ; ✓ Valoriser les espèces qui ont une gestion des pêches répondant aux critères de durabilité recherchés (p. ex, plusieurs espèces débarquées localement sont sous quota et ont une gestion fondée sur le Rendement Maximum Durable ; la gestion de la coquille Saint-Jacques est exemplaire) ; ✓ S'appuyer sur le développement touristique afin de faire connaître et de promouvoir les productions halieutiques locales ; ✓ Anticiper les changements de comportements des consommateurs (p. ex., circuits courts, ventes directes, consommation locale ; consommation de produits plus transformés) ; ✓ Anticiper les variations de productions halieutiques liées aux impacts du changement climatique en diversifiant les activités et les espèces pêchées pour avoir des activités soutenables sur le long terme ; ✓ Communiquer sur le changement de pratiques des pêcheurs et des conchyliculteurs considérant de plus en plus l'impact de leur activité sur le climat et la biodiversité (p. ex., initiative d'économie circulaire, changement d'engin, travail avec les Aires Marines Protégées) ; ✓ Travailler à l'opérationnalisation des préconisations issues des études réalisées sur le territoire pour les produits de la mer ; ✓ Encourager le développement d'une identité partagée de la baie bénéficiant à la valorisation des produits de la mer (p. ex., certification ou label lié au territoire et à la qualité environnementale des produits).
Gouvernance des territoires maritimes et planification spatiale de la zone côtière	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Des liens à construire entre les documents stratégiques terrestres existants (SRADDET, SCOT, SAGE etc.) et les domaines côtiers et maritimes ✓ Améliorer la communication sur l'articulation entre les différents échelons administratifs sur l'espace marin au niveau du territoire (sur les procédures réglementaires et rôle des différents interlocuteurs) ✓ Encourager l'implication des collectivités sur les thématiques maritimes ✓ Capitaliser sur les retours d'expérience positifs sur la CML pour renforcer et étendre ses prérogatives (vers un rôle plus stratégique et pérenne au-delà de l'instrument financier) et développer des outils communs. Faire évoluer la CML vers un lieu de réflexion, un tiers-lieu facilitant les échanges entre les acteurs du littoral et de l'espace maritime ✓ Améliorer la concertation pour s'assurer d'une meilleure acceptabilité des nouveaux usages sur le territoire

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer une vision stratégique partagée à l'échelle du Pays de Saint-Brieuc par opposition à de la concertation sur des projets isolés (des visions stratégiques à l'échelle sectorielle émergent mais nécessité d'élaborer une vision transversale et prospective sur les filières innovantes et les facteurs de différenciation du territoire) ✓ Faciliter l'émergence de vision innovante et créer une dynamique à l'échelle de la Bretagne à travers les GALPA ✓ Réfléchir à l'intégration d'autres acteurs dans le CML (p. ex., représentants de l'Education Nationale et d'association de « défense » de l'environnement) pour anticiper les potentiels blocages de certains projets ✓ Promouvoir des approches collectives de gestion des usages liés à la plaisance (p. ex., à travers la SPL) ✓ Bénéficier d'approches collaboratives à l'échelle de la Bretagne sur les sujets des halles à marée et du commerce (p. ex., discussion sur un Groupement d'Intérêt Portuaire pour les halles à marée) ✓ S'appuyer sur les ports et les points de débarquement pour valoriser les métiers maritimes du territoire ainsi que les démarches innovantes (p. ex., économie circulaire, transition énergétique et décarbonation)
--	--

Secteurs d'activité	Caractéristique du secteur (impacts socio-économiques directs)	Impacts socio-économiques (impacts totaux : directs, indirects et induits)	Potentiels d'évolution du secteur
Produits de la mer	127 structures 825 d'emplois ETP 117,9 M€ de production 42,4 M€ de valeur ajoutée	906 d'emplois ETP 137,6 M€ de production 53,5 M€ de valeur ajoutée	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager la relocalisation de la transformation et de la commercialisation sur le territoire afin de limiter la fuite de valeur ajoutée hors du territoire • Promouvoir une culture et une éducation aux produits de la mer dans l'objectif de sensibiliser le grand public aux produits locaux et de s'adapter aux attentes des consommateurs • Améliorer l'image de la filière pêche afin de la rendre attractive et promouvoir ses métiers afin d'enrayer la pénurie de main d'œuvre • Développer des filières de valorisation des déchets de ce secteur et en particulier lever les freins logistiques et financiers actuellement identifiés • Réduire les risques liés à la qualité des eaux bactériologiques pour l'aquaculture
Transport maritime et services portuaires	16 structures 128 emplois ETP 37,9 M€ de production 15,8 M€ de valeur ajoutée	152 emplois ETP 43,8 M€ de production 19,3 M€ de valeur ajoutée	<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir à l'intégration de stratégies d'économie circulaire dans le cadre des activités portuaires (élément de différenciation territoriale) • Promouvoir des approches collectives de gestion des usages liés à la plaisance (p. ex., à travers la SPL) • Bénéficier d'approches collaboratives à l'échelle de la Bretagne sur les sujets des halles à marée et du commerce (p. ex., discussion sur un Groupement d'Intérêt Portuaire pour les halles à marée) • S'appuyer sur les ports et les points de débarquement pour valoriser les métiers maritimes du territoire ainsi que les démarches innovantes (p. ex., économie circulaire, transition énergétique et décarbonation)
Industrie navale	16 structures 62 emplois ETP 20,3 M€ de production 4,9 M€ de valeur ajoutée	74 emplois ETP 23,5 M€ de production 6,7 M€ de valeur ajoutée	<ul style="list-style-type: none"> • Mutualiser les compétences au sein des activités maritimes et avec d'autres secteurs implantés sur le territoire (électricité, mécanique maritime, maintenance, voilerie, etc.) • Promouvoir et faciliter le recrutement pour ces métiers en s'appuyant sur des structures locales (p. ex., CAP Avenir)
Hébergement et restauration en lien avec le tourisme littoral	580 structures 1 335 emplois ETP 134,1 M€ de production 69,3 M€ de valeur ajoutée	1 456 emplois ETP 165,2 M€ de production 86,3 M€ de valeur ajoutée	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer d'un développement touristique respectueux de l'environnement et se servir de cet aspect comme facteur de différenciation par rapport à d'autres territoires • Mieux prendre en compte le lien d'interdépendance entre activités terrestres et côtières sur les questions d'eutrophisation à travers une meilleure concertation entre acteurs terrestres et maritimes • Se servir des activités touristiques pour promouvoir la vision maritime du territoire • S'appuyer sur le développement touristique afin de faire connaître et de promouvoir les productions halieutiques locales
Activités sportives, récréatives et de loisirs	59 structures 41 emplois ETP 6,0 M€ de production 3,5 M€ de valeur ajoutée	45 emplois ETP 4,1 M€ de production 7,0 M€ de valeur ajoutée	

Formation et recherche en lien avec l'économie bleue	11 structures 24 emplois ETP 1,6 M€ de production 2,6 M€ de valeur ajoutée	27 emplois ETP 2,0 M€ de production 3,2 M€ de valeur ajoutée	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir les liens entre la recherche / structures de concertation environnementale et les activités économiques pour le développement de projets collaboratifs (en particulier sur la gestion des ressources et les impacts du changement climatique). Renforcer les sites d'études locaux pour la recherche.
Administration publique maritime	38 structures 97 emplois ETP 8,2 M€ de production 5,8 M€ de valeur ajoutée	105 emplois ETP 6,9 M€ de production 10,0 M€ de valeur ajoutée	<ul style="list-style-type: none"> Former les élus aux enjeux maritimes Améliorer l'articulation entre les différents échelons administratifs sur l'espace marin au niveau du territoire du Pays de Saint-Brieuc (meilleure communication sur les procédures réglementaire et rôle des différents interlocuteurs) Encourager l'implication des collectivités sur les thématiques maritimes Capitaliser sur les retours d'expérience positifs sur la CML pour renforcer et étendre ses prérogatives (vers un rôle plus stratégique et pérenne). Améliorer la concertation pour s'assurer d'une meilleure acceptabilité des nouveaux usages sur le territoire. Développer une vision stratégique partagée à l'échelle du Pays de Saint-Brieuc par opposition à de la concertation sur des projets isolés (des visions stratégiques à l'échelle sectorielle émergent mais nécessité d'élaborer une vision transversale et prospective sur les filières innovantes et les facteurs de différenciation du territoire).
Associations	17 structures 8 emplois ETP 0,54 M€ de production 0,33 M€ de valeur ajoutée	8,5 emplois ETP 0,67 M€ de production 0,41 M€ de valeur ajoutée	<i>Les enjeux relatifs aux associations concernées par la conservation de la biodiversité marine et par la sensibilisation peuvent être retrouvés dans l'AFOM présentée pour le secteur de l'administration publique sur le sujet de la conservation de la biodiversité marine.</i>
Ressources énergétiques et minières	<i>Il n'existe actuellement aucun établissement en lien avec l'extraction de ressources minières sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc. Concernant la production d'énergie marine renouvelable, le parc éolien n'étant pas encore opérationnel, seuls les bureaux d'études en ingénierie et en études techniques ont un lien avec cette activité et apparaissent dans le secteur formation et recherche.</i>		<ul style="list-style-type: none"> S'appuyer sur les ports et les points de débarquement pour valoriser les métiers maritimes du territoire ainsi que les démarches innovantes (p. ex., économie circulaire, transition énergétique et décarbonation). Développer le multi-usage autour du parc par le biais de différentes expérimentations (algoculture, mytiliculture, zone de pêche). Acquérir des connaissances scientifiques sur le milieu et les espèces halieutiques grâce des collaborations avec le secteur de la pêche.

CONTEXTE ET OBJECTIFS

La Commission européenne définit l'économie bleue comme « *l'ensemble des activités économiques liées aux océans, mers et côtes, y compris les activités de soutien directes et indirectes nécessaires à son fonctionnement* ». Depuis 2012, la **volonté politique européenne** soutient le développement de l'économie bleue, identifiée comme **source potentielle de revenus et d'emplois** dans des secteurs durables. L'Europe vise ainsi à mobiliser les potentiels peu exploités des océans, des mers et des côtes, en faveur de l'emploi et de la croissance pour des activités comme l'aquaculture, le tourisme côtier, les énergies marines et les biotechnologies marines^{1,2}.

A l'échelle de la France, la **Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral (SNML)** adoptée en 2017, fixe les ambitions françaises dans le cadre de la politique maritime intégrée de l'Union européenne. La SNML vise à **concilier le développement du potentiel de l'économie bleue tout en préservant les écosystèmes marins et côtiers**, et est déclinée à l'échelle des façades maritimes au sein des Documents Stratégiques de Façades. Ces documents viennent compléter les diverses initiatives de **Gestion Intégrée de la Zone Côtière (GIZC)** et les outils existants d'aménagement du territoire sur la partie littorale tels que les Schémas de Mise en Valeur de la Mer (SMVM) ou les volets maritimes des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT). La **mise en œuvre de la politique maritime intégrée** peut ainsi s'appuyer sur ces différents cadres et outils de référence.

Le territoire du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Saint-Brieuc, avec près de 100 km de côtes répartis sur 13 communes littorales, s'est également doté d'une stratégie maritime et littorale dans le cadre du programme de **Développement Local par les Acteurs Locaux (DLAL)** du Fonds européen pour les activités maritimes et la pêche (FEAMP) pour la période 2014-2020. Territoires entre terre et mer, les littoraux sont un **moteur économique du Pays de Saint-Brieuc**, notamment pour **les secteurs du tourisme, de la pêche et de l'aquaculture**.

A la suite de la démarche GIZC (Gestion Intégrée des Zone Côtière)³, le PETR du Pays de Saint-Brieuc s'est saisi de la gouvernance maritime en animant une **Commission Mer et Littoral (CML)**. Dans la continuité de l'initiative GIZC, cet organe de gouvernance rassemble l'ensemble des **représentants des acteurs économiques et institutionnels** en lien avec la mer sur le territoire⁴. Dans le cadre de la programmation DLAL FEAMP 2014-2020, la CML a joué un rôle crucial en intervenant dans **la sélection des projets portés par le territoire**.

¹ Le pacte vert pour l'Europe, communication de la commission au parlement européen, au conseil européen, au conseil, au comité économique et social européen et au comité des régions, COM(2019) 640 final, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1596443911913&uri=CELEX:52019DC0640#document2> ;

² Rapport 2020 de l'UE sur l'économie bleue – https://blueindicators.ec.europa.eu/sites/default/files/2020_06_BlueEconomy-2020-LD_FINAL-corrected-web-acrobat-pro.pdf

³ La GIZC est un outil de gouvernance et de planification des espaces littoraux et côtiers.

⁴ La liste des structures composant la commission Mer et Littoral du Pays de Saint-Brieuc est présentée dans l'Annexe 1.

La programmation du FEAMP étant arrivée à son terme, la nouvelle programmation FEAMPA 2021-2027⁵ réoriente stratégiquement l'action de la mesure DLAL vers d'autres secteurs de l'économie bleue. Si le programme DLAL FEAMP 2014-2020 mettait l'accent sur la pêche et l'aquaculture, le programme **DLAL FEAMPA 2021-2027 doit plus largement inclure les autres secteurs de l'économie bleue**. Le développement de l'économie bleue peut s'appuyer non seulement sur des **secteurs historiques** mais aussi sur de **nouvelles activités maritimes** telles que l'exploitation d'énergies marines renouvelables. Ainsi, la promotion des activités de l'économie bleue a pour objectif de considérer l'espace marin comme un atout du développement économique territorial durable.

Dans la continuité des actions menées du Pays de Saint-Brieuc pour **accompagner le développement et la structuration de l'économie bleue**, le PETR souhaite mieux connaître les **relations et l'impact des activités maritimes sur son territoire**, notamment à travers les retombées socio-économiques qu'elles génèrent. Il s'agit par cette analyse de fournir des éléments permettant d'objectiver les réflexions pour la **nouvelle stratégie territoriale** qui devra être présentée dans la candidature DLAL FEAMPA. Ainsi, l'étude vise à :

- Evaluer le poids socio-économique des filières de l'économie bleue sur le territoire ;
- Evaluer les retombées socio-économiques des filières de l'économie bleue ;
- Analyser les enjeux et les potentiels de développement des filières ;
- Estomper les approches sectorielles et identifier les synergies entre les différents secteurs de l'économie bleue ;
- Apporter des éléments d'analyse pour alimenter et orienter la future candidature DLAL FEAMPA ;
- Faire de l'économie bleue un moteur du développement socio-économique du territoire.

Ce livrable présente le diagnostic socio-économique et territorial de l'économie bleue sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc. Ainsi, nous proposons une approche couplant **analyse quantitative** des secteurs utilisant un outil développé par Vertigo Lab, le modèle ImpactTer et **approche qualitative** à travers la consultation d'acteurs clés pour **l'identification de potentiels de développement**.

⁵ PO FEAMP France 2021-2027 – Chapitre 1 et 2 – Version du 21 septembre 2020, https://www.europe.bzh/upload/docs/application/pdf/2020-10/2020_09_22_v1_po_feamp_france_ch1ch2.pdf.

PRESENTATION DU TERRITOIRE DU PAYS DE SAINT-BRIEUC

Le Pays de Saint-Brieuc est situé dans le département des Côtes-d'Armor. Il compte 225 783 habitants en 2018 répartis sur Saint-Brieuc Amor Agglomération et Lamballe Terre et Mer (Figure 1). Le territoire du Pays de Saint-Brieuc, possède un linéaire côtier important d'environ 100 km sur 13 communes littorales. Cette frange littorale présente une forte densité urbaine liée à l'attractivité du bord de mer. En effet, la baie, large et peu profonde, constitue un élément structurant du Pays et est entourée de différentes stations balnéaires. La liste des communes du Pays de Saint-Brieuc est présentée en Annexe 1.

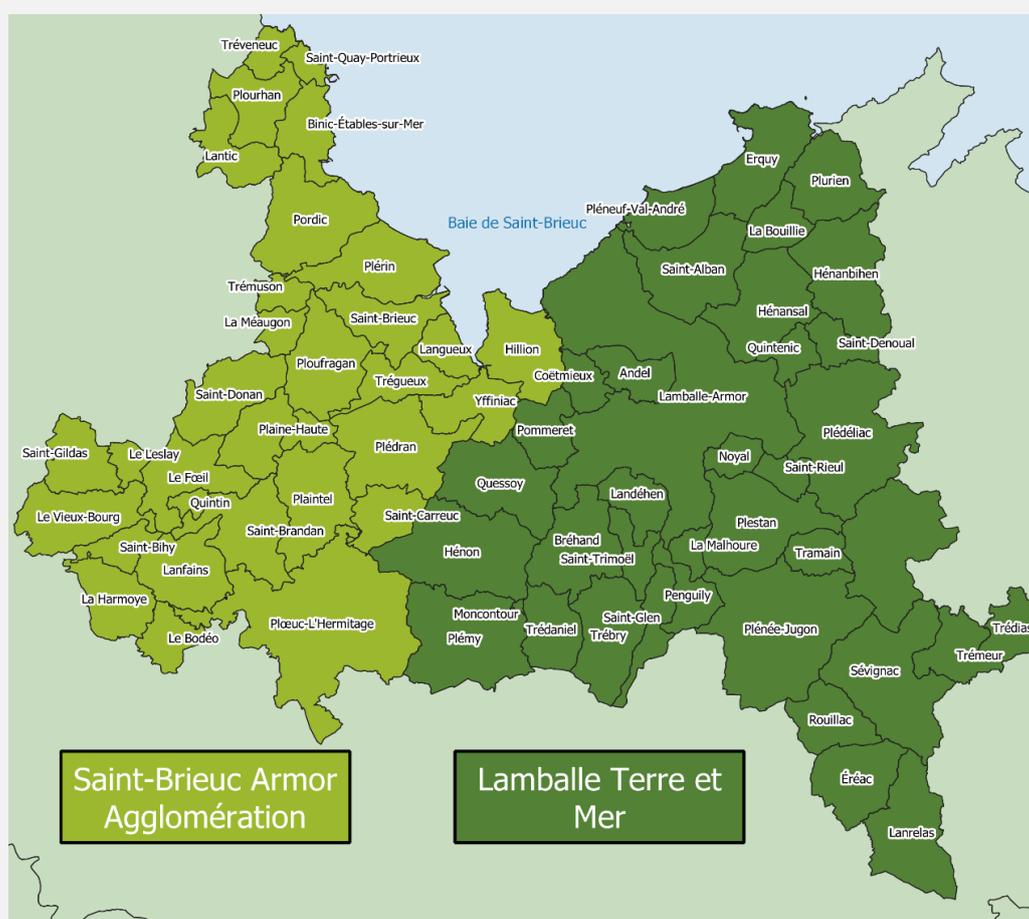


Figure 1 : Carte du territoire du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs)

Le Pays de Saint-Brieuc dispose d'une économie diversifiée⁶ : une agriculture et une industrie agro-alimentaire très présentes ; de nombreuses activités commerciales ; un espace littoral permettant l'expansion d'activités spécifiques et des paysages variés appuyant le développement du tourisme. Le territoire présente des spécificités influençant le développement économique des activités :

⁶ SCOT du Pays de Saint-Brieuc 2015 - Rapport de Présentation – Tome 1 : démarche articulation du SCOT, choix retenus, résumé non technique

- Une diversité d'écosystèmes et différentes zones de protection ;
- Un réseau hydrographique dense réparti sur 5 bassins versants principaux avec une qualité physico-chimique et écologique de l'eau moyenne ;
- Une augmentation de la consommation de l'espace pour les habitats et l'économie au détriment des espaces naturels et des terres agricoles ;
- Une difficulté d'accès au foncier pour une frange de la population locale avec une part significative de résidences secondaires ;
- Une diminution des jeunes actifs et un vieillissement de la population ;
- Une disparité spatiale sur les offres de formations, d'équipements et de services ;
- Une volonté des EPCI de s'inscrire dans une économie plus collaborative et circulaire en prenant en compte le contexte écologique ;
- Une proximité des grands axes routiers et ferroviaires à exploiter sur les secteurs touristiques ;
- Un territoire littoral attractif avec une volonté politique de maritimisation de l'économie du Pays ;
- L'existence de risques naturels tels que l'érosion et la submersion marine sur la côte.

CADRAGE METHODOLOGIQUE

La définition de la Commission européenne de l'économie bleue⁷ reste assez vague, car elle ne permet pas d'en définir clairement les contours. Les activités qui sont pratiquées en mer (p. ex., la pêche, le transport maritime) ou sur le littoral (p. ex., les activités portuaires) s'intègrent parfaitement dans la définition de l'économie bleue. Cependant, il serait trop réducteur de l'approcher uniquement par celles-ci. En effet, les activités terrestres peuvent aussi connaître de forts liens économiques avec les activités purement maritimes. C'est, par exemple, le cas d'une entreprise spécialisée dans la construction de bateaux et de navires.

Les études socio-économiques consacrées à l'économie bleue sont confrontées à des difficultés méthodologiques pour construire des indicateurs socio-économiques robustes. En effet, les nomenclatures utilisées pour classer les activités de l'économie française n'ont pas été pensées pour calculer le poids de l'économie bleue sur les territoires. Certains secteurs (p. ex., l'administration) peuvent avoir uniquement une partie de leur activité en lien avec la mer. Cette partie est alors indissociable des autres au sein des indicateurs économiques. Ainsi, comme l'a exposé le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER) de Bretagne⁸, **la réalisation des études sur l'économie bleue pose deux difficultés majeures : le contour et la mesure, qui sont étroitement liées.**

I. Définition, contour et mesure de l'économie bleue

L'évaluation des contours de l'économie bleue est étroitement liée à sa mesure. En effet, il faut trouver des méthodes qui permettent de définir la dépendance socio-économique des secteurs d'activités par rapport à la mer et au littoral. Le système statistique français ne permet pas de mesurer le poids de l'économie bleue en France ou dans les régions françaises, l'entrée par le caractère maritime n'existant pas. L'INSEE utilise une nomenclature d'activités spécifique, les codes NAF, pour classer les différentes activités économiques. Bien que certains codes NAF fassent apparaître le côté maritime des activités économiques (p. ex., le code 03.11Z - Pêche en mer), toutes les activités en lien avec la mer ne peuvent être identifiées à partir de ces derniers. C'est le cas, par exemple, pour les activités de formation aux métiers de la mer (classées dans les codes NAF 85 - Enseignement) ou de l'administration publique maritime (classées dans le code 84.11Z Administration publique générale). Les codes NAF associés aux activités sportives, récréatives et de loisirs ne distinguent pas non plus celles réalisées sur la terre, sur le littoral ou en mer.

Pour tenir compte du **degré de « maritimité » des secteurs de l'économie bleue**, nous avons distingué trois niveaux (Figure 2). Le premier niveau correspond aux activités maritimes directes, c'est-à-dire où la mer est directement liée aux activités. Par exemple, la pêche, l'aquaculture, certaines activités sportives se trouvent au premier niveau car **la mer est le vecteur de travail**. Le second niveau est indirect car il concerne les entreprises ayant des activités en lien indirect avec la

⁷ L'économie bleue représente « l'ensemble des activités économiques liées aux océans, mers et côtes, y compris les activités de soutien directes et indirectes nécessaires à son fonctionnement » (European Commission, 2018)

⁸ CESER Bretagne, 2014 – Economie maritime en Bretagne

mer. Par exemple, le mareyage et les poissonneries en font partie puisque **ces entreprises sont tributaires de la mer** mais elles n'ont qu'un lien indirect. Enfin, le troisième niveau concerne les activités où la mer apporte une valeur ajoutée à l'activité mais la partie maritime n'est pas obligatoire pour le développement de l'activité. Le secteur de l'hébergement et de la restauration, grâce au tourisme est concerné car **la mer catalyse l'activité**.

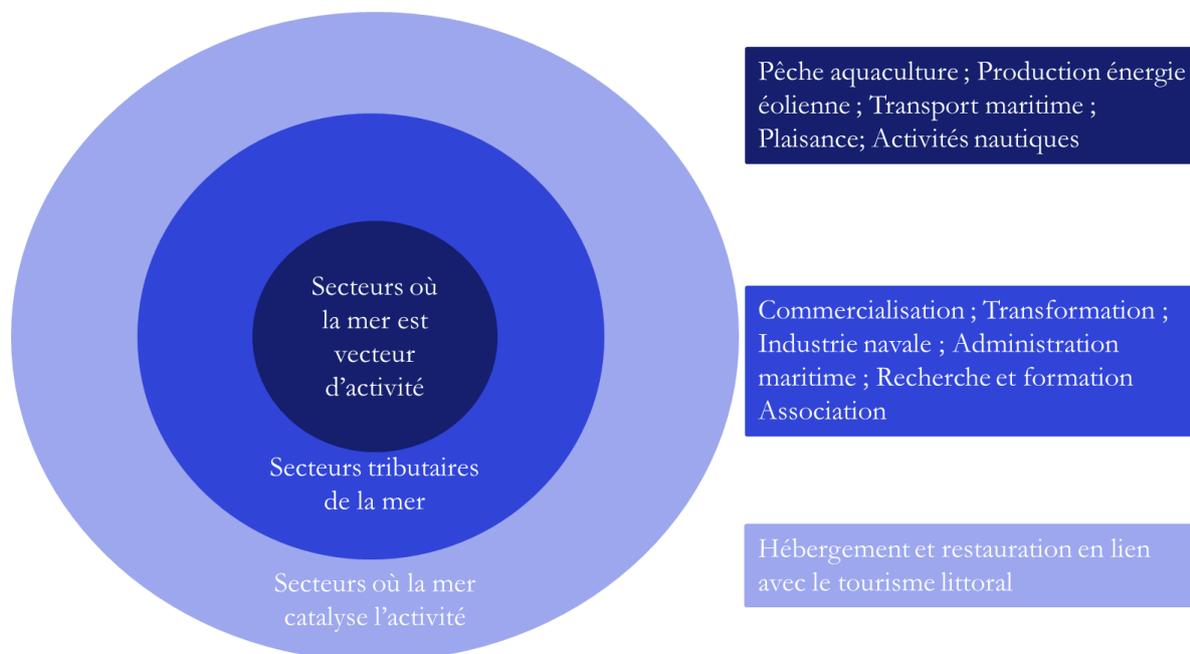


Figure 2 : Périmètre de l'économie bleue (source : Auteurs)

La définition du périmètre de l'étude s'est déroulée en deux étapes. La première consiste à déterminer au niveau du NAF 732, c'est-à-dire des 732 sous-classes de la classification NAF, les secteurs pouvant s'apparenter à une activité maritime. Certains sont facilement identifiables comme le secteur 03 (en NAF88) pour la pêche, l'aquaculture et la gestion de la pêche avec comme sous-classe 03.11Z (pêche en mer) et 03.21Z (aquaculture en mer). D'autres sont moins évidents tels 46.38A (Commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques ou « *Mareyage* ») dans la division 46 (Commerce de gros). Pour d'autres, enfin, la partie maritime est comprise dans la sous-classe. Par exemple les bateaux école sont dans la sous-classe 85.53Z (Enseignement de la conduite) qui est mêlé aux auto-écoles dans la division 85 (Enseignement). Cette première étape est primordiale pour déterminer l'éventail de toutes les activités en lien avec l'économie bleue. Le Tableau 1 présente le résultat de cette première étape d'identification des activités maritimes sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc. Huit secteurs sont déclinés pour 18 secteurs distincts et 21 sous-classes. La deuxième étape consiste à identifier les activités présentes sur le territoire en regardant les entreprises (grâce à la base de données SIRENE) associées à chaque code NAF et en évaluant si leurs activités sont en lien avec la mer.

Tableau 1 : Périmètre des secteurs d'activités de l'économie bleue étudié sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc et les sources de données utilisées par secteur (source : Auteurs)

Secteur	Activité	Code NAF associé (NAF732)	Périmètre sectoriel	Sources de données
 Produits de la mer	Pêche	03.11Z - Pêche en mer	Navires de pêche enregistrés dans le quartier maritime de Saint-Brieuc ; entreprises dont le siège social est basé sur le territoire – même si une partie de l'activité est hors du territoire	ENIM ; MSA ; Statista ; IFREMER (Activité des navires de pêche Quartier Maritime) ; ADAC 22 ; SIRENE ; Societe.com ; CDPM22 ; INSEE (Recensement de la population, Compte de la nation, FLORES, ESANE), ACOSS Stats ; EUROSTAT
	Aquaculture	03.21Z - Aquaculture en mer		
	Commerce de gros des produits de la mer (Mareyage)	46.38A - Commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques		
	Commerce de détail des produits de la mer (Poissonnerie)	47.23Z - Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé		
	Transformation et conservation des produits de la mer	10.20Z - Transformation et conservation de poissons, de crustacés et de mollusques		
	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	70.22Z - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion		
	Activités des organisations professionnelles	94.12Z - Activités des organisations professionnelles		
 Transport maritime et services portuaires	Transport maritime de passagers	50.10Z - Transport maritime de passagers	Entreprises avec un établissement basé sur le territoire	ENIM ; CCI22 ; SIRENE ; Societe.com ; AGRESTE ; INSEE – Recensement de la population ; INSEE (Recensement de la population, Compte de la nation, FLORES, ESANE) ; ACOSS Stats ; EUROSTAT
	Services auxiliaires de transports par eau	52.22Z - Services auxiliaires de transports par eau		
	Manutention portuaire	52.24A - Manutention portuaire		
 Industrie navale	Construction navale	30.11Z - Construction de navires et de structures flottantes	Entreprises avec un établissement basé sur le territoire	CCI ; SIRENE ; Societe.com ; INSEE – Recensement de la population ; INSEE
		30.12Z - Construction de bateaux de plaisance		

	Réparation et maintenance	33.15Z - Réparation et maintenance navale		(Recensement de la population, Compte de la nation, FLORES, ESANE) ; ACOSS Stats ; EUROSTAT
 Hébergement et restauration	Hébergement	55.10Z - Hôtels et hébergement similaire	Entreprises avec un établissement basé sur le territoire. Comme il est délicat de savoir quelles entreprises sont réellement en lien avec l'économie bleue, deux options sont proposées dans l'étude : les entreprises uniquement sur les communes littorales et celles sur l'ensemble du territoire	SIRENE ; Societe.com ; INSEE (Recensement de la population, Compte de la nation, FLORES, ESANE) ; ACOSS Stats ; EUROSTAT
		55.20Z - Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée		
		55.30Z - Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs		
	Restauration	56.10A - Restauration traditionnelle		
		56.10B - Cafétérias et autres libres services		
		56.10C - Restauration de type rapide		
		56.30Z - Débits de boissons		
 Activités sportives, récréatives et de loisirs	Location des articles de sport de mer	77.21A – Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport	Entreprises avec un établissement basé sur le territoire correspondant à des activités en rapport avec la mer	ADAC 22, CCI22 ; SIRENE ; Societe.com ; AGRESTE ; INSEE – Recensement de la population ; INSEE (Recensement de la population, Compte de la nation, FLORES, ESANE) ; ACOSS Stats ; EUROSTAT
		77.34Z - Location et location-bail de matériels de transport par eau		
	Activités sportives, récréatives et de loisirs en mer	85.51Z Enseignement de disciplines sportives et d'articles de loisirs		
		93.12Z - Activités de clubs de sports		
		93.19Z - Autres activités liées au sport		
		93.29Z - Autres activités récréatives et de loisirs		

 Formation et recherche en lien avec l'économie bleue	Formation	85.53Z – Enseignement de la conduite 91.02Z – Gestion des musées	Comprenant les activités des bureaux de recherche et développement pour le projet éolien en mer	SIRENE ; Societe.com ; INSEE (Recensement de la population, Compte de la nation, FLORES, ESANE) ; ACOSS Stats ; EUROSTAT
	Recherche	71.12B - Ingénierie et études techniques		
 Administration publique maritime	Administration publique	84.11Z – Administration publique générale	Entreprises avec un établissement basé sur le territoire ayant un lien avec la gestion de l'espace littoral	SIRENE ; Societe.com ; INSEE (Recensement de la population, Compte de la nation, FLORES, ESANE) ; ACOSS Stats ; EUROSTAT
		84.13Z - Administration publique des activités		
		84.25Z - Sauveteurs en mer		
 Associations	Associations	94.99Z – Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	Associations de professionnels de la mer, de plaisanciers, d'activités sportives, de naturalistes et d'environnementales	SIRENE ; Societe.com ; INSEE (Recensement de la population, Compte de la nation, FLORES, ESANE) ; ACOSS Stats ; EUROSTAT
 Ressources énergétiques et minières	Production d'énergie	35.11Z : Production d'électricité	Aucune entreprise ne produit des énergies marines renouvelables sur le territoire	

La classification des activités économiques maritimes que nous proposons ici est inspirée de celle retenue par Eurostat pour l'élaboration du rapport économique annuel de l'économie bleue dans l'Union Européenne⁹. Toutefois, notre classification se fonde en premier lieu sur les codes des Nomenclatures des Activités Françaises (NAF). Comme évoqué plus haut, il existe quatre cas de figure pour estimer l'impact socio-économique des activités maritimes :

1. Le code NAF regroupe quasiment entièrement les activités maritimes et aucune désagrégation n'est nécessaire pour estimer leurs impacts socio-économiques. C'est le cas notamment de la pêche et de l'aquaculture (code NAF 03Z) ou encore du transport par eau (code NAF 50Z).
2. Les activités maritimes sont catégorisées dans une sous-classe d'un secteur d'activité, les consommations intermédiaires¹⁰ sont différentes du reste du secteur nécessitant une désagrégation. C'est le cas de la transformation des produits de la mer (10.20Z) dans le secteur de l'agroalimentaire (10Z) avec des consommations intermédiaires désagrégées spécifiques à la sous-classe.
3. Les activités sont catégorisées dans une sous-classe mais leurs consommations intermédiaires ne sont pas différentes des autres sous-classes du même secteur. Il s'agira dans ce cas, de prendre les consommations intermédiaires du secteur. Par exemple, le mareyage (NAF 46.38A) et les poissonneries (47.23A) reprennent les consommations intermédiaires des secteurs commerces de gros (46Z) et de détails (47Z).
4. Le secteur est pris dans son intégralité (hébergement et restauration) mais la production est ajustée par rapport à la part maritime du secteur. **Seule la fraction de la production de l'hébergement et de la restauration associée au tourisme est comptabilisée.** On considère en effet que l'attractivité de l'espace maritime explique l'ensemble de l'activité touristique de ce secteur. Rapporté aux dépenses touristiques réalisées dans la restauration – autour de 150M€¹¹ sur les 1Md€ dans les Côtes-d'Armor¹², il a pu être établi pour cette étude **que 45,7 % de la production du secteur hébergement et restauration provient du tourisme littoral.**

⁹ Rapport 2020 de l'UE sur l'économie bleue – https://blueindicators.ec.europa.eu/sites/default/files/2020_06_BlueEconomy-2020-LD_FINAL-corrected-web-acrobat-pro.pdf

¹⁰ Biens et services qui sont transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production. Les consommations intermédiaires comprennent par exemple les achats de matières premières, des produits énergétiques et des prestations de service.

¹¹ INSEE 2015, « En Bretagne, la dépense touristique s'élève à 6,6 milliards d'euros en 2011 », <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1288208>

¹² Armorstat 2019, « Chiffres clés du tourisme en Côtes-d'Armor – 2019 », https://www.armorstat.com/tourisme_chiffres_cles_cotes_darmor.html

II. Méthodologie mise en œuvre

La méthodologie développée pour la réalisation du diagnostic s'est appuyée sur deux approches complémentaires (Figure 3). Une **analyse quantitative** a permis d'évaluer les différents impacts socio-économiques : directs, indirects et induits des activités sur le territoire. Une **analyse qualitative** a permis d'identifier les freins et les leviers au développement des filières de l'économie bleue grâce à une vision transversale. Cette démarche a reposé sur une revue bibliographique, la collecte de données socio-économiques ainsi que la réalisation d'**entretiens** auprès d'acteurs clés en lien avec l'économie bleue. Les résultats ont nourri un examen intersectoriel des potentialités de l'économie bleue et une caractérisation des contraintes et opportunités spécifiques au territoire à prendre en compte dans la future candidature du DLAL FEAMPA.

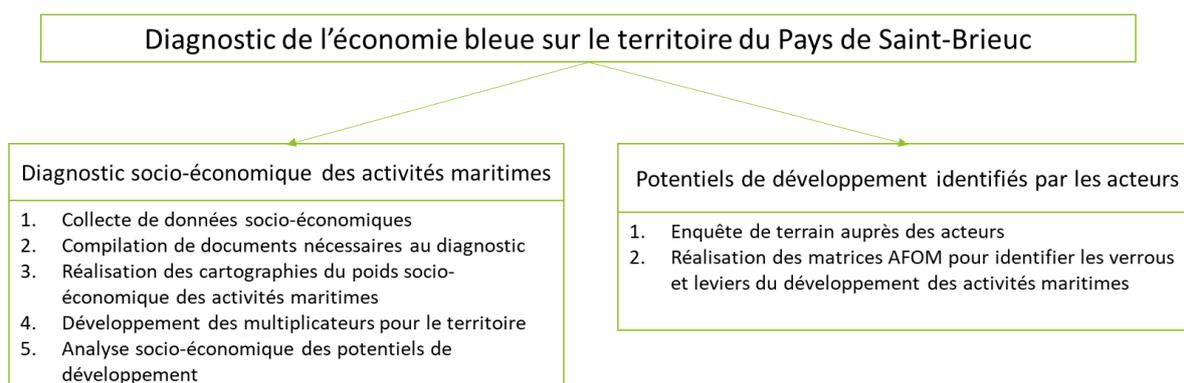


Figure 3 : Présentation de la décomposition méthodologique du diagnostic

2.1 Calcul des retombées socio-économiques

La méthodologie que nous proposons ici vise à quantifier les **retombées socio-économiques** (en matière de production, de valeur ajoutée et de nombre d'emplois) des secteurs de l'économie bleue sur l'économie locale, à travers **les effets d'entraînement** que ces secteurs génèrent sur les autres secteurs de l'économie du territoire.

Les impacts socio-économiques sont évalués selon trois indicateurs socio-économiques :

- **La production** : elle correspond à la valeur monétaire des biens et services vendus par une entreprise ou un établissement. Elle est calculée à partir du montant du chiffre d'affaires, corrigé des variations de stock.
- **La valeur ajoutée** : elle correspond à la richesse économique créée par une entreprise ou un établissement. Elle est égale à la différence entre la production et les consommations intermédiaires (à savoir les achats de biens et services non durables détruits ou transformés lors du processus de production : matières premières, produits énergétiques, prestations de services...). La valeur ajoutée contribue à la création de la richesse économique totale française évaluée à partir du Produit Intérieur Brut (ou PIB).
- **Le nombre d'emplois** : il correspond au nombre d'emplois (salariés et non-salariés) en équivalent temps plein (ETP) qui sont mobilisés pour la participation à l'activité de production d'une entreprise ou d'un établissement.

Les retombées des activités maritimes sur l'économie du territoire sont évaluées selon trois niveaux d'impacts (Figure 4) :

- **L'impact direct** : correspond aux montants de la production, de la valeur ajoutée et du nombre d'emplois dans les secteurs maritimes définis dans le Tableau 1.
- **L'impact indirect** : correspond aux montants de la production, de la valeur ajoutée et du nombre d'emplois dans les secteurs fournisseurs se trouvant en amont de la chaîne de valeur de l'économie maritime. Cela comprend les fournisseurs directs, mais aussi les fournisseurs des fournisseurs, etc.
- **L'impact induit** : correspond aux montants de la production, de la valeur ajoutée et du nombre d'emplois des secteurs d'activités (hors économie bleue) qui bénéficient de la consommation des salariés qui travaillent dans la chaîne de valeur de l'économie maritime c'est-à-dire les salariés des activités maritimes du territoire en plus des salariés des fournisseurs.

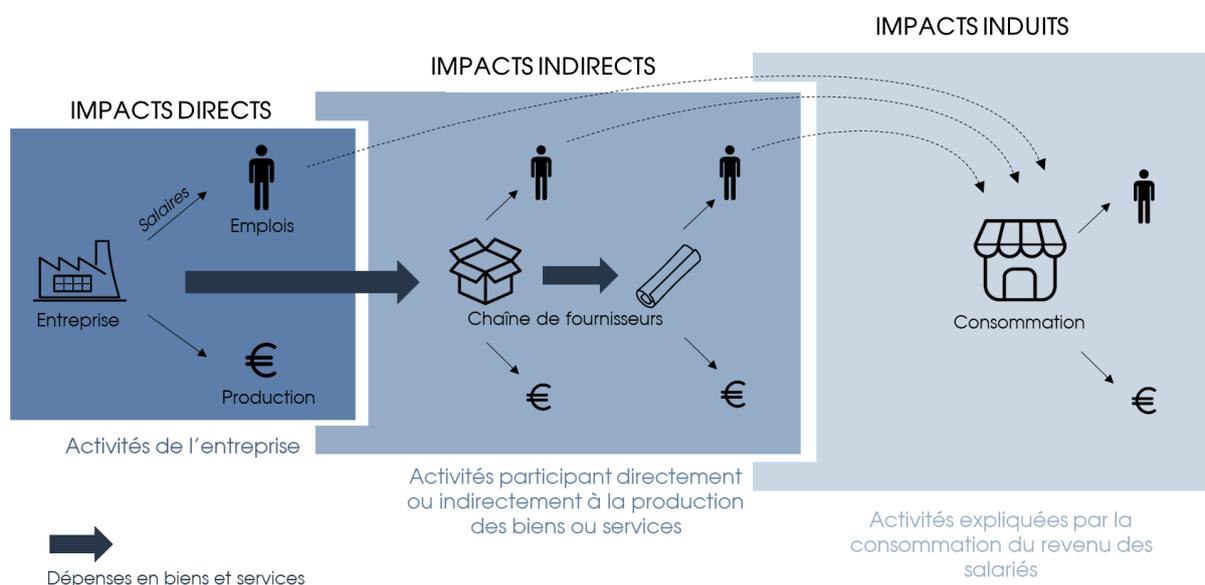


Figure 4 : Schéma détaillant les trois niveaux d'impacts évalués (directs, indirects et induits)

La méthodologie de l'évaluation des impacts directs, indirects et induits est détaillée dans l'Annexe 2.

Les retombées socio-économiques des secteurs ont été calculées à trois échelles : (i) Pays de Saint-Brieuc, (ii) Côtes-d'Armor et (iii) Bretagne.

2.2 Entretiens auprès des parties prenantes

L'analyse qualitative repose, en plus du **corpus bibliographique** (présenté en Annexe 3) sur une **série d'entretiens** réalisés avec plusieurs parties prenantes du territoire. Pour chaque acteur rencontré, l'entretien a eu pour objectif de mieux comprendre son rôle sur le territoire, d'identifier

les actions menées en rapport avec l'économie bleue ainsi que de caractériser les freins et les leviers au développement des filières de l'économie bleue (création et disponibilité de la connaissance, moyens matériels et infrastructures, moyens humains et formation, structuration et coopération, financement, réglementation). La trame d'entretien et la liste des acteurs interrogés (principalement issus de la Commission Mer et Littoral) sont présentées respectivement en Annexe 4 et en Annexe 8. Ensuite des matrices AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces) ont été élaborées pour le secteur de l'économie bleue et pour chacun des secteurs le composant. Ces matrices visent à mettre en lumière les différents atouts et faiblesses internes aux secteurs de l'économie bleue, relativement aux opportunités et menaces que l'environnement externe génère sur ces activités.

Les entretiens ont été également l'occasion d'apprécier le potentiel de développement des filières de l'économie bleue sur le territoire et d'investiguer différentes orientations à développer dans le cadre de la prochaine candidature du DLAL FEAMPA (accompagnement du territoire et opportunités de développement, évolutions et transitions des filières maritimes, création d'emplois dans ces filières et participation à leur intégration dans les opérations locales d'aménagement et de développement, création d'activités sur le territoire et prise en compte de l'environnement, intégration des innovations technologiques, promotion de la concertation et de la collaboration entre acteurs). Les résultats ont permis d'identifier les contraintes et opportunités spécifiques au territoire à prendre en considération dans la définition de la future candidature du DLAL FEAMPA.

2.3 Atelier de co-construction d'orientations

Un atelier de co-construction d'orientations stratégiques pour l'économie bleue a été organisé dans le cadre de cette présente étude. L'objectif de l'atelier était d'impliquer les acteurs de l'économie bleue dans la construction des orientations pour le développement socio-économique de leur secteur sur le territoire. Ainsi, les participants ont été amenés à s'exprimer sur la vision et la stratégie à suivre pour la prochaine programmation DLAL FEAMPA. Les résultats de cet atelier pourront alors servir de support pour la candidature DLAL du PETR du Pays de Saint-Brieuc. Le déroulé de l'atelier et les participants sont respectivement présentés en Annexe 5 et en Annexe 9.

DIAGNOSTIC SOCIO-ECONOMIQUE DE L'ECONOMIE BLEUE

Notes explicatives à l'attention du lecteur :

Année de référence

Les résultats présentés sont majoritairement issus de données de l'année 2019. En effet, en raison de la crise sanitaire du COVID-19, l'année 2020 n'a pas été retenue par souci de représentativité.

Le secteur de l'hébergement et de la restauration (H / R)

Dans cette partie, les résultats socio-économiques de l'économie bleue prendront en compte **le secteur « hébergement et restauration » en lien avec tourisme littoral uniquement pour les entreprises présentes sur les communes littorales du territoire.**

Le périmètre de ce secteur d'activité sur le territoire est à justifier par son lien avec le littoral et l'espace maritime. Tout le secteur de l'hébergement et de la restauration est pris en compte mais seule la part de la production associée au tourisme est comptabilisée¹³. On considère en effet que l'attractivité de l'espace maritime explique l'ensemble de l'activité touristique de ce secteur. **Ainsi, il est estimé que 45,7 % de la production du secteur hébergement et restauration proviennent du tourisme littoral.** Trois options ont donc été proposées :

- ne pas intégrer les activités d'hébergement et de restauration car on ne peut pas distinguer les entreprises participant à l'économie bleue des autres (**sans H / R**) ;
- comptabiliser l'ensemble des entreprises du territoire (**avec H / R**), en faisant l'hypothèse que l'attractivité du milieu marin s'exerce sur l'ensemble des communes du territoire ;
- considérer uniquement les entreprises des communes littorales (**H / R littoral**) ; en faisant l'hypothèse que l'attractivité du milieu marin est limitée à la frange littorale.

C'est donc cette dernière option qui est présentée dans cette partie. Les autres options sont détaillées en Annexe 6.

Dans cette partie, il s'agit d'analyser les différents impacts de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc en distinguant les différents niveaux sectoriels (à l'échelle de l'économie bleue ou des secteurs la composant) et aux différentes échelles géographiques (Pays de Saint-Brieuc, Côtes-d'Armor et Bretagne).

¹³ Dans le cadre de l'Analyse Economique et Sociale de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin, l'hébergement touristique marchant et non marchant dans les communes littorales avait été pris en compte.

I. Poids socio-économique de l'économie bleue (H / R littoral)

En 2019, l'activité de l'économie bleue (H / R littoral) du Pays de Saint-Brieuc génère 327,7 millions d'euros de production et 143,8 millions d'euros de valeur ajoutée. Elle soutient un total de 2 522 emplois ETP (Tableau 2). Ainsi, les impacts directs de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc contribuent à hauteur de 0,92 % au PIB des Côtes-d'Armor et de 1,2 % à l'emploi de ce département.

Tableau 2 : Impacts directs des activités de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc (H/R littoral) (source : Auteurs)

Economie bleue du Pays de Saint-Brieuc (H / R littoral)		
Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
327,6	143,8	2 522

L'hébergement et la restauration littorale représentent le secteur de l'économie bleue ayant la production et la valeur ajoutée les plus importantes sur le territoire de Saint-Brieuc, suivie par le secteur des produits de la mer et celui des transports maritimes. En matière de valeur ajoutée, l'administration publique est le quatrième secteur le plus important du territoire. Toutefois, c'est l'industrie navale qui se situe en quatrième position en matière de production (Tableau 3). Des différences significatives sont observées entre les trois périmètres de prise en compte de l'hébergement et la restauration dans l'économie bleue, ce secteur présente donc un poids non négligeable et les choix méthodologiques à l'origine de son intégration doivent être justifiés.

Tableau 3 : Poids socio-économique des activités de l'économie bleue¹⁴ ainsi que le nombre de structures comptabilisées dans chacun des secteurs (source : Auteurs)

Activités	Production (M€)	VAB (M€)	Emploi (ETP)	Structures (Nombre)
Hébergement et restauration littoral	134,15	69,29	1 335	725
Produits de la mer	117,86	42,44	828	127
Transport maritime et services portuaires	37,9	15,84	128	16
Administration publique maritime	8,22	5,81	97	72
Industrie navale	20,28	4,93	61	16
Activités sportives, récréatives et de loisirs	6,02	3,47	41	59 ¹⁵
Formation et recherche	2,62	1,64	24	9
Associations	0,54	0,33	8	18

¹⁴ Classés par ordre décroissant à partir de l'indicateur de la valeur ajoutée

¹⁵ Pour le secteur des activités sportives récréatives et de loisirs, le fait qu'il y ait plus de structures que d'ETP s'explique par la forte présence d'emplois saisonniers.

Economie Bleue (H / R littoral)	327,59	143,75	2 522	1 065
Economie Bleue (avec H / R)	340,64	150,49	2 652	1 207
Economie Bleue (sans H / R)	193,44	74,46	1 187	317

La Figure 5 illustre la contribution directe des 8 secteurs dans l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc.

Les quatre secteurs de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc participant le plus à la création de valeur ajoutée sont (i) l'hébergement et la restauration, (ii) les produits de la mer, (iii) le transport maritime et les services portuaires et (iv) l'industrie navale. Ces quatre secteurs expliquent plus de 92 % de la valeur ajoutée de l'économie bleue du Pays.

Les secteurs les plus intensifs en main d'œuvre en dehors de l'hébergement et de la restauration, et des produits de la mer cités précédemment sont l'administration publique maritime et la formation et la recherche.

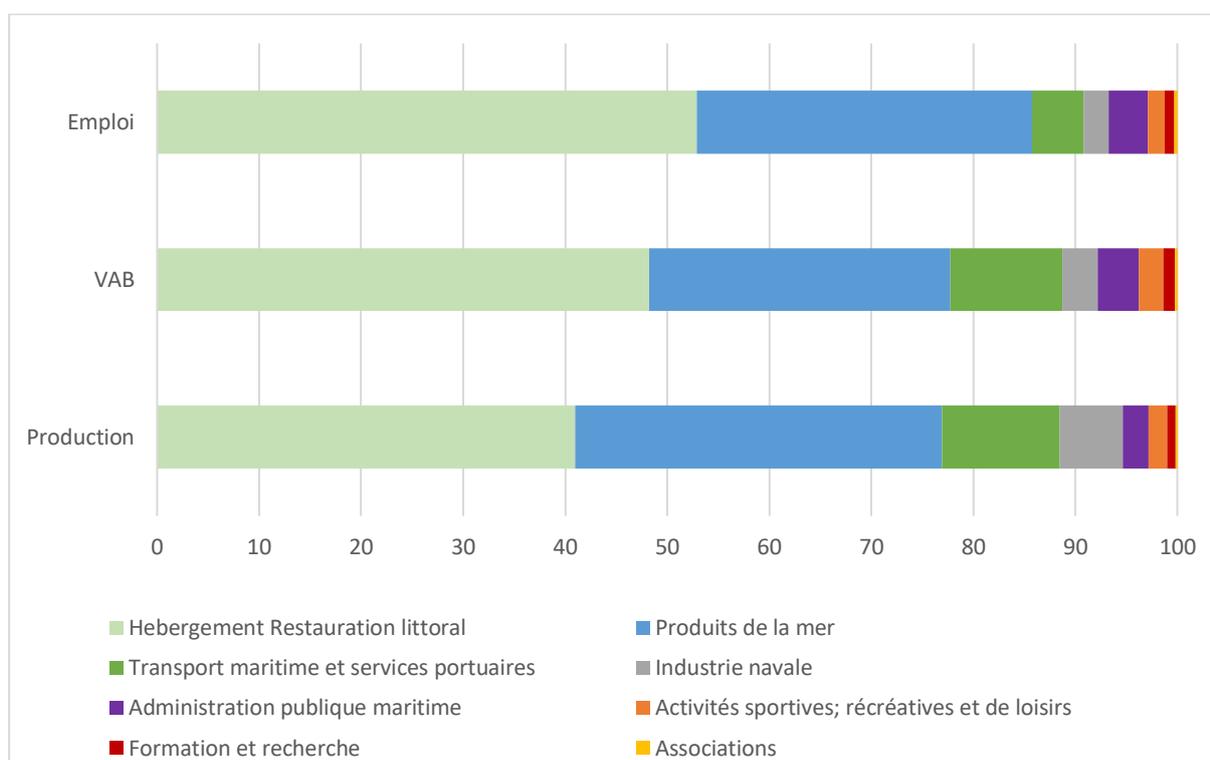


Figure 5 : Les impacts directs de l'économie bleue répartis entre les différents secteurs d'activités (source : Auteurs)

L'hébergement et la restauration en lien avec le tourisme littoral présentant plus de 50 % de l'emplois et plus de 40 % de la production est le secteur d'activité ayant le plus d'impacts directs du Pays de Saint-Brieuc. Ainsi afin d'avoir une meilleure représentation du poids des autres secteurs, l'hébergement et la restauration ne sont pas comptabilisés dans la Figure 6.

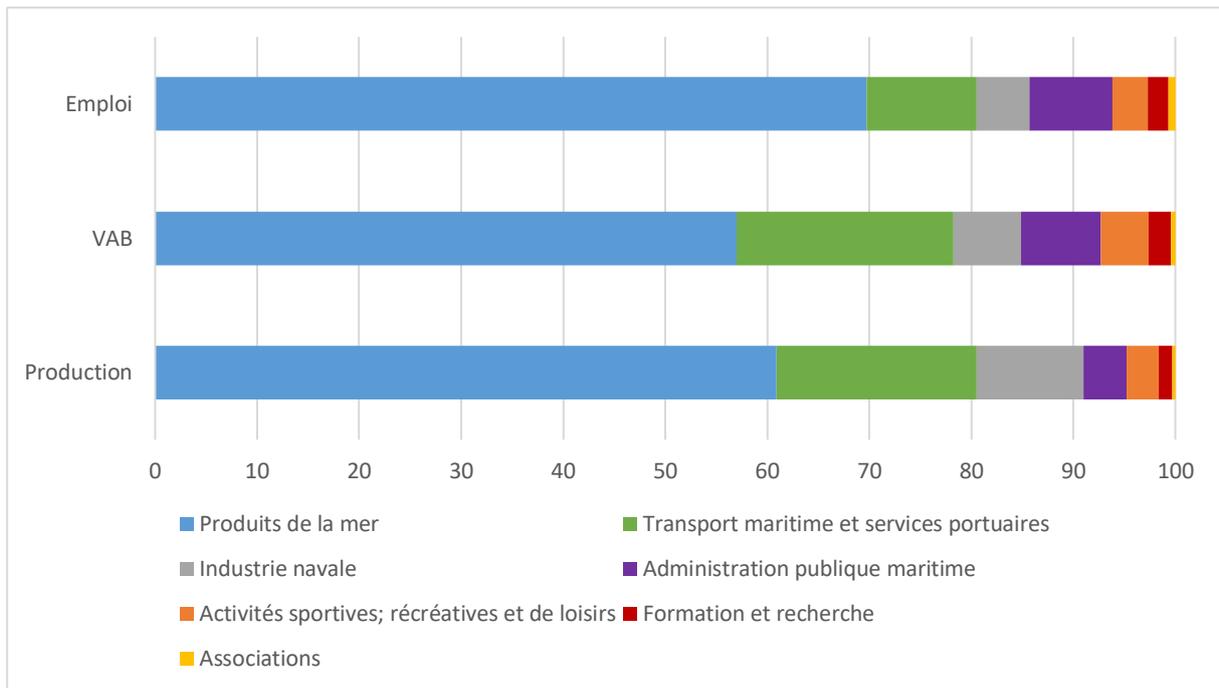


Figure 6 : Les impacts directs de l'économie bleue par secteur sans l'hébergement et la restauration en lien avec le tourisme littoral (source : Auteurs)

Les communes qui hébergent le plus grand nombre de structures et d'emplois dans l'économie bleue sont les communes littorales : Saint-Brieuc, Plérin, Saint-Quay-Portrieux, Binic-Etables-sur-Mer, Lamballe-Armor, Pléneuf-Val-André et Erquy (Figure 7 et Figure 8). Ces 7 communes représentent environ 70 % de l'emploi.

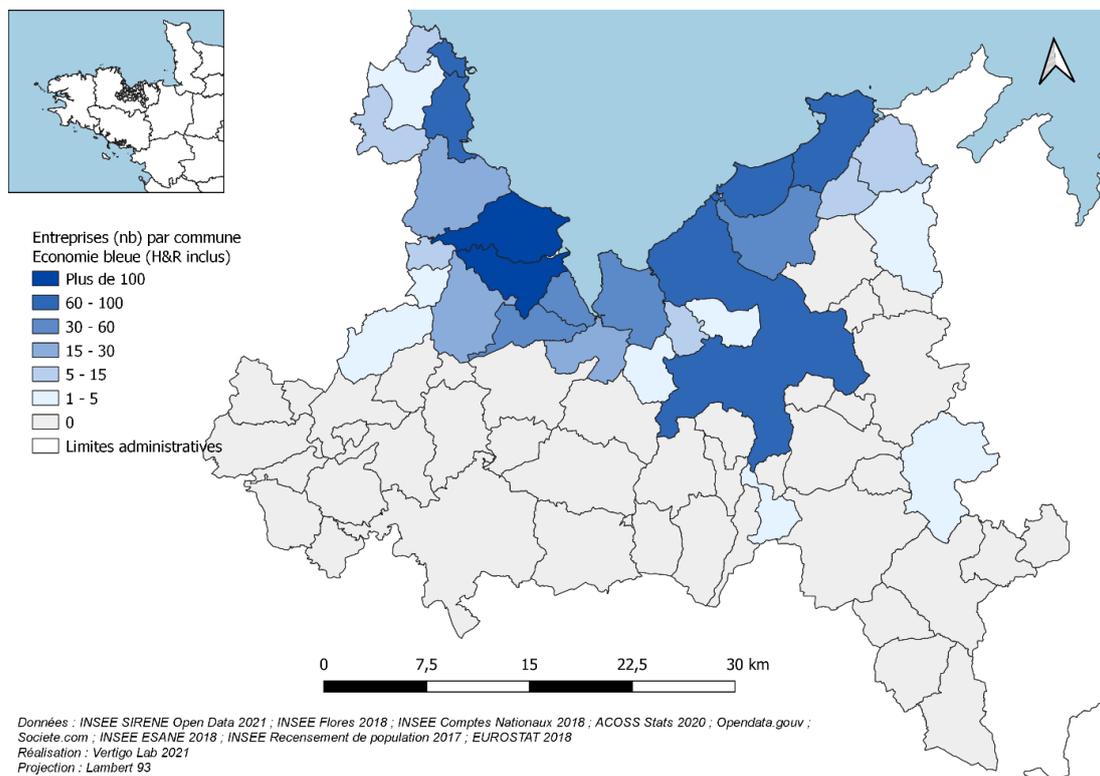


Figure 7 : Nombre d'entreprises de l'économie bleue dans les communes du Pays de Saint-Brieuc, en incluant les activités d'hébergement et de restauration en lien avec le tourisme littoral (source : Auteurs)

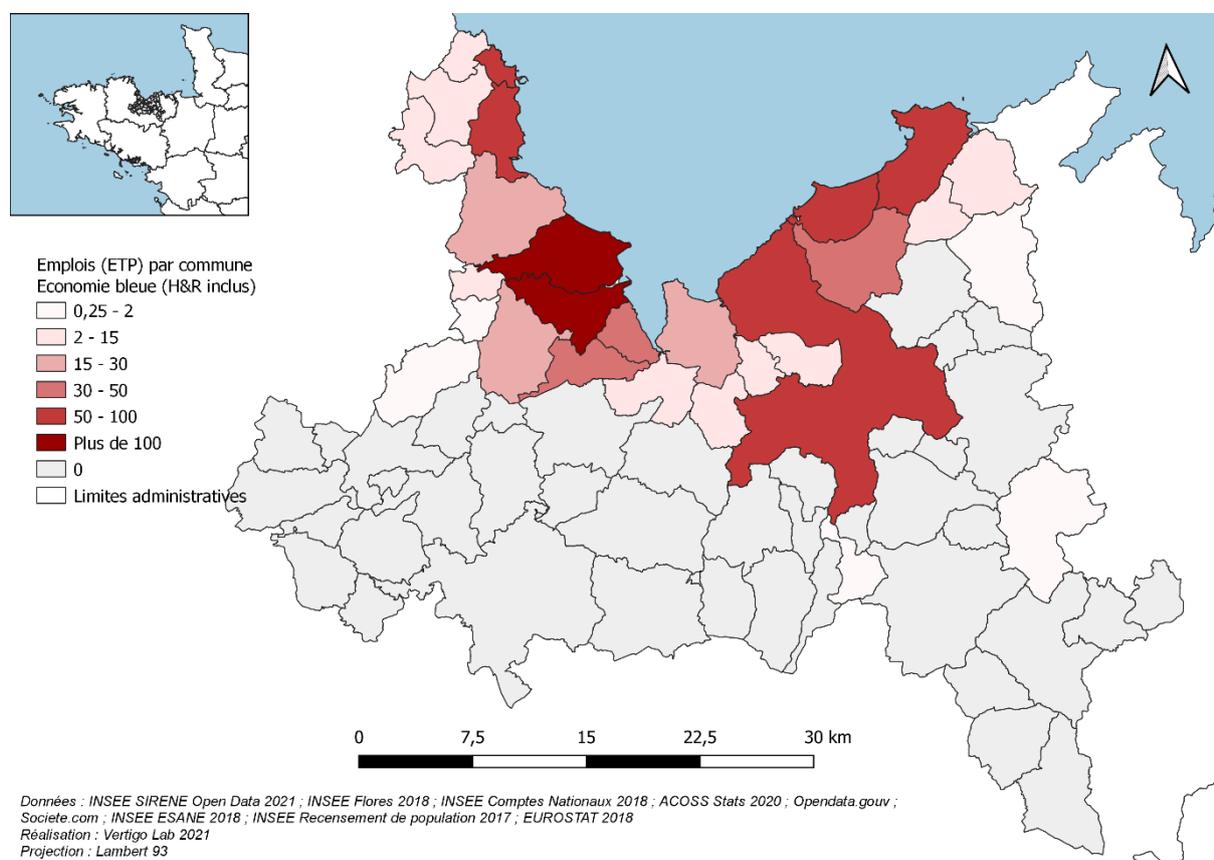


Figure 8 : Nombre d'ETP de l'économie bleue dans les communes du Pays de Saint-Brieuc, en incluant les activités d'hébergement et de restauration en lien avec le tourisme littoral (source : Auteurs). Les activités de pêche et d'aquaculture ne sont pas représentées ici car les bases de données utilisées ne permettent pas d'avoir une estimation de l'emploi par commune.

Enfin, les salaires moyens mensuels bruts ont pu être estimés à partir des moyennes nationales pour tous les secteurs. Il s'agit là de salaires qui comportent les salariés (saisonniers ou permanents) et les non-salariés (indépendants ou directeurs d'entreprises). Cette estimation a été réalisée à partir de la rémunération des salariés et des non-salariés (salaire chargé qui comprend les charges patronales et salariales) se trouvant dans le tableau emplois ressources de l'INSEE. Il a fallu utiliser un convertisseur¹⁶ pour obtenir le salaire brut mensuel par secteur (Tableau 4).

¹⁶ <https://entreprise.pole-emploi.fr/cout-salarie/>

Tableau 4 : Salaires moyens mensuels bruts estimés à partir des moyennes nationales sectorielles (source : Auteurs)

Catégories	Salaire moyen mensuel brut
Produits de la mer	2 487 €
Industrie navale	3 910 €
Transport maritime et services portuaires	3 705 €
Hébergement et restauration pour tourisme littoral	2 537 €
Formation et recherche	3 665 €
Activités sportives, récréatives et de loisirs	2 843 €
Administration publique maritime	2 770 €
Associations	2 494 €
Economie Bleue (H / R littoral)	2 605 €
Economie Bleue (avec H / R)	2 600 €
Economie Bleue (sans H / R)	2 685 €

II. Retombées socio-économiques et effets d'entraînement des secteurs de l'économie bleue (H / R littoral)

L'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc génère des impacts sur l'ensemble de l'économie du Pays de Saint-Brieuc à la fois à travers les achats auprès des fournisseurs localisés sur ce territoire (impacts indirects), et via la consommation des travailleurs présents tout au long de la chaîne de valeur (impacts induits).

L'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc génère au sein des autres secteurs d'activités du territoire (impacts indirects et induits) une production de 63,43 millions d'euros, une valeur ajoutée de 35,59 millions d'euros et soutient 250 emplois ETP dans ces autres secteurs. **L'économie bleue du territoire de Saint-Brieuc contribue donc à l'économie du territoire du Pays de Saint-Brieuc (impacts directs, indirects et induits) à hauteur de 391 millions d'euros de production, de 179 millions d'euros de valeur ajoutée et soutient 2 773 emplois ETP** (Tableau 5 et Figure 9).

Tableau 5 : Synthèse des impacts socio-économiques de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, hébergement et restauration en lien avec le tourisme littoral inclus (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

		Economie bleue (H / R littoral)		
		Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Economie bleue du Pays de Saint-Brieuc	Impacts directs	327,6	143,8	2 522

Pays de Saint-Brieuc	Impacts indirects	28,4	11,9	107
	Impacts induits	35,0	23,6	143
	Impacts totaux	391,0	179,3	2 773

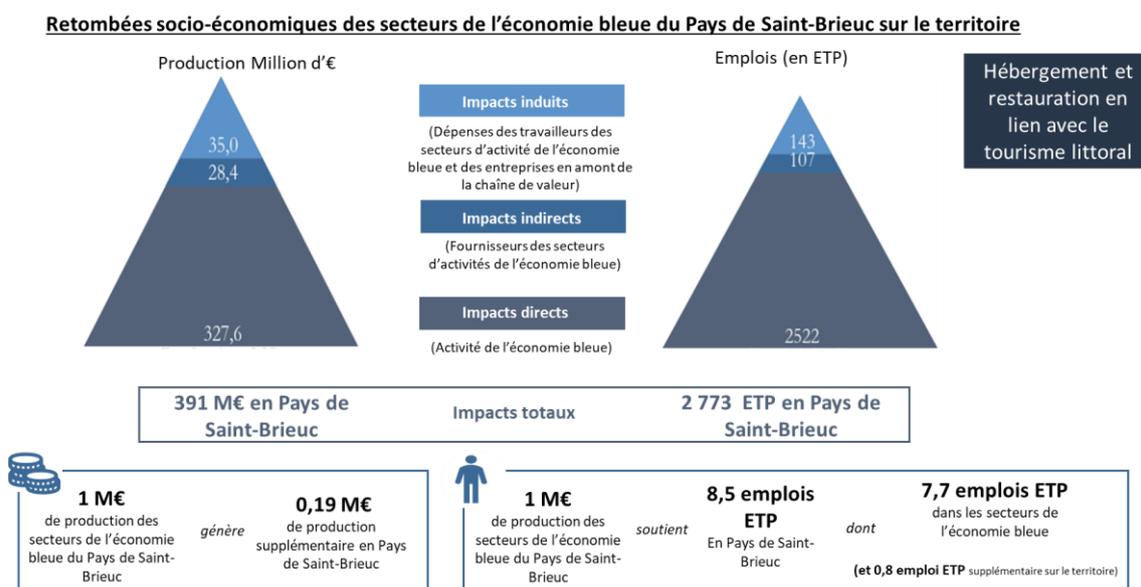


Figure 9 : Synthèse des impacts socio-économiques de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, hébergement et restauration en lien avec le tourisme littoral inclus (source Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

Clé de lecture : les activités maritimes du Pays de Saint-Brieuc (incluant les activités d'hébergement et de restauration en lien avec le tourisme littoral) soutiennent 2 522 emplois ETP pour 328 M€ de production et 144 M€ de valeur ajoutée. Les achats des entreprises de l'économie bleue auprès de leurs fournisseurs localisés dans le Pays de Saint-Brieuc génèrent pour l'économie du Pays de Saint-Brieuc 107 emplois ETP pour 28 M€ de production et 12 M€ de valeur ajoutée. Enfin, la consommation des salariés qui travaillent dans les entreprises de l'économie bleue ou dans la chaîne des fournisseurs génère pour l'économie du Pays de Saint-Brieuc 143 emplois ETP pour 35 M€ de production et 24 M€ de valeur ajoutée.

En moyenne, **1 million d'euros de production dans l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc contribue au total (impacts directs, indirects et induits) à l'économie du Pays de Saint-Brieuc à hauteur de 1,19 million d'euros de production, de 0,55 million d'euros de valeur ajoutée et soutient 8,46 emplois ETP** (Tableau 6).

Tableau 6 : Multiplicateurs de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, hébergement et restauration en lien avec le tourisme littoral inclus (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

	Economie bleue (H / R littoral)		
	Multiplicateur de production (en euros)	Multiplicateur de valeur ajoutée (en euros)	Multiplicateur d'emploi (en ETP / M€ de production)
Pays de Saint-Brieuc	1,19	0,55	8,46

Les retombées socio-économiques liées aux activités des secteurs de l'économie bleue dépassent largement les frontières du territoire et celle du département avec des impacts sur l'ensemble de la région Bretagne. L'élargissement du rayon d'analyse du Pays au département et à la région des impacts socio-économiques de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc ne modifie pas les impacts directs. Toutefois, le passage aux échelles départementale et régionale permet d'inclure à la fois un plus grand nombre de fournisseurs dans la chaîne de valeur, et davantage d'entreprises qui bénéficieront des revenus issus de la consommation des travailleurs. L'élargissement du périmètre géographique d'évaluation des impacts entraîne alors une augmentation de la valeur des impacts indirects et induits de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc (Tableau 7).

Tableau 7 : Synthèse des impacts socio-économiques de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et de la Bretagne, hébergement et restauration en lien avec le tourisme littoral inclus (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

		Economie bleue (H / R littoral)		
		Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Economie bleue du Pays de Saint-Brieuc	Impacts directs	327,6	143,8	2 522
Pays de Saint-Brieuc	Impacts indirects	28,4	11,9	107
	Impacts induits	35,0	23,6	143
	Impacts totaux	391,0	179,3	2 773
Côtes-d'Armor	Impacts indirects	39,1	16,9	153
	Impacts induits	46,9	30,9	202
	Impacts totaux	413,6	191,5	2 877
Bretagne	Impacts indirects	75,7	32,4	308
	Impacts induits	67,1	40,1	313
	Impacts totaux	470,5	216,2	3 143

A l'échelle de la Bretagne, les secteurs de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc génèrent 470 millions d'euros de production, 216 millions d'euros de valeur ajoutée et de 3 143 ETP (Figure 10).

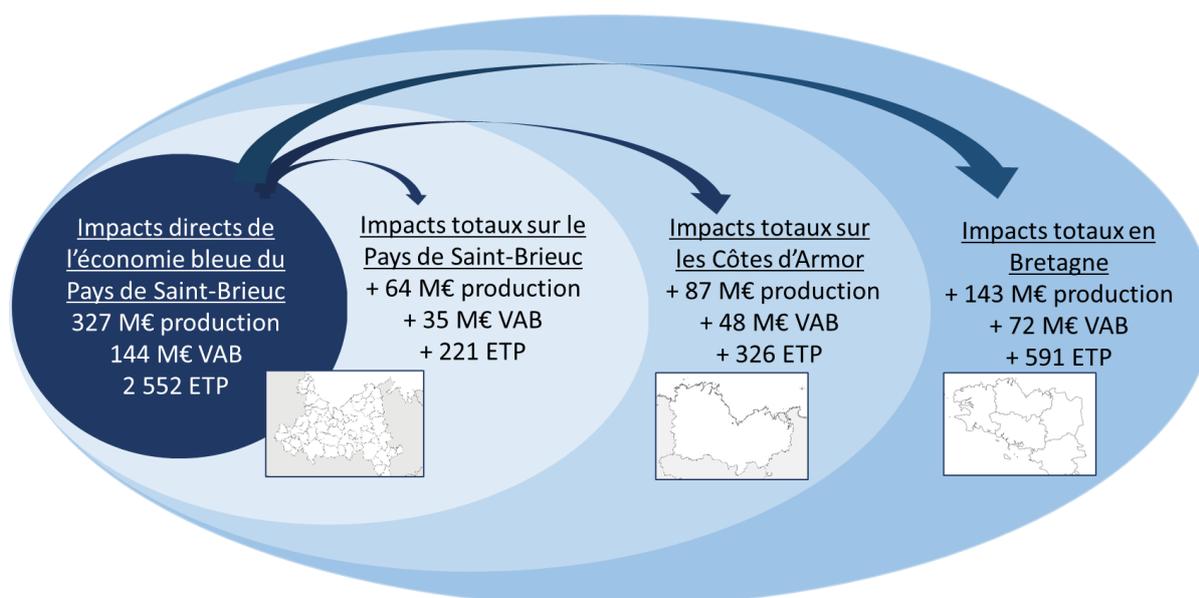


Figure 10 : Retombées socio-économiques liées aux activités des secteurs de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc à différentes échelles, hébergement et restauration en lien avec le tourisme littoral inclus (source : Auteurs)

Le tableau ci-dessous présente les multiplicateurs de production, de valeur ajoutée et d'emploi des secteurs de l'économie bleue. Les multiplicateurs sont des indicateurs de référence afin d'apprécier les effets d'entraînement (ou effets domino ou effets ricochets) qu'un secteur peut avoir sur les autres secteurs d'activités. Ils illustrent l'impact du secteur sur le territoire pour une production du secteur de 1 million d'euros. Plus les multiplicateurs sont élevés plus les impacts sur le territoire sont supposés importants.

Les multiplicateurs sont également augmentés par le changement d'échelle. En moyenne, **1 million d'euros de production dans l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc contribue au total (impacts directs, indirects et induits) à l'économie de la Bretagne à hauteur de 1,44 million d'euros de production, de 0,66 million d'euros de valeur ajoutée et soutient 9,59 emplois ETP.**

Tableau 8 : Synthèse des multiplicateurs de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et la Bretagne, hébergement et restauration en lien avec le tourisme littoral inclus (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpactTer)

	Economie bleue (H / R littoral)		
	Multiplicateur de production (en euros)	Multiplicateur de valeur ajoutée (en euros)	Multiplicateur d'emploi (en ETP / M€ de production)
Pays de Saint-Brieuc	1,19	0,55	8,46
Côtes-d'Armor	1,26	0,58	8,79
Bretagne	1,44	0,66	9,59

III. Les dynamiques sectorielles de l'économie bleue

Au sein de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc, les entreprises de chaque secteur contribuent aux impacts indirects (via les achats auprès de leurs fournisseurs) et induits (via la consommation des travailleurs dans les entreprises de l'économie bleue et dans la chaîne de fournisseurs). La

contribution des secteurs est donc dépendante à la fois des impacts directs mais également inerrante à son fonctionnement. Ainsi, les effets d'entraînement des secteurs composants l'économie bleue varient d'un secteur à l'autre. Les impacts totaux sont présentés dans le Tableau 9.

Tableau 9 : Synthèse des impacts socio-économiques totaux des secteurs de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et la Bretagne, hébergement et restauration en lien avec le tourisme littoral inclus (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

	Impacts totaux								
	Pays de Saint-Brieuc			Côtes-d'Armor			Bretagne		
	Production (M€)	VAB (M€)	Emploi (ETP)	Production (M€)	VAB (M€)	Emploi (ETP)	Production (M€)	VAB (M€)	Emploi (ETP)
Produits de la mer	137,6	53,5	907	145,2	57,6	942	165	66	1038
Services portuaires	43,9	19,4	152	45,8	20,5	161	51	23	187
Industrie navale	23,5	6,7	73	24,5	7,3	77	28	9	91
Activités sportives, récréatives et de loisirs	165,2	86,3	1 456	175,9	91,9	1 507	200	102	1 623
Hébergement Restauration (littoral)	7,0	4,1	45	7,4	4,3	47	8	5	51
Formation recherche	3,2	2,0	27	3,4	2,2	28	4	2	30
Administration	10,0	6,9	105	10,6	7,3	107	12	8	114
Associations	0,7	0,4	8	0,7	0,4	8,8	0,8	0,5	9
Economie bleue (H/L littoral)	391,0	179,3	2 773	413,6	191,5	2 878	471	216	3 143

Clé de lecture : Le secteur des produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc soutient (par ses impacts directs, indirects et induits) sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc 907 emplois ETP pour 137,6 M€ de production et 53,5 M€ de valeur ajoutée. L'augmentation du périmètre d'analyse des retombées socio-économiques permet de dire que le secteur des produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc soutient dans les Côtes-d'Armor 942 emplois ETP pour 145,2 M€ de production et 57,6 M€ de valeur ajoutée et sur l'ensemble de la Bretagne 1038 emplois ETP pour 165 M€ de production et 66 M€ de valeur ajoutée.

Tableau 10 : Multiplicateurs des activités de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes d'Armor et de la Bretagne, hébergement et restauration en lien avec le tourisme littoral inclus (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

	Pays de Saint-Brieuc			Côtes-d'Armor			Bretagne		
	Production	VAB	Emploi	Production	VAB	Emploi	Production	VAB	Emploi
Produits de la mer	1,17	0,45	7,69	1,23	0,49	7,99	1,40	0,56	8,81
Services portuaires	1,16	0,51	4,02	1,21	0,54	4,26	1,35	0,61	4,93

Industrie navale	1,16	0,33	3,61	1,21	0,36	3,82	1,38	0,43	4,49
Activités sportives, récréatives et de loisirs	1,17	0,68	7,45	1,23	0,71	7,75	1,38	0,78	8,46
Hébergement Restauration (littoral)	1,23	0,64	10,86	1,31	0,68	11,23	1,50	0,76	12,10
Formation recherche	1,23	0,78	10,19	1,31	0,82	10,57	1,48	0,90	11,45
Administration	1,21	0,84	12,71	1,29	0,89	13,07	1,43	0,95	13,84
Associations	1,24	0,76	15,56	1,33	0,81	15,99	1,51	0,90	16,94
Economie bleue (H/L littoral)	1,19	0,55	8,46	1,26	0,58	8,79	1,44	0,66	9,59

Clé de lecture : 1 million d’euros dans le secteur des produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc soutient sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc 1,17 millions d’euros (soit 0,17 millions d’euros supplémentaires), 0,45 millions d’euros de valeur ajoutée et 8 emplois ETP.

Les multiplicateurs élevés de valeur ajoutée et d’emploi dans les secteurs du service s’expliquent essentiellement par les impacts directs. En effet, ces secteurs ont généralement un fort taux de valeur ajoutée (ils ont besoin de peu d’intrants - matières premières et produits énergétiques - pour produire des services) et ils sont aussi intensifs en main d’œuvre (la production des services provient essentiellement des travailleurs, les secteurs des services sont peu capitalistiques relativement à l’industrie manufacturière).

Les perspectives de développement sont identifiées dans la Figure 11 par le degré de contribution des secteurs à l’économie territoriale. Sur cette figure, les secteurs d’activités sont situés par rapport à des valeurs relatives ramenées à une production de 1 million d’euros. Les résultats présentés sont ceux liés aux secteurs de l’économie bleue du Pays de Saint-Brieuc, toutefois les résultats sont propres au fonctionnement des secteurs avec une prédominance du poids des impacts directs par rapport aux effets d’entraînement et auraient été très similaires sur d’autres territoires.

Pour les secteurs tels que l’administration, la recherche et la formation ainsi que les associations (en haut à droite de l’axe des ordonnées), la contribution à l’emploi du territoire est importante. La forte intensité en main d’œuvre de ces secteurs est caractéristique des activités de service. La contribution élevée à la valeur ajoutée du territoire s’explique par le fort taux de valeur ajoutée de ces secteurs ainsi que la forte intensité en de main d’œuvre (la consommation des salariés dans des biens et services produits dans le Pays de Saint-Brieuc fait accroître encore davantage la contribution de ces secteurs à la valeur ajoutée sur le territoire).

Le secteur de l’hébergement et de la restauration est également un secteur intensif en main d’œuvre qui contribue fortement à la création d’emplois sur le territoire. La contribution au niveau de la valeur ajoutée de ce secteur est relativement importante, elle pourrait toutefois être augmentée par des actions de relocalisation de ses consommations intermédiaires, par exemple, par un recours plus important à des producteurs locaux.

Le secteur des activités sportives et récréatives (pictogramme du kayak dans le cadran en bas à droite), contribue fortement à la valeur ajoutée tout en étant de faible intensité en main d’œuvre. Cela s’explique par le recours à du bénévolat (principalement dans les associations sportives à but

non lucratif). C'est aussi un secteur qui a recours à des emplois saisonniers, principalement lors de la saison touristique.

Les activités des produits de la mer présentent une forte contribution à l'emploi local ainsi qu'une contribution plus restreinte à la valeur ajoutée du territoire (cadran en haut à gauche). Cette faible contribution à la valeur ajoutée peut s'expliquer par deux éléments. Premièrement, les consommations intermédiaires des activités de pêche et d'aquaculture sont majoritairement liées à l'approvisionnement en carburant. La production de carburant n'étant pas réalisée localement, les pêcheurs et conchyliculteurs ont des fournisseurs hors du territoire. On parle alors de fuite d'importation, c'est-à-dire que la richesse produite sur le territoire par les activités de pêche et d'aquaculture est réinvestie en dehors du territoire. Le deuxième élément concerne la vente et la transformation des produits de la mer. En effet, une forte proportion des volumes produits ne sont pas transformés sur le territoire et donc peu de valeur ajoutée est effectivement produite localement. Afin d'augmenter l'impact du secteur des produits de la mer sur l'économie locale, une plus grande part des productions pourrait être valorisée localement (transformation et commercialisation), et des filières énergétiques locales pourraient être développées (p. ex., filière hydrogène) tout en promouvant l'innovation et la transformation des moteurs de la pêche.

Les secteurs de l'industrie navale et des services portuaires ont une contribution moindre à l'emploi et à la valeur ajoutée du territoire. Ces secteurs sont fortement capitalistiques, c'est-à-dire avec une création de richesse tournée vers l'investissement (machines, équipements) et le maintien des moyens de production, et ils importent une part importante des matières premières utilisées (métaux, matériaux, etc.) et de l'énergie. L'augmentation de leur contribution territoriale pourrait s'appuyer sur une relocalisation de la fabrication de certains matériaux et de la production d'énergie, mais ces pistes semblent assez limitées actuellement.

Clé de lecture Figure 11 (ci-dessous) : Chaque multiplicateur des secteurs de l'économie bleue de cette étude est comparé aux multiplicateurs de production, de valeur ajoutée et d'emploi des 64 secteurs du tableau entrée sortie régionalisé du Pays de Saint-Brieuc. Sur cette figure est représentée l'échelle des centiles qui classe les 64 multiplicateurs du plus faible multiplicateur au centile 0 au plus fort au centile 100. Les multiplicateurs des secteurs de l'économie bleue y sont comparés. Par exemple, le multiplicateur d'emploi de l'hébergement et de la restauration (correspondant au centile 90) montre que ce secteur se situe au niveau des 10% des secteurs ayant la plus forte contribution en termes d'emploi alors que son multiplicateur de valeur ajoutée (correspondant au 70^{ème} centile) montre que ce secteur se situe au niveau des 30% des secteurs ayant la plus forte contribution en termes d'emploi. Le graphique ci-dessous permet de comparer les secteurs de l'économie bleue aux secteurs agrégés de l'économie du territoire selon les codes NAF de l'INSEE.

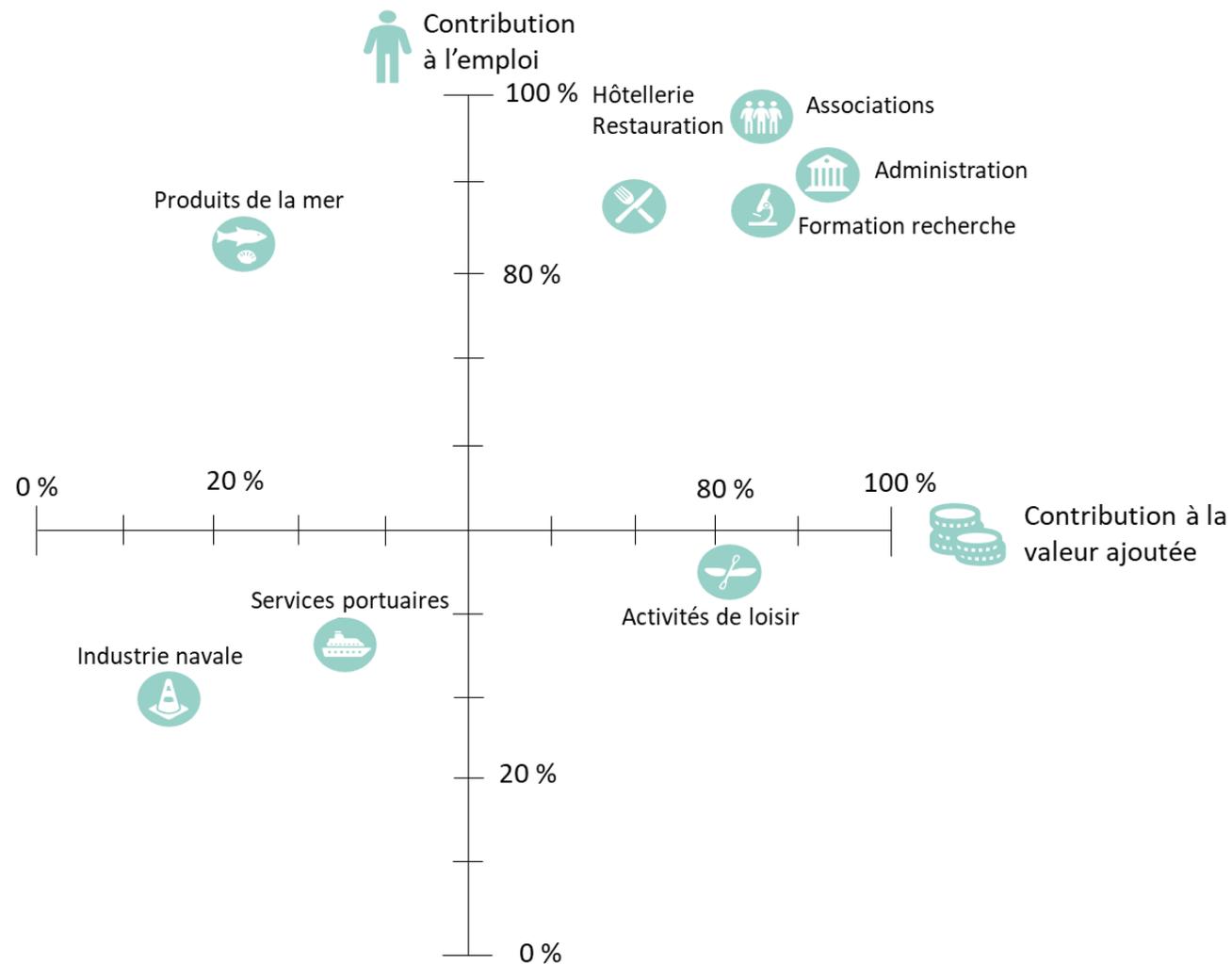


Figure 11 : Secteurs de l'économie bleue selon leur contribution à la valeur ajoutée et à l'emploi de l'ensemble des secteurs de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs)

Une analyse de spécialisation permet de positionner la dynamique des secteurs de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc au regard des tendances nationales entre les années 2015 et 2018. Ainsi, il est possible d'identifier : les secteurs pour lesquels le territoire est spécialisé et dispose donc d'un avantage comparatif ; les secteurs matures et stables ; les secteurs émergents ; et les secteurs en déclin (Figure 12).

En effet, quatre types de secteurs peuvent être identifiés :

- **Les secteurs en progression** : ce sont ceux où le territoire n'est pas spécialisé par rapport à la moyenne nationale (quotient <1) et dans lesquels il se spécialise de plus en plus (taux de variation >1 : augmentation de l'emploi entre 2015 et 2018) ;
- **Les secteurs en expansion** : ce sont ceux où le territoire est spécialisé par rapport à la moyenne nationale (quotient >1) et dans lesquels il se spécialise de plus en plus (taux de variation >1 : augmentation de l'emploi entre 2015 et 2018) ;
- **Les secteurs matures** : avec un quotient de localisation supérieur à 1, le territoire est spécialisé dans ces secteurs par rapport à la moyenne nationale, mais il voit leur importance économique baisser (taux de variation <1 : diminution de l'emploi entre 2015 et 2018) ;
- **Les secteurs connaissant une diminution d'emplois** : ce sont ceux où le territoire n'est pas spécialisé et dans lesquels il se spécialise de moins en moins (quotient <1 et taux de variation négatif : diminution de l'emploi entre 2015 et 2018).

Il est à noter que les secteurs présentés comprennent des activités maritimes et non maritimes et donc les tendances concernent l'ensemble de ces activités et non uniquement les activités en lien avec l'économie bleue :

- On observe ainsi qu'aucun secteur en lien avec l'économie bleue se trouve dans **les secteurs en expansion**. En revanche, le secteur de la culture et de la production animale, pouvant avoir un impact potentiel sur l'environnement côtier et marin et donc sur certaines activités de l'économie bleue, apparaît dans cette catégorie.
- **Dans les secteurs matures** on retrouve notamment la pêche et l'aquaculture, l'administration publique, les associations et les industries alimentaires.
- **Les secteurs en progression** comprennent la collecte, le traitement et l'élimination de déchets, l'hébergement, la recherche et le développement ainsi que l'enseignement.
- Enfin, le commerce de gros et la restauration se situent dans les **secteurs connaissant une diminution d'emplois** sur le territoire.

$$\text{Quotient} = \frac{\text{Emploi}_{R,i}}{\text{Emploi}_{R,\text{tot}}} \times \frac{\text{Emploi}_{N,\text{tot}}}{\text{Emploi}_{N,i}}$$

Équation 1 – Calcul du quotient avec $\text{Emploi}_{R,i}$ signifiant l'emploi régional pour un secteur i , $\text{Emploi}_{N,i}$ signifiant l'emploi national pour un secteur i et tot pour emploi total.

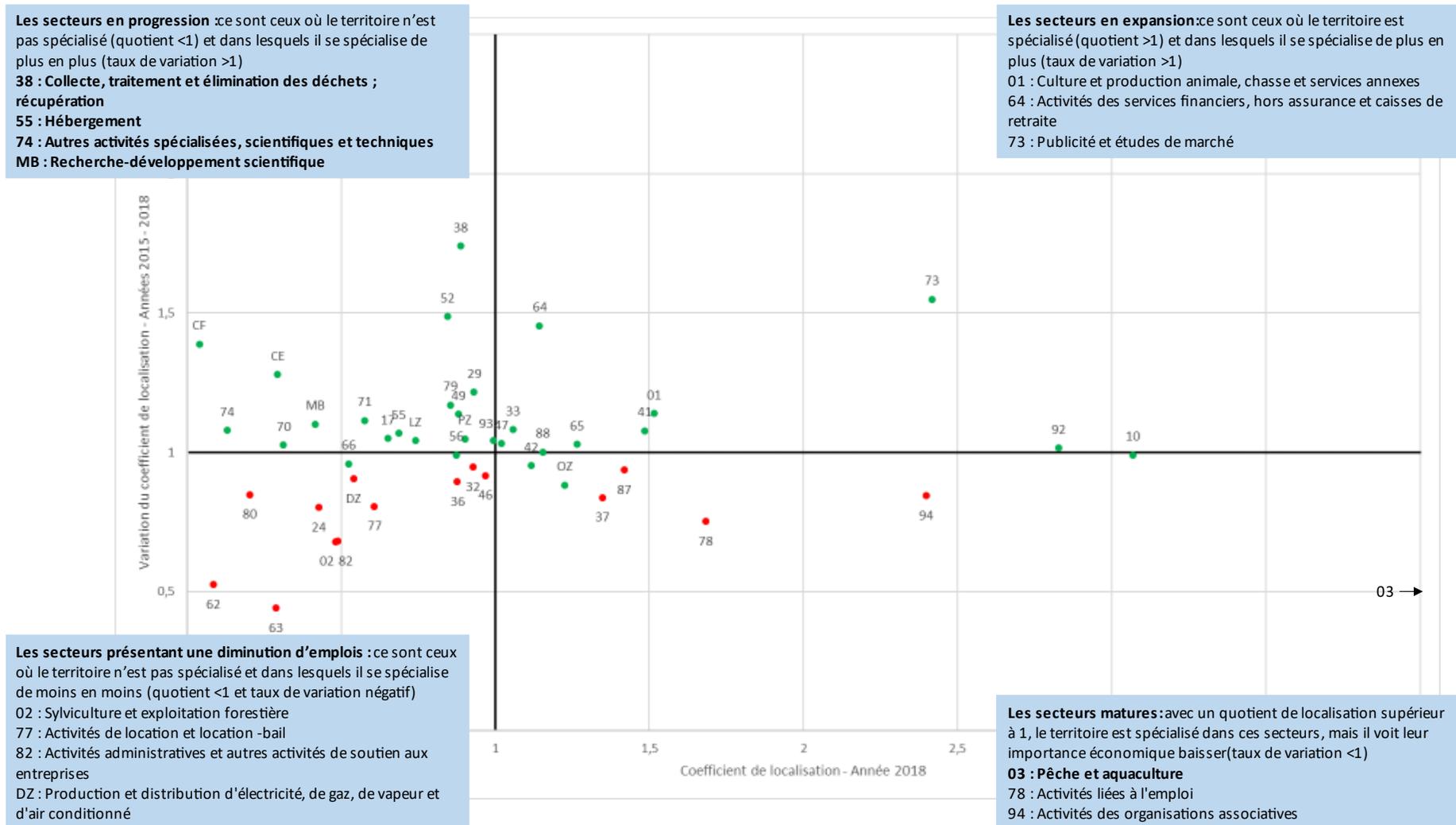


Figure 12 : Evolution des différents quotients de localisation par secteurs selon la nomenclature NAF88 pour le Pays de Saint-Brieuc. (Source : Auteurs, calcul à partir des données CLAP 2015 et FLORES 2018 de l'INSEE). Certains secteurs ont perdu des emplois (en rouge) et d'autres en ont gagné (en vert) en 3 ans. (Source : Auteurs)

Impact de la crise de la COVID-19 sur l'économie bleue

Les chiffres présentés ci-dessous sont issus de l'analyse de données de 2019. Les résultats ne prennent alors en compte l'impact de la crise sanitaire liée à la COVID-19. D'après une étude datant de juillet 2020¹⁷, les entreprises de l'économie bleue en Bretagne ont subi les effets de la crise sanitaire et elles ont globalement mieux résisté que l'ensemble de l'économie bretonne.

IV. Analyse intersectorielle de l'économie bleue

Quelle est la vision de l'économie bleue partagée par les acteurs ?

Soutenable : en terme économique, social et écologique. Son développement doit, en particulier, s'assurer du bon état des ressources et de la biodiversité.

Adaptative : face aux changements environnementaux (notamment climatique) et aux évolutions contextuelles en s'appuyant sur une gouvernance dédiée.

Motrice : en termes d'emploi, de création de vocation, d'attractivité du territoire et également en termes d'innovation et de nouvelles façons de penser et de faire (p. ex. en investiguant le champ de l'économie circulaire) afin que l'économie bleue diffuse dans les autres champs de l'économie et qu'elle soit reconnue.

Coopérative : entre secteurs afin de concilier les différents usages, entre territoires afin de mettre en avant les synergies. Il s'agit d'envisager l'économie bleue en tant qu'écosystème où la connaissance est partagée, construite et accessible à l'ensemble des acteurs.

Au sein de l'économie bleue, les synergies intersectorielles locales, régionales et nationales peuvent être encouragées. Accroître les coopérations à ces différentes échelles pourrait apporter aux secteurs de l'économie bleue divers avantages en matière : (i) de gain d'activité, (ii) d'échanges et de communication facilités, (iii) de définition d'une stratégie et d'objectifs communs, (iv) de connaissance des acteurs du secteur, (v) de structuration et de développement de ces secteurs.

A partir des analyses sectorielles¹⁸, une analyse intersectorielle de l'économie bleue a été réalisée afin d'identifier les potentielles synergies ainsi que les opportunités de développement (développement de stratégies conjointes sur l'économie circulaire, la structuration de filières, etc.).

Une analyse AFOM transversale a permis de mettre en évidence les enjeux liés au développement de l'économie bleue sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc.

¹⁷ Observatoire de l'économie maritime en Bretagne, conjoncture économique – L'économie maritime bretonne vue par les chefs d'entreprises – Bilan et perspectives. Juillet 2020.

¹⁸ Les AFOM sectorielles sont présentées dans la partie suivante.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Un fort potentiel de valorisation des produits de la mer locaux ; - Une forte attractivité des milieux naturels et des paysages ; - Un lien fort entre la recherche et la pêche sur les enjeux de ressources et un renforcement nécessaire des sites d'études locaux pour la recherche ; - L'existence de programmes de financements favorisant des projets collaboratifs avec la pêche ; - Une tendance vers l'amélioration de la qualité de l'eau d'un point de vue bactériologique à confirmer ; - Un très bon retour d'expérience des acteurs ayant participé à la CML malgré un besoin de renforcement de ses prérogatives (vers un rôle plus stratégique et pérenne) ; - Une vision maritime du territoire en plein essor ; - Une bonne intégration des acteurs socio-professionnels dans les structures de concertation environnementales ; - Un développement du tourisme tourné vers les secteurs maritimes historiques et la qualité de l'environnement, facteur de durabilité et de différenciation ; - Une volonté affichée de promouvoir des approches collectives de gestion des usages liés à la plaisance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un manque d'identité partagée de la baie qui nuit à la valorisation des produits de la mer ; - Une incertitude sur les impacts de l'éolien offshore ; - Des difficultés d'installation de nouveaux usages sur le littoral ; - Une nécessité d'améliorer la structuration des circuits de commercialisation et de transformation sur le territoire afin de limiter les fuites vers d'autres territoires ; - Une adaptation nécessaire des activités portuaires aux mutations de leurs usages ; - Une faible attractivité des métiers de la pêche et portuaires liée aux conditions de travail et à une faible connaissance des autres métiers de façon générale ; - Une multiplication des usages touristiques devant prendre en compte la fragilité des milieux dans lesquels ils opèrent ; - Une concertation entre les acteurs maritimes parasitée par la faible acceptabilité du projet éolien ; - Une identité maritime peu reconnue et à renforcer ; - Une articulation complexe entre les différents échelons administratifs sur l'espace marin (complexité réglementaire et multiplicité des interlocuteurs non spécifiques au territoire de Saint-Brieuc) ; - Une implication des collectivités sur les thématiques maritimes à encourager.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Un potentiel important en matière de développement de l'économie circulaire pour la valorisation des déchets et des co-produits ; - Des opportunités de collaboration avec d'autres territoires bretons sur les sujets des halles à marée et du commerce dans un contexte où la Bretagne joue un rôle moteur en matière de politique maritime ; - Une possibilité de mutualiser les compétences au sein des activités maritimes et avec d'autres secteurs implantés sur le territoire (électricité, mécanique maritime, maintenance, voilerie) ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Une incertitude concernant les impacts du changement climatique (biodiversité, ressources halieutiques, dynamique des milieux, agents pathogènes) et leurs répercussions sur les secteurs (en particulier, pêche et aquaculture) ; - Risques importants liés à la dégradation de la qualité de l'eau en matière d'eutrophisation et nécessité de mieux prendre en compte le lien d'interdépendance entre activités terrestres et côtières (altération de l'image de la baie) ; Ceci pourrait se traduire par une meilleure concertation entre acteurs terrestres et maritimes ; - Des changements de comportements des consommateurs à anticiper (attentes fortes

<ul style="list-style-type: none"> - Des attentes sociétales fortes pour favoriser des activités avec une meilleure durabilité environnementale. 	<ul style="list-style-type: none"> sur les sujets environnementaux et circuits courts) ; - Une forte compétitivité des autres territoires bretons et une nécessité de se démarquer (p. ex., en matière de plaisance) ; - Des liens à construire entre les documents stratégiques terrestres existants et les domaines côtiers et maritimes.
---	--

Les enjeux identifiés ont été mis au regard des six axes thématiques définis dans le cadre du DLAL FEAMPA par la Région Bretagne en octobre 2021 : (1) Attractivité des métiers de la mer, (2) Valorisation des ressources maritimes locales, (3) Economie circulaire, (4) Préservation de l'environnement marin et littoral, (5) Education à la mer, (6) Gouvernance des territoires maritimes et planification spatiale de la zone côtière. Ainsi, pour chaque axe, des orientations peuvent être formulées.

- **Attractivité des métiers de la mer**

- Communiquer et valoriser les métiers des secteurs de l'économie bleue auprès du grand public et dans les collèges et lycées en mettant en avant le caractère maritime du territoire ;
- Mener une réflexion sur les pistes d'amélioration des conditions de travail et de l'accès au logement des travailleurs (p. ex., un réseau spécifique de location pour les saisonniers des activités maritimes ; des chaînes logistiques pour les hébergements isolés, une représentation des acteurs de l'économie bleue dans les instances territoriales pour appuyer la problématique) ;
- Promouvoir et faciliter le recrutement pour ces métiers en s'appuyant sur des structures locales (p. ex., augmenter les moyens de CAP Avenir) ou en développant de nouvelles structures (p. ex, groupement d'employeurs spécifiques aux activités maritimes) ;
- Continuer à développer la vision maritime du territoire en mettant en avant les potentiels en termes d'emploi et de retombées économiques sur le territoire ;
- Mutualiser les compétences, les initiatives et les réseaux au sein des activités maritimes et avec d'autres secteurs implantés sur le territoire (p. ex., électricité, mécanique maritime, maintenance, voilerie).

- **Préservation de l'environnement marin et littoral**

- Renforcer les sites d'études locaux pour la recherche ;
- Elaborer un état des lieux de la biodiversité de la baie et investiguer l'impact du changement climatique sur les écosystèmes de la baie ;
- Maintenir les liens entre la recherche / structures de concertation environnementale et les activités économiques pour le développement de projets collaboratifs (en particulier sur la gestion des ressources et les impacts du changement climatique) ;

- Développer des études à l'échelle du département en bénéficiant de la collaboration au sein de la CML ;
- Rassembler la connaissance relative à la baie dans un seul portail de données, valoriser ces données par le biais des spécialistes (p. ex., en statistique, en outil de communication, en analyse) ; communiquer et vulgariser des éléments concrets auprès du grand public ;
- S'appuyer sur les activités de loisir locales pour mettre en avant la richesse de la baie et les impliquer dans les initiatives de récolte de données à travers des initiatives de science participative ou menées avec des associations environnementales (p. ex., sensibilisation, action de nettoyage) ;
- Continuer les efforts menés sur la qualité bactériologique de l'eau ;
- Mieux prendre en compte le lien d'interdépendance entre activités terrestres et côtières sur les questions d'eutrophisation à travers une meilleure concertation entre acteurs terrestres et maritimes ;
- Promouvoir une vision raisonnée du tourisme s'appuyant sur un tourisme en lien avec la qualité du milieu marin et se servir de cet aspect comme facteur de différenciation par rapport à d'autres territoires ;

- **Economie circulaire**

- Rendre tangible le concept d'économie circulaire par la démonstration des effets en s'appuyant sur des cas d'application
- Développer des initiatives d'économie circulaire pour la valorisation des déchets et des co-produits de la pêche et de l'aquaculture (p. ex., plateforme de valorisation des co-produits de la mer, appel à manifestation d'intérêt) et favoriser l'utilisation de matériaux non-issus de la pétrochimie
- Réfléchir à l'intégration de stratégies d'économie circulaire dans le cadre des activités portuaires (élément de différenciation territoriale)
- S'appuyer sur des collaborations menées à l'échelle de la Bretagne (p. ex., halles à marée et du commerce)
- Travailler à l'opérationnalisation des préconisations issues des études
- Solliciter des acteurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation au sein d'un tiers lieu dédié à la co-construction pour lever les points bloquants de la mise en œuvre opérationnelle des projets (p. ex., Totem de l'innovation ; projet avec des étudiants) et pour élaborer de nouveaux modèles économiques
- Former les élus et les citoyens sur cette thématique

- **Education à la mer**

- Multiplier les initiatives d'éducation à la mer (p. ex., les classes de mer, aires marines éducatives, actions en lien avec l'Education Nationale) à destination des écoles, des collèges et des lycées (pour faciliter le lien avec la valorisation des métiers maritimes) en améliorant, entre autres, les moyens financiers et les structures d'accueil à bord
- Assurer de la pérennité des réseaux, en particulier en facilitant l'accès au financement (p. ex., en avançant les fonds aux acteurs au lancement du projet)
- Fédérer et structurer la multitude d'initiatives et diffuser la connaissance à travers un lieu physique (cf. cité de la mer à Cherbourg, Océanopolis à Brest) et des outils (p. ex., outil numérique, moyens innovants et expérientiels comme la réalité virtuelle, collaboration avec des influenceurs)
- Former les élus aux enjeux maritimes
- Améliorer la communication sur les enjeux maritimes du territoire à destination des habitants (mettre l'accent sur les aspects positifs)
- Se servir des activités touristiques pour promouvoir la vision maritime du territoire
- S'appuyer sur des projets événementiels pour la diffusion de connaissances maritimes et la sensibilisation
- Examiner la possibilité de développer des formations maritimes dans la baie de Saint-Brieuc

- **Valorisation des ressources maritimes locales**

- Améliorer la structuration des circuits de commercialisation et de transformation localement afin de limiter les fuites de valeurs vers d'autres territoires bretons ou nationaux (p. ex, favoriser des circuits où les produits qui sortent du territoire sont prêts à être consommés) ;
- S'appuyer sur la structuration des filières françaises et régionales et s'organiser pour donner plus de poids et de valeur aux produits bretons afin de gagner des parts de marché sur l'importation. Cette mise en valeur des produits bretons peut aussi permettre de renforcer l'image de qualité des produits qui sont la spécialité de la baie (p. ex., la Coquille Saint-Jacques). En complément des labels certifiant la provenance des produits locaux, il est également nécessaire de développer les produits écolabellisés (p. ex., MSC, STG, Label Rouge) afin que des acteurs comme la restauration collective puissent se fournir localement tout en répondant aux exigences de la loi Egalim ;
- Valoriser les espèces qui ont une gestion des pêches répondant aux critères de durabilité recherchés (p. ex, plusieurs espèces débarquées localement sont sous quota et ont une gestion

fondée sur le Rendement Maximum Durable¹⁹ ; la gestion de la coquille Saint-Jacques est exemplaire) ;

- S'appuyer sur le développement touristique afin de faire connaître et de promouvoir les productions halieutiques locales ;
- Anticiper les changements de comportements des consommateurs (p. ex., circuits courts, ventes directes, consommation locale ; consommation de produits plus transformés) ;
- Anticiper les variations de productions halieutiques liées aux impacts du changement climatique en diversifiant les activités et les espèces pêchées pour avoir des activités soutenables sur le long terme ;
- Communiquer sur le changement de pratiques des pêcheurs et des conchyliculteurs considérant de plus en plus l'impact de leur activité sur le climat et la biodiversité (p. ex., initiative d'économie circulaire, changement d'engin, travail avec les Aires Marines Protégées) ;
- Travailler à l'opérationnalisation des préconisations issues des études réalisées sur le territoire pour les produits de la mer ;
- Encourager le développement d'une identité partagée de la baie bénéficiant à la valorisation des produits de la mer (p. ex., certification ou label lié au territoire et à la qualité environnementale des produits).

- **Gouvernance des territoires maritimes et planification spatiale de la zone côtière**

- Des liens à construire entre les documents stratégiques terrestres existants (SRADDET, SCOT, SAGE etc.) et les domaines côtiers et maritimes
- Améliorer la communication sur l'articulation entre les différents échelons administratifs sur l'espace marin au niveau du territoire (sur les procédures réglementaires et rôle des différents interlocuteurs)
- Encourager l'implication des collectivités sur les thématiques maritimes
- Capitaliser sur les retours d'expérience positifs sur la CML pour renforcer et étendre ses prérogatives (vers un rôle plus stratégique et pérenne au-delà de l'instrument financier) et développer des outils communs. Faire évoluer la CML vers un lieu de réflexion, un tiers-lieu facilitant les échanges entre les acteurs du littoral et de l'espace maritime
- Améliorer la concertation pour s'assurer d'une meilleure acceptabilité des nouveaux usages sur le territoire

¹⁹ Le Rendement Maximum Durable est la plus grande quantité de captures que l'on peut extraire d'un stock halieutique à long terme et en moyenne, dans les conditions environnementales existantes (moyennes), sans affecter significativement le processus de reproduction [définition FAO]

- Développer une vision stratégique partagée à l'échelle du Pays de Saint-Brieuc par opposition à de la concertation sur des projets isolés (des visions stratégiques à l'échelle sectorielle émergent mais nécessité d'élaborer une vision transversale et prospective sur les filières innovantes et les facteurs de différenciation du territoire)
- Faciliter l'émergence de vision innovante et créer une dynamique à l'échelle de la Bretagne à travers les GALPA
- Réfléchir à l'intégration d'autres acteurs dans le CML (p. ex., représentants de l'Education Nationale et d'association de « défense » de l'environnement) pour anticiper les potentiels blocages de certains projets
- Promouvoir des approches collectives de gestion des usages liés à la plaisance (p. ex., à travers la SPL)
- Bénéficier d'approches collaboratives à l'échelle de la Bretagne sur les sujets des halles à marée et du commerce (p. ex., discussion sur un Groupement d'Intérêt Portuaire pour les halles à marée)
- S'appuyer sur les ports et les points de débarquement pour valoriser les métiers maritimes du territoire ainsi que les démarches innovantes (p. ex., économie circulaire, transition énergétique et décarbonation)

APPROCHE SECTORIELLE DE L'ÉCONOMIE BLEUE

Afin de comprendre plus précisément comment l'économie bleue participe à l'économie du territoire du Pays de Saint-Brieuc, une analyse sectorielle est proposée. Pour chacun des huit secteurs d'activités composant l'économie bleue, sont présentées les caractéristiques socio-économiques, les retombées socio-économiques, une analyse des enjeux sous forme de matrice AFOM ainsi que des perspectives de développement.

I. Fiche Produits de la Mer

Le secteur « **produits de la mer** » rassemble la chaîne de valeur prenant en compte la production primaire (pêche professionnelle, aquaculture), la transformation, la commercialisation et la gestion des activités halieutiques. Il correspond à 127 structures et 828 emplois ETP sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc.

Secteur des Produits de la Mer				
Activité	Code NAF associé (NAF732)	Périmètre sectoriel	Etablissement (Nombre)	ETP (Nombre salariés et non-salariés)
Pêche et aquaculture	03.11Z - Pêche en mer 03.21Z - Aquaculture en mer	Navires de pêche enregistrés dans le quartier maritime de Saint-Brieuc ; entreprises dont le siège social se trouve sur le territoire – même si une partie de l'activité est hors du territoire	86	578
Commerce de gros des produits de la mer (Mareyage) Commerce de détail des produits de la mer (Poissonnerie)	46.38A - Commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques 47.23Z - Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé		30	160
Transformation et conservation des produits de la mer	10.20Z - Transformation et conservation de poissons, de crustacés et de mollusques		8	81
Gestion de la pêche et de l'aquaculture	70.22Z - Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion		3	9
	94.12Z - Activités des organisations professionnelles			

La pêche sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc joue un rôle prépondérant notamment au niveau des deux halles marées d'Erquy et de Saint-Quay-Portrieux respectivement 4^e et 6^e halles à marée en tonnage en France en 2016²⁰. Le quartier maritime de Saint-Brieuc compte 156 navires, 36 font plus de 12 mètres et 25 pratiquent la pêche hauturière²¹. On y retrouve également une activité de

²⁰ Statista – « Classement des dix criées françaises les plus importantes en 2016, en tonnage », <https://fr.statista.com/statistiques/533722/creees-francaises-plus-importantes-tonnage/>

²¹ Activité des navires de pêche Quartier Maritime Saint-Brieuc 2019, IFREMER

pêche à pied avec près de 43 pêcheurs. Les Côtes-d’Armor sont marquées par une forte activité conchylicole principalement mytilicole. Sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc, la production mytilicole est générée par 19 entreprises²² conchylicoles sur 585 ha de concession ostréicole et 55 km de bouchots²³. 12 entreprises de mareyage se trouvent dans le Pays de Saint-Brieuc pour 153 emplois et 59,1 M€ de chiffre d’affaires. Le territoire compte 12 poissonneries avec 53,6 ETP. La transformation des produits de la mer dans le Pays de Saint-Brieuc concerne 8 établissements pour 81,6 ETP.

L’ensemble des entreprises et des emplois sont répartis sur le territoire tel que présenté sur les Figure 13 et Figure 14. Les communes qui hébergent le plus grand nombre d’emplois dans le secteur des produits de la mer sont les communes littorales d’Erquy, et de Saint-Quay-Portrieux.

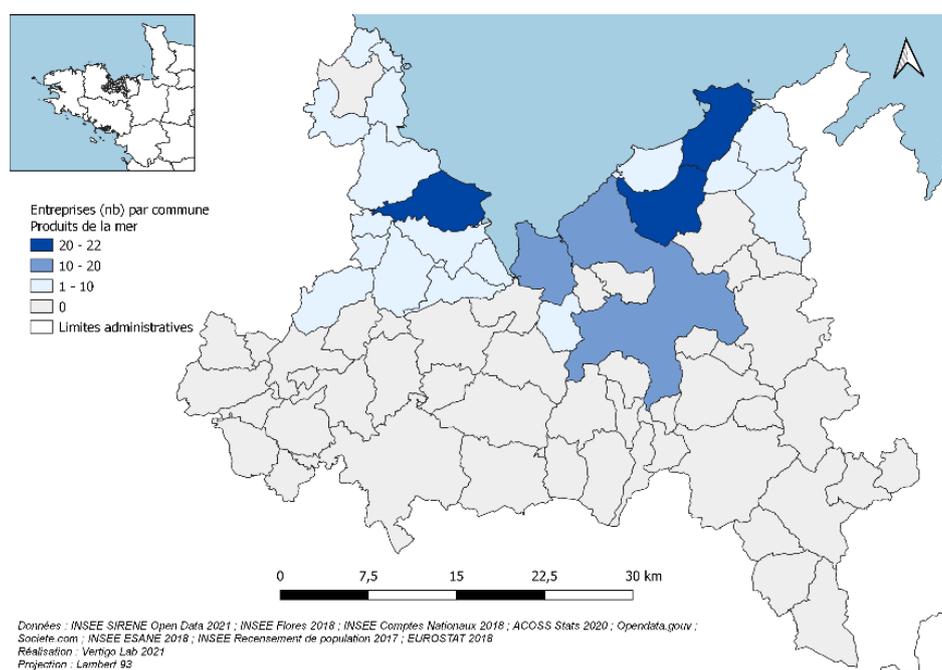


Figure 13 : Carte du nombre d’entreprises du secteur des produits de la mer dans les communes du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs)

²² Armorstat – « Les filières Pêche et Aquaculture dans le Pays de Saint-Brieuc : Données socio-économiques » ; Version du 23 février 2016

²³ Armorstat – « La Conchyliculture en Côtes-d’Armor » données de 2013

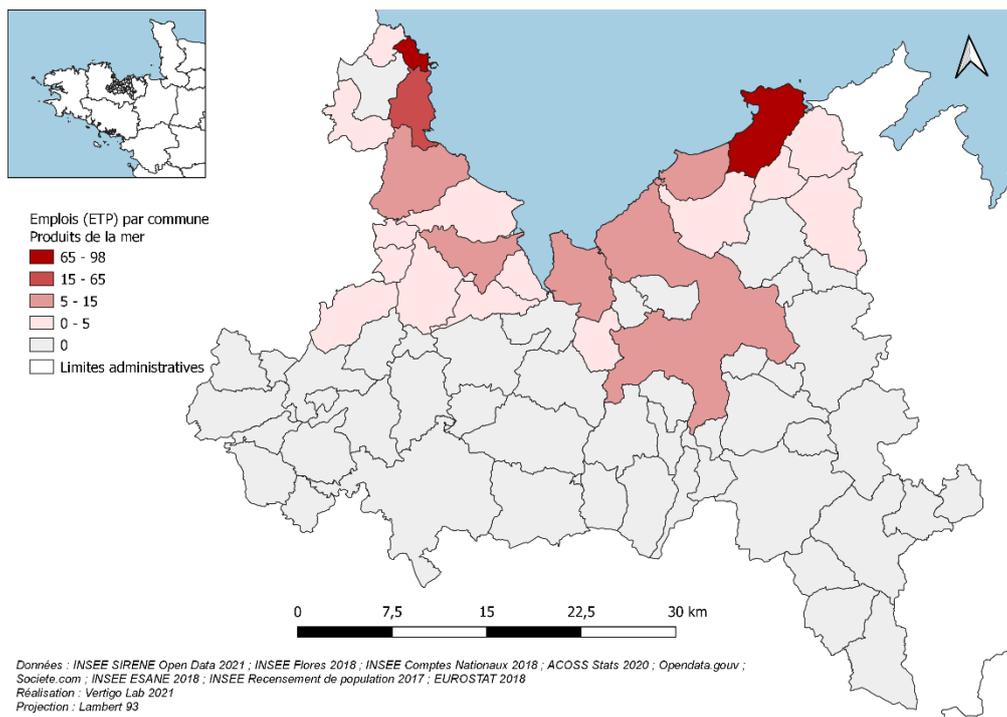


Figure 14 : Carte du nombre d'ETP du secteur des produits de la mer dans les communes du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs). Les activités de pêche et d'aquaculture ne sont pas représentées ici car les bases de données utilisées ne permettent pas d'avoir une estimation de l'emploi par commune.

1 Poids socio-économique des produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc

En 2019, le secteur des produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc génère 117,9 millions d'euros de production et 42,4 millions d'euros de valeur ajoutée. Il s'appuie sur un total de 828 emplois ETP (Tableau 11). Ainsi, les impacts directs des produits de la mer contribuent à l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc à hauteur de 36 % de production, 29,5 % de valeur ajoutée et 32,8 % de l'emploi.

Tableau 11 : Les impacts directs des activités du secteur des produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs)

	Produits de la mer		
	Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Impacts directs	117,9	42,4	828
Contribution au secteur de l'économie bleue	36,0 %	29,5 %	32,8 %

La Figure 15 expose la contribution directe des 4 activités du secteur des produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc. La pêche et l'aquaculture représentent les activités les plus importantes pour les trois indicateurs socio-économiques suivies par la commercialisation.

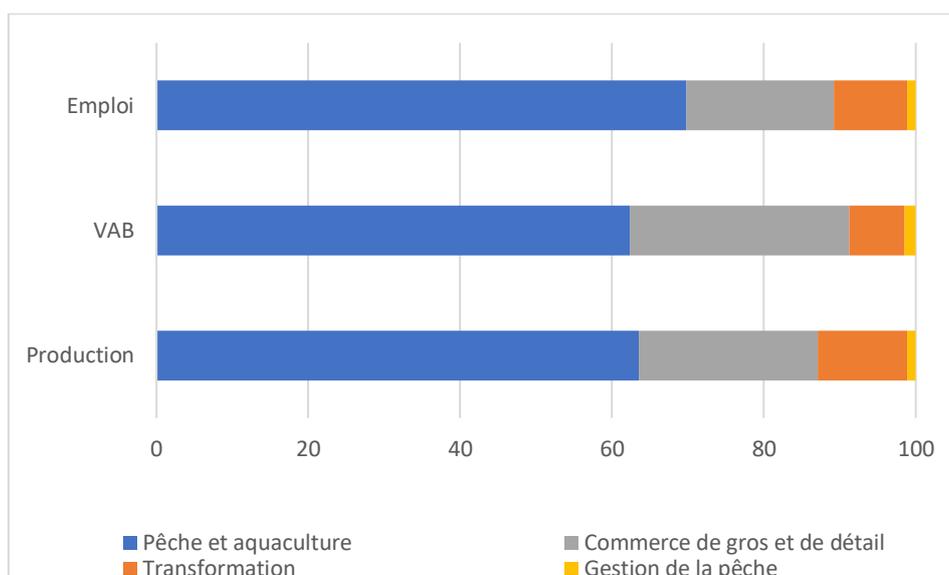


Figure 15 : Contribution des différentes activités du secteur des produits de la mer aux impacts directs du secteur des produits de la mer (source : Auteurs)

Les salaires moyens mensuels bruts ont pu être estimés à partir des moyennes nationales pour tout le secteur des produits de la mer. Il s'agit là de salaires qui comportent les salariés (saisonniers ou permanents) et les non-salariés (indépendants ou directeurs d'entreprises)²⁴.

Le salaire moyen dans le secteur des produits de la mer se situe légèrement en deçà de la moyenne des secteurs de l'économie bleue (Tableau 12).

Tableau 12 : Salaires moyens mensuels bruts estimés à partir des moyennes nationales sectorielles (source : Auteurs)

Catégories	Salaire moyen mensuel brut
Produits de la mer	2 487 €
Economie Bleue (H / R littoral)	2 605 €

2 Retombées socio-économiques du secteur des produits de la mer sur le Pays de Saint-Brieuc

Le secteur des produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc génère des impacts sur l'ensemble de l'économie du Pays de Saint-Brieuc à la fois à travers les achats auprès des fournisseurs localisés

²⁴ Cette estimation a été réalisée à partir de la rémunération des salariés et des non-salariés (salaire chargé qui comprend les charges patronales et salariales) se trouvant dans le tableau emplois ressources de l'INSEE.

sur ce territoire (impacts indirects), et via la consommation des travailleurs présents tout au long de la chaîne de valeur (impacts induits).

Le secteur des produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc génère au sein des autres secteurs d'activités du territoire (impacts indirects et induits) une production de 19,7 millions d'euros, une valeur ajoutée de 11,1 millions d'euros et soutient 79 emplois ETP dans ces autres secteurs. **Le secteur des produits de la mer du territoire de Saint-Brieuc contribue donc à l'économie du territoire du Pays de Saint-Brieuc (impacts directs, indirects et induits) à hauteur de 137,58 millions d'euros de production, de 53,5 millions d'euros de valeur ajoutée et soutient 906 emplois ETP** (Tableau 13 ; Figure 16).

Tableau 13 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur des produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpactTer)

		Secteur des produits de la mer		
		Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc	Impacts directs	117,9	42,4	828
	Impacts indirects	9,1	3,9	36
Pays de Saint-Brieuc	Impacts induits	10,6	7,1	43
	Impacts totaux	137,6	53,5	906

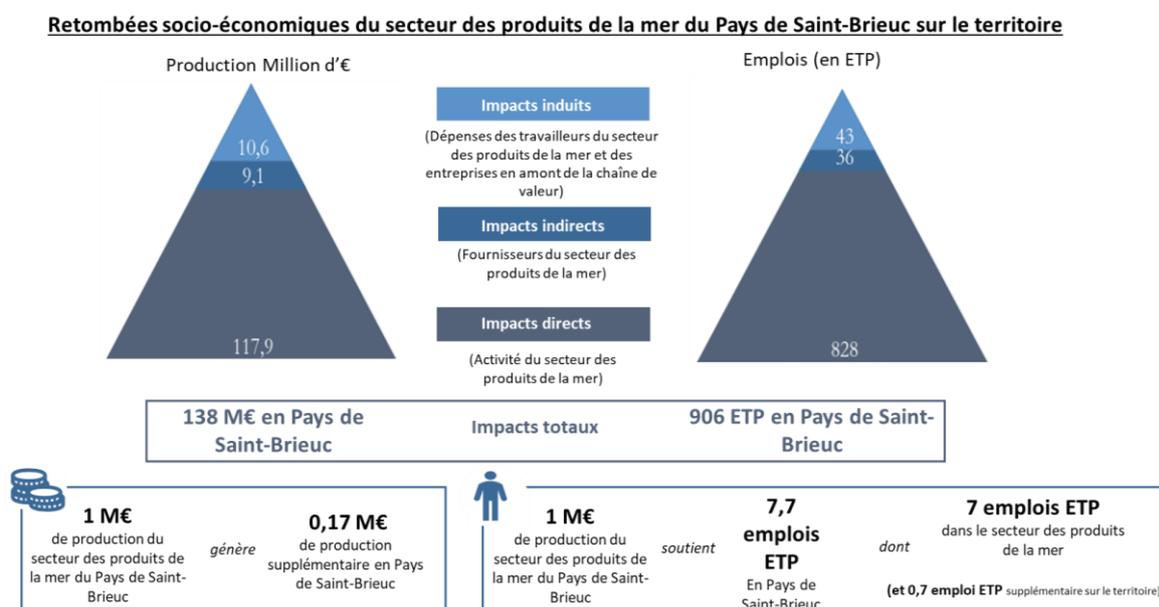


Figure 16 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur des produits de la mer sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs)

Clé de lecture : le secteur des produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc soutient (impacts directs) 828 ETP pour 117,9 M€ de production et 42,4 M€ de valeur ajoutée. Ces activités génèrent (impacts indirects) 36 ETP pour 3,9 M€ de production et 9,1 M€ de valeur ajoutée pour les fournisseurs de ces activités dans le Pays de Saint-Brieuc. Enfin, le secteur des produits de la mer génère (impacts induits) 43 ETP pour 10,6 M€ de production et 7,1 M€ de valeur ajoutée à la suite de la

consommation non seulement des salariés des entreprises maritimes du Pays de Saint-Brieuc, mais aussi des salariés des fournisseurs de ces activités (liés aux impacts indirects).

En moyenne, **1 million d'euros de production dans le secteur des produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc contribue au total (impacts directs, indirects et induits) à l'économie du Pays de Saint-Brieuc à hauteur de 1,17 million d'euros de production, de 0,55 million d'euros de valeur ajoutée et soutient 7,69 emplois ETP.**

Tableau 14 : Les multiplicateurs du secteur des produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

Secteur des produits de la mer			
	Multiplicateur de production (en euros)	Multiplicateur de valeur ajoutée (en euros)	Multiplicateur d'emploi (en ETP / M€ de production)
Pays de Saint-Brieuc	1,17	0,45	7,7

Les retombées socio-économiques liées aux activités du secteur des produits de la mer dépassent largement les frontières du territoire et celle du département avec des impacts sur l'ensemble de la région Bretagne. L'élargissement du rayon d'analyse du Pays au département et à la région des impacts socio-économiques du secteur des produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc ne modifie pas les impacts directs. Toutefois, le passage aux échelles départementale et régionale permet d'inclure à la fois un plus grand nombre de fournisseurs dans la chaîne de valeur, et davantage d'entreprises qui bénéficieront des revenus issus de la consommation des travailleurs. L'élargissement du périmètre géographique d'évaluation des impacts entraîne alors une augmentation de la valeur des impacts indirects et induits du secteur des produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc).

Ainsi, à l'échelle de la Bretagne, le secteur des produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc génère 165 millions d'euros de production, 66 millions d'euros de valeur ajoutée et de 1 038 ETP (Tableau 15).

Tableau 15 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur des produits de la mer sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et de la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

		Secteur des produits de la mer		
		Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Economie bleue du Pays de Saint-Brieuc	Impacts directs	117,9	42,4	828
Pays de Saint-Brieuc	Impacts indirects	9,1	3,9	36
	Impacts induits	10,6	7,1	43
	Impacts totaux	137,6	53,5	906
Côtes-d'Armor	Impacts indirects	13,1	5,8	53
	Impacts induits	14,2	9,4	61
	Impacts totaux	145,2	57,6	942

Bretagne	Impacts indirects	26,9	11,6	113
	Impacts induits	20,8	12,4	97
	Impacts totaux	165,5	66,5	1038

Les multiplicateurs sont également augmentés par le changement d'échelle. En moyenne, **1 million d'euros de production dans le secteur des produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc contribue au total (impacts directs, indirects et induits) à l'économie de la Bretagne à hauteur de 1,40 million d'euros de production, de 0,56 million d'euros de valeur ajoutée et soutient 8,8 emplois ETP.**

Tableau 16 : Synthèse des multiplicateurs du secteur des produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc, sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et de la Bretagne, (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

	Secteurs des produits de la mer		
	Multiplicateur de production (en euros)	Multiplicateur de valeur ajoutée (en euros)	Multiplicateur d'emploi (en ETP / M€ de production)
Pays de Saint-Brieuc	1,17	0,45	7,69
Côtes-d'Armor	1,23	0,49	7,99
Bretagne	1,40	0,56	8,81

3 Analyse des enjeux et des potentiels du secteur des produits de la mer du Pays de Saint-Brieuc

Les principales perspectives pour le secteur des produits de la mer sont résumées ci-dessous et détaillées dans les parties suivantes.

- ✓ **Encourager la relocalisation de la transformation et de la commercialisation sur le territoire afin de limiter la fuite de valeur ajoutée hors du territoire.**
- ✓ **Promouvoir une culture et une éducation aux produits de la mer dans l'objectif de sensibiliser le grand public aux produits locaux et de s'adapter aux attentes des consommateurs**
- ✓ **Améliorer l'image de la filière pêche afin de la rendre attractive et promouvoir ses métiers afin d'enrayer la pénurie de main d'œuvre.**
- ✓ **Développer des filières de valorisation des déchets de ce secteur et en particulier lever les freins logistiques et financiers actuellement identifiés.**
- ✓ **Réduire les risques liés à la qualité des eaux bactériologiques pour l'aquaculture.**

Production par la pêche professionnelle

Cette activité est représentée par les entreprises correspondant au code NAF *03.11Z - Pêche en mer*. Sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc, on peut distinguer la pêche professionnelle embarquée et la pêche à pied professionnelle.

1.1 Production par la pêche professionnelle embarquée²⁵

La filière pêche est importante dans le Pays de Saint-Brieuc et est reconnue nationalement tant en volume qu'en diversité. On y trouve la majeure partie de la flotte de pêche et les deux principaux ports de débarquement des Côtes-d'Armor : Erquy et Saint-Quay-Portrieux. Ces deux halles marées composant le quartier maritime de Saint-Brieuc étaient respectivement 5^e et 6^e halles à marée en valeur en France en 2018²⁶. Ce qui représente un total de 21 milliers de tonnes débarquées en 2018 pour 58 milliers d'euros sur l'ensemble du quartier maritime (soit 11,5 % du volumes des débarquements français et 9,3 % de la valeur des débarquements français). 93 % du chiffre d'affaires total des débarquements de Côtes-d'Armor est réalisé dans le quartier maritime de Saint-Brieuc²⁷.

Le quartier maritime de Saint-Brieuc compte 156 navires pour 268 marins. La flottille est essentiellement composée de navires de moins de 12 mètres qui pratiquent une pêche côtière. Ainsi, sur les 156 navires enregistrés dans le quartier maritime, 120 font moins de 12 mètres, 36 font plus de 12 mètres et 25 pratiquent la pêche hauturière²⁸.

Les débarquements réalisés sont présentés dans le Tableau 17. La coquille Saint-Jacques correspond à la principale espèce débarquée et la majeure partie de cette espèce est débarquée dans ce quartier maritime (62 % des débarquements en criées)²⁹. Les principaux engins de pêche utilisés sont la drague, le chalut et le casier. La drague est notamment utilisée pour la production emblématique du territoire : la coquille Saint-Jacques. Cette pêcherie structure la filière du territoire et est reconnue à l'échelle nationale. Elle constitue la principale espèce débarquée soit 16 % des débarquements du quartier maritime de Saint-Brieuc. Une grande diversité d'espèces est néanmoins produite sur le territoire.

Tableau 17 - Principales espèces débarquées dans le quartier maritime de Saint-Brieuc principalement à Saint-Quay-Portrieux et Erquy en 2016 (*source : IFREMER*)

Espèces	Tonnage (tonnes)	Montant (k€)	Prix moyen (€/kg)
Coquille St-Jacques atlantique	3 713	8 646	2,33
Saint Pierre	741	7 484	10,1
Baudroies nca	1 462	6 387	4,37
Seiche commune	1 172	5 304	4,53
Calmars côtiers nca	569	4 205	7,4
Églefin	1 710	3 601	2,11
Merlan	1 494	3 138	2,1
Merlu européen	910	2 328	2,56
Sole commune	137	1 956	14,24

²⁵ L'approche de l'étude socio-économique s'intéresse à la production des entreprises du territoire. Ainsi, aucune distinction n'est faite entre les captures pêchées dans la baie de Saint-Brieuc et celles hors de la baie, tant qu'elles sont réalisées par les entreprises du territoire.

²⁶ FranceAgrimer, 2019, Chiffres-clés de FranceAgriMer – Les filières pêche et aquaculture e France

²⁷ Armorstat – « Une filière économique en Côtes-d'Armor DONNÉES 2018 pêche et mareyage »

²⁸ Activité des navires de pêche Quartier Maritime Saint-Brieuc 2019, IFREMER

²⁹ Armorstat – « Une filière économique en Côtes-d'Armor CAMPAGNE 2018-2019 la coquille Saint-Jacques du gisement naturel classé de la baie de St-Brieuc »

Buccin	1 540	1 876	1,22
Limande sole	394	1 868	4,74
Raie douce	528	1 209	2,29
Grondin rouge	1 818	1 019	0,56
Lieu jaune	192	879	4,57
Turbot	50	804	15,96 €
Autres espèces	6 607	10 896	1,65 €
Total	23 037	61 600	-

1.2 Production par la pêche à pied professionnelle

Il y a 43 pêcheurs à pied professionnels dans le Pays de Saint-Brieuc en 2015³⁰. Les différentes espèces ainsi que les tonnages associés sont présentés dans le Tableau 18. La pêche aux coques du Pays de Saint-Brieuc représente 79 % du total des volumes pêchés des Côtes-d'Armor.

Tableau 18 - Pêche à pied dans le Pays de Saint-Brieuc en 2020 (*source : CDPM22*)

Gisements PETR	baie de Saint-Brieuc		Binic	Pordic	
Statut du gisement	Fermé en juillet/août		Ouvert à l'année	Fermé en 2019/2020	Ouvert à l'année
Espèces	Coques	Palourdes japonaises	Moules	Coques et palourdes	Huîtres creuses
Tonnage	21,3 t	1,99 t	Non-connu	0	80 kg
Timbres³¹	19		15	9	5
Pêcheurs	9		3	0	1

1.3 Caractéristiques et perspectives de la filière production pêche professionnelle sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc

Zoom sur la coquille Saint-Jacques

La coquille Saint-Jacques (CSJ) de la baie est reconnue nationalement à la fois pour sa qualité gustative (pêche hors de la période de reproduction qui permet un produit sans corail) et sa gestion. Depuis 2014, le stock de CSJ est géré par les pêcheurs à travers une répartition de quotas et des périodes de pêche très contrôlées. Cette gestion a permis de maintenir le stock de CSJ à un fort niveau de production tout en permettant à de nombreux pêcheurs de continuer à pêcher cette espèce. Une démarche a été initiée pour labelliser cette pêcherie. L'exemplarité de ce modèle démontre la capacité de la filière halieutique à s'autogérer de manière durable et responsable.

³⁰ Armorstat – « Les filières Pêche et Aquaculture dans le Pays de Saint-Brieuc : Données socio-économiques » ; Version du 23 février 2016

³¹ Un timbre permet de pêcher sur un gisement. Un pêcheur peut avoir différents timbres sur différents gisements.

Zoom sur la pêche à pied

La baie de Saint-Brieuc est la 5ème baie mondiale pour l'amplitude des marées. Si cette caractéristique peut présenter des difficultés pour les accès portuaires, elle permet une richesse dans les sols de l'estran qui sont exploités notamment par la pêche à pied. Il existe quatre gisements du Pays de Saint-Brieuc. Les pêcheurs se voient attribuer des autorisations, par le Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins pour les gisements qu'ils souhaitent exploiter. Pour la gestion de la pêche à pied professionnelle, la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc réalise un travail de suivi et d'évaluation des gisements en lien avec le Comité des pêches. Cela permet d'évaluer la ressource sur l'année, voire l'année suivante et permet aux pêcheurs d'avoir une bonne visibilité pour l'organisation de leurs campagnes de pêche. Les différents gisements sont classés B³² au classement sanitaire.

Ressources humaines pour les activités de pêche professionnelle

La filière pêche fait face à un déficit de main d'œuvre et à un vieillissement de ces marins. Cette problématique n'est pas propre à la baie de Saint-Brieuc et est un sujet national. Localement, le recrutement de matelot est notamment difficile sur les navires de pêche hauturière où les conditions d'embarquement sur plusieurs jours ne correspondent plus aux attentes des nouvelles générations. Le recours à une main d'œuvre étrangère permet en partie de combler ce manque. Tous les ans, des jeunes démarrent toutefois une activité de pêche et des navires sont construits. Ces installations concernent majoritairement des segments de pêche côtières, le nombre de bateau en activité reste stable contrairement au reste du territoire français où il est généralement en baisse.

Les métiers de la pêche sont peu attractifs à cause des conditions de travail difficiles, toutefois ils offrent une rémunération plus importante que de nombreux secteurs de production primaire alimentaire grâce notamment à la production d'espèces à très forte valeur ajoutée. La filière a ainsi besoin de développer une image attractive et de promouvoir ses métiers.

Il n'y a pas d'organisme de formation pour la pêche professionnelle sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc. Toutefois, la présence de formations à Paimpol comble ce manque. L'association Cap Avenir, permet également d'encadrer la formation et le recrutement de pêcheurs et représente donc un atout important pour le territoire.

Promotion des activités de pêche professionnelle

Le secteur de la production halieutique par l'activité de pêche professionnelle dans le Pays de Saint-Brieuc est reconnu pour sa forte production et certaines espèces emblématiques. Si la CSJ en est une, d'autres espèces pourraient également bénéficier de plus de reconnaissance et de valorisation auprès des consommateurs. C'est notamment le cas de l'araignée de mer, du bulot ou de la palourde rose. Les attentes actuelles du consommateur en matière de durabilité de la pêche rendent difficile la promotion d'espèces dont l'état des stocks est mal connu. La pêche à pied souffre encore plus que la pêche embarquée d'un manque de valorisation et de promotion de sa production.

Le secteur de la pêche souffre nationalement d'une image controversée et d'un manque de connaissance de la part du grand public. Localement, la filière a besoin de développer une image attractive et de promouvoir ses métiers et ses produits. Pour cela, différentes initiatives sont portées

par les acteurs du territoire. Les offices de tourisme par exemple, proposent des visites des ports de Saint-Quay-Portrieux et d'Erquy pour assister aux débarquements, une exposition itinérante a aussi été présentée pour la fête de la CSJ. Mais ces initiatives demeurent peu connues du grand public. Le développement de la vente directe pourra permettre la valorisation de la baie et des activités de la pêche.

Connaissance en lien avec les activités de pêche professionnelle

Les connaissances sur le fonctionnement des écosystèmes de la baie ainsi que sur les différents stocks halieutiques pêchés (dynamiques des populations et état des stocks) sont limitées. Des programmes d'acquisition de connaissance sont portés par le comité des pêches mais ils sont jugés insuffisants par les acteurs de la pêche par rapport aux besoins réels (p. ex., pour la CSJ). Des campagnes locales avec l'IFREMER ont permis d'avoir une évaluation de l'état des stocks et des possibilités de prélèvements sur la ressource pour des espèces comme la palourde et le bulot. Toutefois l'état des stocks de la majorité des espèces dont dépendent les pêcheurs du territoire reste peu connu. En effet, peu d'espèces exploitées sont évaluées et ont une gestion sous quota.

Les impacts du changement climatique sur les stocks halieutiques et les activités de pêche ne font pas l'objet d'études spécifiques dans la baie. Des variations sont perçues au niveau local depuis quelques années avec des évolutions de date de pontes. Le suivi de ces observations permet une vision à court terme mais ces variations nécessiteraient d'être suivies sur des périodes plus longues.

Des études portés par les comités de pêche (départemental, régional et national) ou des structures de recherche (IFREMER) sont réalisées afin de mieux connaître les impacts de la pêche sur les écosystèmes. L'analyse du risque pêche dans le cadre de Natura 2000 en mer sera également réalisée dans les prochaines années. En effet, une partie des zones de pêche du territoire sont dans des sites Natura 2000. Des projets sont également menés sur de l'amélioration des techniques de pêche soit pour augmenter la qualité des produits soit pour diminuer les impacts sur les écosystèmes. Par exemple un projet a été porté sur l'amélioration des dragues afin de diminuer les effets sur le milieu³³.

Gouvernance des activités de pêche professionnelle

Interne au secteur : Il n'existe pas de structure rassemblant les pêcheurs de la baie permettant de fédérer les pêcheurs du territoire autour d'une vision commune, malgré une capacité à s'organiser et à se structurer afin de répondre à des sujets spécifiques (p. ex., organisation de la pêche à la CSJ). Certains acteurs évoquent alors que le renforcement de l'identité des pêcheurs de la baie de Saint-Brieuc pourrait permettre d'améliorer la structuration de la valorisation.

Territoire : La participation locale des acteurs de la pêche aux démarches de GIZC puis au DLAL FEAMP a été perçue comme très satisfaisante par les pêcheurs. Une grande partie des projets DLAL ont bénéficié directement aux activités de pêche sur la programmation 2014-2020. Ces discussions ont permis : i) de faire connaître les activités de pêche aux autres acteurs du territoire ii) aux pêcheurs de se rendre compte qu'ils n'étaient pas les seuls utilisateurs de l'espace maritime.

Hors du territoire : Le secteur de la pêche du Pays de Saint-Brieuc réalise une partie importante de ces captures hauturières dans la Zone Economique Exclusive anglaise. Les accords à la suite du Brexit indiquent qu'elles restent accessibles aux navires français. Toutefois, des négociations sont

³³ Projet du DLAL FEAMP – GALPA du Pays de Saint-Brieuc - Ou comment trouver une amélioration aux dragues utilisées actuellement : <https://www.dlalfeamp.fr/projet/essais-comparatifs-de-dragues-a-palourde-rose/>

encore en cours avec les îles anglo-normandes où un nombre important de pêcheurs côtiers effectuent leurs captures.

Financement des activités de pêche professionnelle

Le secteur de la pêche bénéficie de financements sectoriels spécifiques avec notamment le FEAMP, les fonds de France Filière Pêche et récemment une enveloppe pêche aquaculture dans le Plan de relance. Cette dernière a toutefois été consommée en un temps très court. La majorité des financements DLAL FEAMP de la programmation 2014-2020 a été consommée par le secteur de la pêche et de l'aquaculture sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc (et plus généralement au niveau régional). Les nouvelles directives régionales ne permettront plus au DLAL de financer des projets sectoriels qui pourraient bénéficier des autres mesures du FEAMPA (autres que le DLAL). Localement, le secteur de la pêche craint de perdre un potentiel d'action important et sa place centrale au sein des stratégies en lien avec l'espace maritime.

Le produit de la taxe sur les installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent en mer est affecté au fonds national de compensation de l'énergie éolienne en mer dont une partie est reversée aux comités de pêche³⁴.

Coopération au sein de l'activité de pêche professionnelle

La structuration des comités de pêche aux échelles départementale, régionale et nationale permet une coopération importante entre les territoires.

Synergie avec les autres secteurs d'activités sur le territoire

Le secteur de la pêche entretient de nombreux liens avec les acteurs du territoire :

- Avec le secteur conchylicole, où différentes problématiques sont partagées : suivi de la qualité de l'eau, gestion des déchets halieutiques, valorisation des produits de la mer, etc. ;
- Avec la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc pour les suivis des gisements de pêche à pied ;
- Avec les structures de recherche (IFREMER) pour les études sur les stocks halieutiques ;
- Avec le secteur du tourisme pour la valorisation des activités (un navire effectue du pescatourisme sur le territoire) ;
- Avec des établissements scolaires pour la visite des ports.

Le secteur de la pêche est de manière générale bien intégré dans le territoire du Pays de Saint-Brieuc. Les tensions autour du projet de parc éolien menacent toutefois cet équilibre. Les impacts sur les écosystèmes et les stocks halieutiques de la phase de construction et d'exploitation du parc éolien sont peu connus. Beaucoup d'acteurs extérieurs au secteur de la pêche craignent alors que ces crispations figent le territoire et empêchent l'émergence de nouveaux projets collectifs.

³⁴ Selon <https://www.ecologie.gouv.fr/eolien-en-mer-0>: « 35 % sont affectés aux comités des pêches maritimes et des élevages marins, pour le financement de projets concourant à l'exploitation durable des ressources halieutiques. Ce pourcentage est réparti à raison de 15 % au profit du Comité national des pêches maritimes et des élevages marins, 10 % pour les comités régionaux des pêches maritimes et des élevages marins dans le ressort desquels les installations ont été implantées et 10 % pour les comités départementaux et interdépartementaux des pêches maritimes et des élevages marins dans le ressort desquels les installations ont été implantées. En cas d'inexistence de comité départemental, le pourcentage bénéficie au comité régional correspondant ».

Les enjeux de l'activité de la production pêche sont présentées dans l'analyse AFOM ci-dessous.

Atouts	Faiblesses
<p>Pêche embarquée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une production primaire importante et diversifiée avec 11,5 % du volume des débarquements français réalisés sur le territoire ; - Une forte identité territoriale valorisant la CSJ, espèce à forte valeur ajoutée avec une forte demande ; - Une gestion de la ressource de CSJ exemplaire démontrant la capacité de la filière à s'autogérer avec notamment une pré-évaluation favorable pour l'écolabel MSC pour la CSJ ; - Une production importante d'autres espèces avec un fort potentiel de valorisation (araignée, seiche etc.) ; - Des aides financières importantes et ciblées pour les pêcheurs (FEAMP) ; - Différents programmes de recherche et de recensement des opportunités de pêche - Des études (RICH'ESS) pour la valorisation de la pêche côtière et des petits armements ; - Une forte implication des pêcheurs dans la gestion de la ressource et des milieux. <p>Pêche à pied</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un gisement de coques et palourdes important dans la baie de Saint-Brieuc ; - Une coopération entre la réserve naturelle de la baie et le comité de pêche pour le suivi des gisements. 	<p>Pêche embarquée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une difficulté de recrutement, un vieillissement des pêcheurs et un recours à la main d'œuvre étrangère posant parfois des problèmes de sécurité - Un vieillissement de la flottille ; - Une faible connaissance des activités et des produits de la pêche (autres que la CSJ) ; - Un manque d'identité partagée au sein de la baie de Saint-Brieuc (autre que CSJ - pas d'association de pêcheurs par ex pour la création de label) ; - Un manque de connaissance de la ressource halieutique locale. <p>Pêche à pied</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des produits peu connus et faiblement valorisés avec peu de débouchés.
Opportunités	Menaces
<p>Pêche embarquée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des visites organisées par les offices du tourisme pour assister aux retours de la pêche à la CSJ dans les ports d'Erquy et de Saint-Quay-Portrieux ; - Des mesures d'accompagnement du porteur de projet éolien pour soutenir les projets des comités des pêches pour une pêche plus durable ; - De nombreuses études en lien avec la recherche scientifique pour l'amélioration 	<p>Pêche embarquée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une incertitude sur les impacts du parc éolien sur les ressources halieutiques ; - Une incertitude sur les accords de pêche avec les îles anglo-normandes à la suite du Brexit, des restrictions qui pourraient avoir un impact sur les zones de pêche côtière ; - Des analyses du risque pêche Natura 2000 pouvant avoir un impact sur les zones de pêche

<p>des connaissances, notamment avec la forte présence d'experts halieutiques sur l'ensemble du territoire breton ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une association (CAP Avenir) dédiée à l'accompagnement de la filière dans les recrutements et la valorisation des métiers ; - - Une demande sociétale en termes de produits respectueux de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des effets sur la reproduction et la répartition des espèces (changement climatique) encore peu connus et incertains.
--	---

Production aquacole

Cette activité est représentée par les entreprises correspondant au code NAF *03.21Z - Aquaculture en mer*. Sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc, il n'y a pas de pisciculture, on peut toutefois y retrouver de la conchyliculture et de l'algoculture.

Les Côtes-d'Armor sont marquées par une forte activité conchylicole principalement mytilicole. Sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc, la production mytilicole en 2013 s'élevait à 4 000 tonnes pour 73 ETP et 7,58 M€ de chiffre d'affaires répartis au sein de 19 entreprises³⁵ conchylicoles sur 585 ha de concession ostréicole et 55 km de bouchots³⁶.

Zoom sur la qualité de l'eau

A l'interface continent-océan, la baie de Saint-Brieuc est soumise à l'influence des eaux marines d'une part et des eaux douces. Ces apports constituent l'un des facteurs clés du fonctionnement de l'écosystème et agit sur la production primaire de la baie.

En tant qu'animaux filtreurs, les coquillages sont très dépendants de la qualité de l'eau. Celle de la baie de Saint-Brieuc est relativement fragile. Les zones sont classées B, ce qui indique une qualité moyenne de l'eau et les activités de pêche à pied et conchylicoles sont tolérées sous certaines conditions sanitaires.

Zoom sur les déchets conchylicoles

Une étude a montré la présence importante de macrodéchets dans la baie de Saint-Brieuc de l'ordre de 317 fragments /100m³⁷, avec au minimum 57,7 % des déchets directement identifiés comme conchylicoles. Ce sujet a été identifié par les acteurs du territoire, du fait des nouveaux enjeux réglementaires (augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes et la mise en place de la Responsabilité Elargie aux Producteurs pour les activités aquacoles), environnementaux (contamination de la chaîne trophique, pollution visuelle des plages alentours) et économiques (l'image renvoyée peut impacter les activités mytilicoles et touristiques) applicables à la mytiliculture. Un chargé de mission a récemment été embauché au PE'IR du Pays de Saint-Brieuc pour traiter directement cette problématique, et notamment pour identifier les alternatives permettant la diminution de l'utilisation des matériaux en plastiques (filets de catinage, outils de

³⁵ Armorstat – « Les filières Pêche et Aquaculture dans le Pays de Saint-Brieuc : Données socio-économiques » ; Version du 23 février 2016

³⁶ Armorstat – « La Conchyliculture en Côtes-d'Armor » données de 2013

³⁷ Rapport La Granville Hillion 2020 - Rapport du réseau national de surveillance des macrodéchets sur le littoral : site de la Grandville

lutte contre la prédation, élastiques). A ce jour, pour pallier l'utilisation du plastique, les différents projets en cours sur le territoire national se tournent vers des produits biodégradables. Pour ce faire, différentes rencontres et présentations permettront de tester les initiatives en cours.

Zoom sur l'algoculture

L'algoculture est une activité encore marginale, sur l'ensemble du territoire français. Toutefois, cette activité devrait connaître de nouvelles perspectives de développement dans les années à venir (besoins croissants des industries cosmétiques, biotechnologies, agroalimentaires, biocarburants ainsi que des activités envisagées en diversification par les ostréiculteurs confrontés aux surmortalités de naissains).

Infrastructures

Le territoire fournit les infrastructures nécessaires au fonctionnement classique de la conchyliculture. Toutefois, certains enjeux plus récents nécessitent de nouvelles infrastructures encore peu ou pas présentes sur le territoire. C'est notamment le cas de la valorisation des moules sous taille. Des projets sont en cours de conception et en fonction des initiatives qui émergeront, de nouvelles structures de traitement ou de stockage devront être mises en place.

Ressources humaines

Pour la conchyliculture, le recrutement se fait plus facilement que pour la pêche. Le nombre d'entreprises et de professionnels est globalement stable sur le territoire. Les reprises de concessions se font essentiellement dans le cadre familial. Cap Avenir note toutefois un léger manque de main d'œuvre dans le secteur.

Promotion

Contrairement aux moules de la baie du Mont Saint-Michel ou aux huîtres de Charente-Maritime, les moules de la baie de Saint-Brieuc ne sont pas labellisées sous une appellation géographique qui permettrait de promouvoir le produit et la baie. Les moules sont labellisées « label rouge », un label non spécifique à la baie de Saint-Brieuc et dont la promotion est surtout faite au niveau national sans lien avec le territoire. Elles détiennent également le label spécialité traditionnelle garantie (STG). Une identité culinaire est en train de se construire notamment grâce aux circuits de vente de commercialisation locale. Les consommateurs restent cependant méfiants concernant les produits de la baie de Saint-Brieuc de par l'image des algues vertes associée au territoire. Les professionnels développent des stratégies de promotion par de la dégustation (p. ex., la fête de la moule à Hillion).

Connaissance

Le manque de connaissance actuellement sur les impacts du changement climatique sur la production aquacole et en particulier leur vulnérabilité face à l'émergence de nouveaux pathogènes est partagé à l'échelle nationale. La baie ne constitue pas un site privilégié pour les suivis scientifiques de la production aquacole contrairement à la rade de Brest. La station Ifremer de Dinard peut être mobilisée ponctuellement sur des projets avec des professionnels mais cela reste marginal (souvent par manque de moyens).

Gouvernance

Le secteur souhaite être plus présent et actif au sein de la CML pour la nouvelle programmation du FEAMPA. Le CRC n'a pas porté de projet DLAL sur le territoire de Saint-Brieuc lors de la dernière programmation, et souhaiterait en porter.

Financement

De même que pour la production pêche, le secteur conchylicole bénéficie de financements spécifiques (FEAMP).

Coopération

La structuration des comités de conchylicole aux échelles départementale, régionale et nationale permet une coopération importante entre les territoires.

Synergie avec les autres secteurs d'activités sur le territoire

Des synergies pourraient être développées avec d'autres filières, en particulier dans le cadre du projet de parc éolien en lien avec l'installation de filières d'expérimentation et d'innovation. La diversification vers l'algoculture pourrait être également envisagée.

Les enjeux de l'activité conchylicole sont présentés dans l'analyse AFOM ci-dessous.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Une forte implication des acteurs terrestres sur la question de la qualité de l'eau dans la baie de Saint-Brieuc. <p>Conchyliculture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un secteur mytilicole stable en nombre d'entreprises ; - Un potentiel de diversification présent sur le territoire ; - Une amélioration générale de la qualité de et une volonté de d'augmenter les zones classées en A (analyses bactériologiques). <p>Algoculture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des acteurs structurant comme le CEVA présents et moteurs sur le territoire ; - Un potentiel fort de développement de cette filière sur le territoire. 	<p>Conchyliculture</p> <ul style="list-style-type: none"> - De nombreux déchets plastiques et coquilles provenant des exploitations ont un impact négatif sur les écosystèmes et ternissent l'image des mytiliculteurs auprès des consommateurs ; - Un manque de valorisation du territoire de production des produits ; - Un manque de données pour le suivi des ressources (notamment pour la compensation des épisodes de pollution) <p>Algoculture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une algoculture encore peu connue qui a du mal à s'insérer sur le territoire notamment à cause de la difficulté d'accès aux concessions en mer.
Opportunités	Menaces
<p>Conchyliculture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des postes dédiés à la gestion des déchets plastiques et coquilliers au sien du PETR, illustrant une volonté politique de traiter ce sujet ; - Des synergies potentielles avec l'éolien en mer ; - Un potentiel de diversification avec la culture d'algue ou la pisciculture (Aquaculture multi trophique) ; 	<p>Conchyliculture</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des freins réglementaires importants à l'installation. ; - Des risques liés à la dégradation de la qualité de l'eau ; - Peu de connaissance sur les impacts du changement climatique sur la production et sur le cycle des espèces ; - Un manque d'implication des collectivités sur le sujet de l'implantation des

<ul style="list-style-type: none"> - Les opportunités de valorisation locale de la ressource en augmentation (restauration collective – vente directe) ; - Une bonne représentation de la filière dans les instances de gestion de l'eau grâce à la participation des structures socioprofessionnelles ; <p>Algue</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une opportunité de création de zones de cultures avec le parc éolien ; - Une augmentation de la demande en algue chez les consommateurs français. 	<ul style="list-style-type: none"> - aquaculteurs en comparaison avec l'agriculture ; - Une forte prédation des moules par les goélands, une espèce protégée dans la réserve ; <p>Algue</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une concurrence étrangère très forte avec des prix plus attractifs pour les consommateurs qui rend difficile la rentabilité de la production française et décourage les installations ;
---	--

Commercialisation des produits de la mer

Cette activité est représentée par les entreprises correspondant aux codes NAF 46.38A - *Commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques* et 47.23Z - *Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé*.

On retrouve 12 entreprises de mareyage dans le Pays de Saint-Brieuc pour 153 emplois et 59,1 M€ de chiffre d'affaires. Ceci représentait 82 % des emplois et 86 % du chiffre d'affaires du département pour ce secteur d'activité³⁸. 12 établissements sont actifs³⁹ sur le territoire localisé à proximité des halles à marée pour 114,8 ETP salariés et non-salariés.

Les enjeux de l'activité de la commercialisation des produits de la mer sont présentés dans l'analyse AFOM ci-dessous.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Deux criées importantes sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc permettant la valorisation des produits halieutiques dans les circuits de transformations et de commercialisation nationaux ; - Une accélération de la diversification des modes de commercialisation des produits de la mer avec la COVID ; - Une augmentation de la demande pour la commercialisation directe et locale des produits de la mer (restauration collective – vente directe). 	<ul style="list-style-type: none"> - Risques liés au respect de la chaîne du froid (de la pêche jusqu'à la criée) ; - Un secteur de mareyage relativement peu développé sur le territoire ; - Un manque de compétitivité des criées du territoire par rapport au reste de la Bretagne ressenti par certains acteurs qui entraîne une fuite de produits vers d'autres territoires voisins ; - Une vente directe encore peu structurée car récente qui nécessite de nouvelles infrastructures et investissements (camions frigorifiques etc.) ; - - Une capacité de vente en local limitée par une densité faible des étals de poissonneries et un pays de Saint-Brieuc

³⁸ Armorstat – « Les filières Pêche et Aquaculture dans le Pays de Saint-Brieuc : Données socio-économiques » ; Version du 23 février 2016

³⁹ Societe.com – Statut d'activité

	encore trop peu tourné vers la mer (plus de valorisation des produits de la terre).
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Une volonté de coopération à l'échelle de la Bretagne sur les halles à marées (groupement d'intérêt portuaire) et le commerce ; - Une amélioration en cours de la compétitivité des criées du territoire. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des changements importants dans les modes de consommation des produits de la mer (achat en ligne, panier, etc.) devant être pris en compte par la filière ; - Une image controversée de la pêche qui affecte la consommation globale des produits de la mer.

Transformation des produits de la mer

Cette activité est représentée par les entreprises correspondant au code NAF 10.20Z - *Transformation et conservation de poissons, de crustacés et de mollusques*.

La transformation des produits de la mer dans le Pays de Saint-Brieuc concerne 8 établissements⁴⁰ sur le territoire pour 81,6 ETP salariés et non-salariés.

Les enjeux de l'activité de la transformation des produits de la mer sont présentés dans l'analyse AFOM ci-dessous.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Des ateliers de transformation à Erquy et Saint-Quay-Portrieux permettant d'apporter une valeur ajoutée aux produits de la mer du territoire ; - Un potentiel pour la création d'atelier de transformation artisanal ; - Un potentiel important de transformation pour les co-produits et les produits moins nobles de la pêche et de l'aquaculture pour la diversification des débouchés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Malgré la présence d'entreprises de transformation, celles-ci n'absorbent pas la production et une quantité importante de produits de qualité sort du territoire sans y être transformée et commercialisée⁴¹ ; - Une offre principalement industrielle, de ce fait, la valeur ajoutée est délocalisée ou détenue par de grands groupes d'où un enjeu de création de valeur localement en direction de la pêche et de l'artisanat⁴² ; - Les co-produits sont à ce jour pas ou sous-valorisés.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Des synergies à créer entre les différentes filières halieutiques pour valoriser leurs co-produits. 	

Gestion de la pêche

⁴⁰ Societe.com – Statut d'activité

⁴¹ Au niveau des filières de transformation, l'étude ALPA identifie un manque clair dans les filières en aval de la production notamment pour les débouchés sur l'ensemble des trois Pays Saint-Brieuc, Saint-Malo, et Dinan. Sur l'ensemble de ces trois Pays, 60 à 70 % de la production sort des territoires dès la première vente en criée.

⁴² Etude d'opportunité et de faisabilité Action Locale Pêche et Aquaculture – La valorisation et la transformation des produits de la mer – Rich'ESS- Tag22

Cette activité est représentée par les organismes correspondant aux codes NAF 70.22Z - *Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion* et 94.12Z - *Activités des organisations professionnelles*.

Matrice AFOM Produits de la mer

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Des acteurs importants et structurés ; - De nombreuses études et projets portés par les Organisations Professionnelles et les comités de pêche et conchylicoles pour améliorer la connaissance des stocks, des impacts des engins afin de limiter les impacts environnementaux de la pêche ; - Une participation importante des organisations dans les structures de gouvernance locale (Natura 2000 ; SAGE etc.). 	<ul style="list-style-type: none"> - Un manque de ressources humaines et financières qui freine le traitement de certains enjeux (nécessité de prioriser) et la mise en œuvre de projets portés avec d'autres filières.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Une structuration des organismes qui permet une coopération au niveau national et régional. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une multiplication des sujets d'intervention (réglementation environnementale, aires protégées, économie circulaire etc.) dans un contexte de ressources limitées.

II. Transport maritime et services portuaires

Le secteur « transport maritime et service portuaire » rassemble l'ensemble des activités portuaires. Cela correspond à 16 structures et 128 emplois ETP sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc.

Transport maritime et services portuaires				
Activité	Code NAF associé (NAF732)	Périmètre sectoriel	Etablissement (Nombre)	ETP (Nombre salariés et non-salariés)
Transport maritime de passagers	50.10Z - Transport maritime de passagers	Entreprises avec un établissement basé sur le territoire	6	8
Services auxiliaires de transports par eau	52.22Z - Services auxiliaires de transports par eau		9	102
Manutention portuaire	52.24A - Manutention portuaire		1	18

Au sein du département, la Chambre de Commerce et de l'Industrie des Côtes-d'Armor gère quatre concessions qui lui ont été attribuées par le Conseil départemental des Côtes-d'Armor :

- la concession départementale comprenant 14 ports de pêche, commerce et réparation navale
- la ligne de fret entre l'île de Bréhat et le continent
- la concession du port de plaisance de Saint-Cast-le-Guildo
- la concession du port de plaisance de Saint-Brieuc-Le-Légué

L'activité des ports de pêche comme présenté dans la partie « produits de la mer » est localisée dans les ports d'Erquy et de Saint-Quay-Portrieux. Les volumes vendus en 2019 dans les halles à marée étaient de 21 tonnes pour une valeur totale de 58 M€ (prix moyen de 2.78€/kg). En plus d'accueillir la vente de poisson, les criées ont généré 5,6 M€ de chiffre d'affaires sur l'année 2019 grâce aux services annexes tels la vente de glace, la taxe d'usage des halles à marée ou encore l'utilisation d'eau douce. 373 000 tonnes de denrées⁴³, majoritairement agroalimentaires et minérales, ont transité par le port du Légué en 2020. 14 830 passagers sont comptabilisés pour l'utilisation des navettes de transport d'Erquy en 2020⁴⁴. Les revenus liés au transport de passager sont estimés à environ 200 000€⁴⁵.

Le littoral du Pays de Saint-Brieuc est un espace attractif pour la plaisance. Quatre ports principaux permettent l'accueil de cette activité : Binic, Pléneuf-Val-André-Dahouët, Saint-Quay-Portrieux, Le Légué. En 2018, on comptait 125 entreprises en lien avec la plaisance dans les Côtes-d'Armor avec 15 340 anneaux disponibles⁴⁶. Dans le département, ces activités de plaisance ont généré en 2018 près de 400 emplois, pour un chiffre d'affaires de 400 M€. Environ 3 000 anneaux sont disponibles (soit 20 % des anneaux sur le département des Côtes-d'Armor

Les communes qui hébergent le plus grand nombre d'emplois dans le secteur des transports maritimes et des services portuaires sont les communes littorales de Saint-Brieuc et de Saint-Quay-Portrieux et d'Erquy, cela s'explique par la présence des ports du territoire sur ces communes (Figure 17 ; Figure 18).

⁴³ Le rapport des infrastructures portuaires de la CCI22.

⁴⁴ CCI22, 2020 « RAPPORT D'ACTIVITES DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES EN 2020 ; Ports de pêche, commerce et réparation navale »

⁴⁵ Estimation de Vertigo Lab avec un prix moyen du billet de 14€

⁴⁶ Armostat 2018, « Une filière économique en Côtes-d'Armor DONNÉES 2018 : La plaisance »

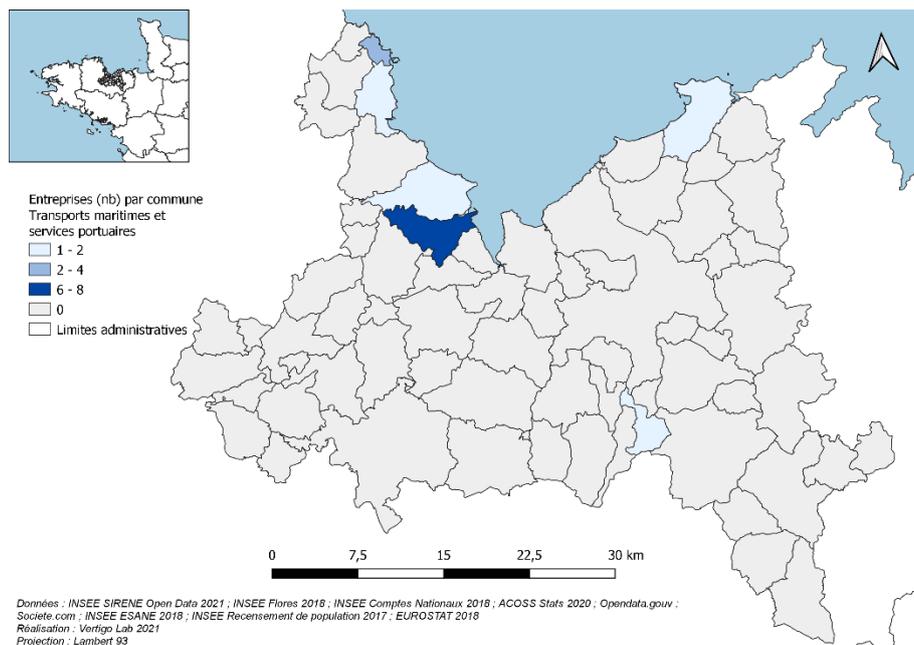


Figure 17 : Carte du nombre d'entreprises du secteur du transport maritime et des services portuaires dans les communes du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs)

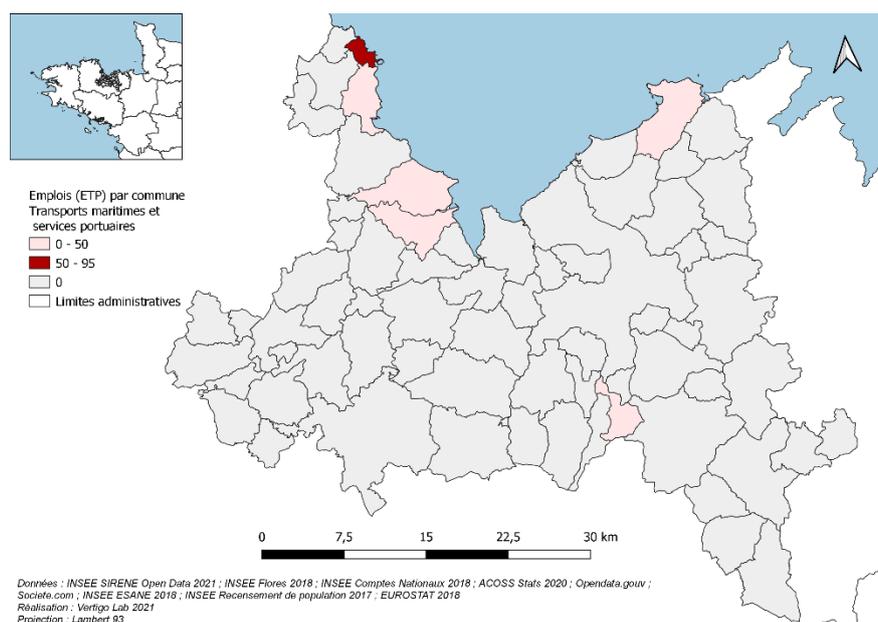


Figure 18 : Carte du nombre d'ETP du secteur du transport maritime et des services portuaires dans les communes du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs)

1 Poids socio-économique du transport maritime et des services portuaires du Pays de Saint-Brieuc

En 2019, l'activité du secteur portuaire du Pays de Saint-Brieuc génère 37,9 millions d'euros de production et 15,8 millions d'euros de valeur ajoutée. Elle s'appuie sur un total de 128 emplois ETP (Tableau 19). Ainsi, les impacts directs des services portuaires contribuent à l'économie bleue

du Pays de Saint-Brieuc à hauteur de 11,6 % de production, 11 % de valeur ajoutée et 5 % de l'emploi.

Tableau 19 : Impacts directs du transport maritime et des services portuaires du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs)

	Services portuaires		
	Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Impacts directs	37,9	15,8	128
Contribution au secteur de l'économie bleue	11,6 %	11,0 %	5,1 %

Les salaires moyens mensuels bruts ont pu être estimés à partir des moyennes nationales pour tout le secteur du transport maritime et de services portuaires. Il s'agit là de salaires qui comportent les salariés (saisonniers ou permanents) et les non-salariés (indépendants ou directeurs d'entreprises)⁴⁷.

Le salaire moyen dans le secteur du transport maritime et des services portuaires se situe au-dessus de la moyenne des secteurs de l'économie bleue (Tableau 20).

Tableau 20 : Salaires moyens mensuels bruts estimés à partir des moyennes nationales sectorielles (source : Auteurs)

Catégories	Salaire moyen mensuel brut
Transport maritime et services portuaires	3 705 €
Economie Bleue (H / R littoral)	2 605 €

2 Retombées socio-économiques du transport maritime et des services portuaires du Pays de Saint-Brieuc

Le secteur du transport maritime et des services portuaires du Pays de Saint-Brieuc génère des impacts sur l'ensemble de l'économie du Pays de Saint-Brieuc à la fois à travers les achats auprès des fournisseurs localisés sur ce territoire (impacts indirects), et via la consommation des travailleurs présents tout au long de la chaîne de valeur (impacts induits).

Le secteur du transport maritime et des services portuaires du Pays de Saint-Brieuc génère au sein des autres secteurs d'activités du territoire (impacts indirects et induits) une production de 5,98 millions d'euros, une valeur ajoutée de 3,54 millions d'euros et soutient 24 emplois ETP dans ces autres secteurs. **Le secteur du transport maritime et des services portuaires du territoire de Saint-Brieuc contribue donc à l'économie du territoire du Pays de Saint-Brieuc (impacts**

⁴⁷ Cette estimation a été réalisée à partir de la rémunération des salariés et des non-salariés (salaire chargé qui comprend les charges patronales et salariales) se trouvant dans le tableau emplois ressources de l'INSEE.

directs, indirects et induits) à hauteur de 43,88 millions d'euros de production, de 19,38 millions d'euros de valeur ajoutée et soutient 152 emplois ETP (Tableau 21 et Figure 19).

Tableau 21 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur du transport maritime et des services portuaires du Pays de Saint-Brieuc sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

		Transport maritime et des services portuaires		
		Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Pays de Saint-Brieuc	Impacts directs	37,9	15,8	128
	Impacts indirects	3,3	1,7	13
	Impacts totaux	43,8	19,3	152

Retombées socio-économiques du transport maritime et des services portuaires du Pays de Saint-Brieuc sur le territoire

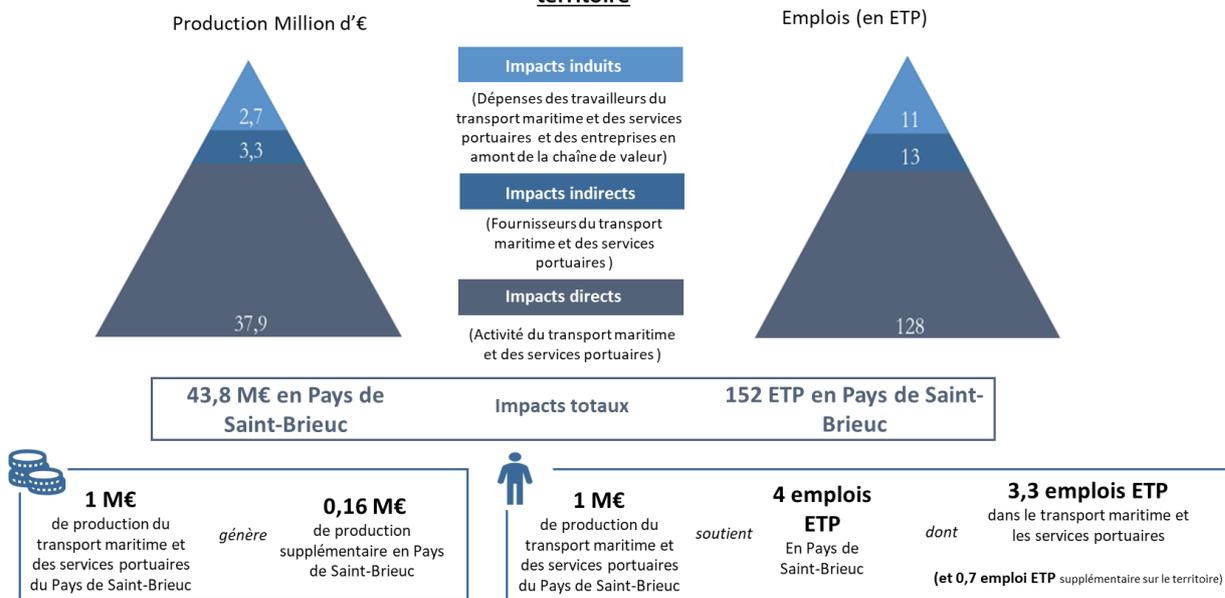


Figure 19 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur du transport maritime et des services portuaires sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (source Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

Clé de lecture : le secteur du transport maritime et des services portuaires du Pays de Saint-Brieuc soutient (impacts directs) 128 ETP pour 37,9 M€ de production et 15,8 M€ de valeur ajoutée. Ces activités génèrent (impacts indirects) 13 ETP pour 3,3 M€ de production et 1,7 M€ de valeur ajoutée pour les fournisseurs de ces activités dans le Pays de Saint-Brieuc. Enfin, le secteur du transport maritime et des services portuaires génère (impacts induits) 11 ETP pour 2,7 M€ de production et 1,8 M€ de valeur ajoutée à la suite de la consommation non seulement des salariés des entreprises maritimes du Pays de Saint-Brieuc, mais aussi des salariés des fournisseurs de ces activités (liés aux impacts indirects).

En moyenne, 1 million d'euros de production dans le secteur du transport maritime et des services portuaires du Pays de Saint-Brieuc contribue au total (impacts directs, indirects et induits) à l'économie du Pays de Saint-Brieuc à hauteur de 1,16 million d'euros de production (0,16 million d'euros supplémentaires), de 0,51 million d'euros de valeur ajoutée et soutient 4 emplois ETP (Tableau 22).

Tableau 22 : Multiplicateur du secteur du transport maritime et des services portuaires sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

Transport maritime et services portuaires			
	Multiplicateur de production (en euros)	Multiplicateur de valeur ajoutée (en euros)	Multiplicateur d'emploi (en ETP / M€ de production)
Pays de Saint-Brieuc	1,16	0,51	4,02

Les retombées socio-économiques liées aux activités des secteurs de l'économie bleue dépassent largement les frontières du territoire et celle du département avec des impacts sur l'ensemble de la région Bretagne. L'élargissement du rayon d'analyse du Pays au département et à la région des impacts socio-économiques de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc ne modifie pas les impacts directs. Toutefois, le passage aux échelles départementale et régionale permet d'inclure à la fois un plus grand nombre de fournisseurs dans la chaîne de valeur, et davantage d'entreprises qui bénéficieront des revenus issus de la consommation des travailleurs. L'élargissement du périmètre géographique d'évaluation des impacts entraîne alors une augmentation de la valeur des impacts indirects et induits de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc. Ainsi, à l'échelle de la Bretagne, le secteur du transport maritime et des services portuaires du Pays de Saint-Brieuc génère 51,3 millions d'euros de production, 23,2 millions d'euros de valeur ajoutée et de 187 ETP (Tableau 23).

Tableau 23 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur du transport maritime et des services portuaires du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et de la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

		Transport maritime et services portuaires		
		Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Economie bleue du Pays de Saint-Brieuc	Impacts directs	37,9	15,8	128
Pays de Saint-Brieuc	Impacts indirects	3,3	1,7	13
	Impacts induits	2,7	1,8	11
	Impacts totaux	43,8	19,3	152
Côtes-d'Armor	Impacts indirects	4,2	2,3	18
	Impacts induits	3,7	2,4	16
	Impacts totaux	45,8	20,5	161

Bretagne	Impacts indirects	7,9	4,1	34
	Impacts induits	5,5	3,3	25
	Impacts totaux	51,3	23,2	187

Les multiplicateurs sont également augmentés par le changement d'échelle. En moyenne, **1 million d'euros de production dans le secteur du transport maritime et services portuaires du Pays de Saint-Brieuc contribue au total (impacts directs, indirects et induits) à l'économie de la Bretagne à hauteur de 1,35 million d'euros de production, de 0,61 million d'euros de valeur ajoutée et soutient 5 emplois ETP.**

Tableau 24 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur du transport maritime et des services portuaires du Pays de Saint-Brieuc sur les économies du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et de la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

	Transport maritime et services portuaires		
	Multiplicateur de production (en euros)	Multiplicateur de valeur ajoutée (en euros)	Multiplicateur d'emploi (en ETP / M€ de production)
Pays de Saint-Brieuc	1,16	0,51	4,0
Côtes-d'Armor	1,21	0,54	4,3
Bretagne	1,35	0,61	5

3 Analyse des enjeux et des potentiels du transport maritime et des services portuaires du Pays de Saint-Brieuc

Les principales perspectives pour le secteur du transport maritime et des services portuaires sont résumées ci-dessous et détaillées ensuite.

- ✓ **Réfléchir à l'intégration de stratégies d'économie circulaire dans le cadre des activités portuaires (élément de différenciation territoriale).**
- ✓ **Promouvoir des approches collectives de gestion des usages liés à la plaisance (p. ex., à travers la SPL).**
- ✓ **Bénéficier d'approches collaboratives à l'échelle de la Bretagne sur les sujets des halles à marée et du commerce (p. ex., discussion sur un Groupement d'Intérêt Portuaire pour les halles à marée).**
- ✓ **S'appuyer sur les ports et les points de débarquement pour valoriser les métiers maritimes du territoire ainsi que les démarches innovantes (p. ex., économie circulaire, transition énergétique et décarbonation).**

Les enjeux du secteur portuaire sont présentés dans l'analyse AFOM ci-dessous.

Atouts	Faiblesses
--------	------------

<ul style="list-style-type: none"> - Un paysage attractif pour la plaisance ; - Une forte demande en permis de bateau ; - Des évènements et des compétitions qui renforcent l'attractivité de cette activité pour le public ; - Un développement d'une vision stratégique de la gestion des usages de la plaisance (réunion des ports de plaisance au sein d'une Société Publique Locale) avec une volonté d'optimiser l'existant et de repenser les complémentarités ; - Une adaptation des infrastructures portuaires aux besoins des filières halieutiques. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un vieillissement des propriétaires de navire de plaisance et une régression des achats de navires neufs qui s'accompagne d'une diminution de la demande en emplacement ; - Un nouveau modèle d'utilisation des outils portuaires pour la plaisance : augmentation des semi-rigides ne nécessitant plus d'emplacement mais uniquement des points d'embarquement ; - Des marnages importants que rendent difficile l'accès aux ports notamment à marée basse ; - Des désaccords autour de certains aménagements portuaires traduisant des stratégies de développement différentes ; - Des difficultés à recruter de la main d'œuvre qualifiée à cause de la faible attractivité des emplois portuaires liée aux conditions de travail ; - Peu d'offres d'excursions et balades en mer ; - - Compétitivité accrue avec des ports de plaisance (en particulier, Bretagne Sud).
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Un besoin en fret indispensable pour subvenir aux besoins de l'arrière-pays terrestre, malgré des volumes limités ; - Un potentiel de diversification des activités portuaires vers le recyclage et la valorisation des déchets des productions halieutiques, avec un fort potentiel d'innovation ; - Une problématique récurrente de gestion des sédiments de dragage identifiée et abordée au sein d'un Groupe de Travail régional ; - Diversification des services portuaires avec l'accueil des activités de construction du parc éolien. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une incertitude liée à la localisation du port de maintenance du parc éolien ; - Un changement du trait de côte pouvant rendre plus difficile l'accès aux ports.

III. Industrie navale

Le secteur « industrie navale » rassemble l'ensemble des activités de construction et de réparation navale. Cela correspond à 16 structures et 61,5 emplois ETP sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc.

Industrie navale				
Activité	Code NAF associé (NAF732)	Périmètre sectoriel	Etablissement (Nombre)	ETP (Nombre salariés et non-salariés)
Construction navale	30.11Z - Construction de navires et de structures flottantes	Entreprises avec un établissement basé sur le territoire	7	24
	30.12Z - Construction de bateaux de plaisance			
Réparation et maintenance	33.15Z - Réparation et maintenance navale		9	37,5

La réparation navale se fait surtout au port du Légué à Saint-Brieuc où 178 bateaux ont été réparés en 2020. Ce sont des bateaux de pêche côtiers (70 %), hauturiers (15 %) et des bateaux pour le transport de passagers (9 %)⁴⁸.

1 Poids socio-économique de l'industrie navale du Pays de Saint-Brieuc

En 2019, le secteur de l'industrie navale du Pays de Saint-Brieuc génère 20,3 millions d'euros de production et 4,9 millions d'euros de valeur ajoutée. Elle s'appuie sur un total de 62 emplois ETP (Tableau 25). Ainsi, les impacts directs de l'industrie navale contribuent à l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc à hauteur de 6,2 % de production, 3,4 % de valeur ajoutée et 2,4 % de l'emploi.

Tableau 25 : Les impacts directs du secteur de l'industrie navale du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs)

	Industrie navale		
	Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Impacts directs	20,3	4,9	62
Contribution au secteur de l'économie bleue	6,2 %	3,4 %	2,4 %

⁴⁸ CCI Côtes-d'Armor « RAPPORT D'ACTIVITES DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES EN 2020 ; Ports de pêche, commerce et réparation navale », 2020

Les communes qui hébergent le plus grand nombre d'emplois dans l'industrie navale sont les communes littorales Binic-Etables-Sur-Mer, Saint-Brieuc, Erquy et Plérin.

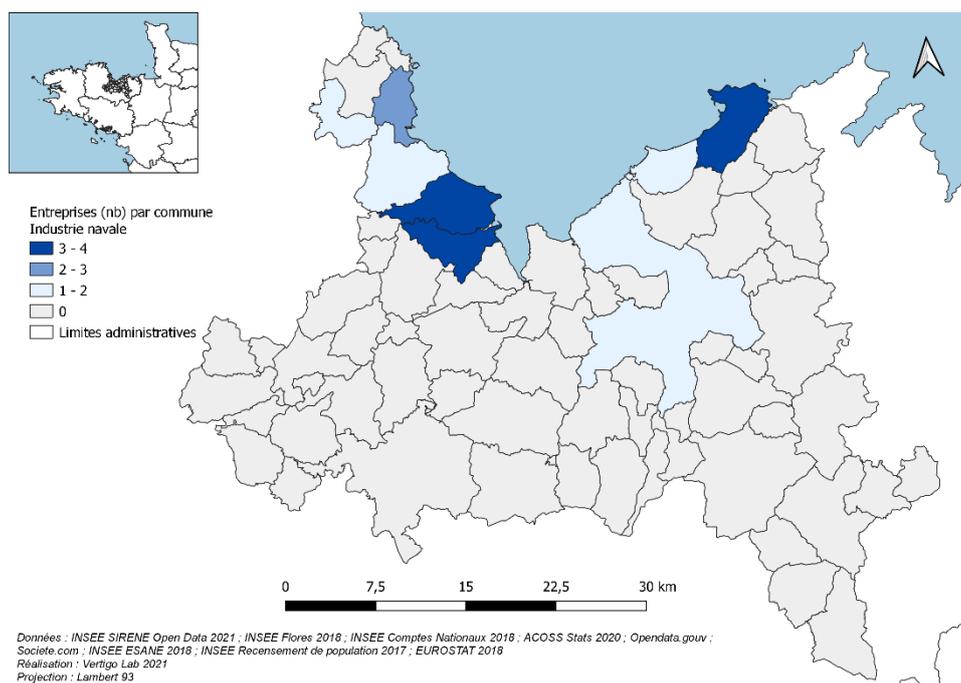


Figure 20 : Carte du nombre d'entreprises du secteur de l'industrie navale dans les communes du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs)

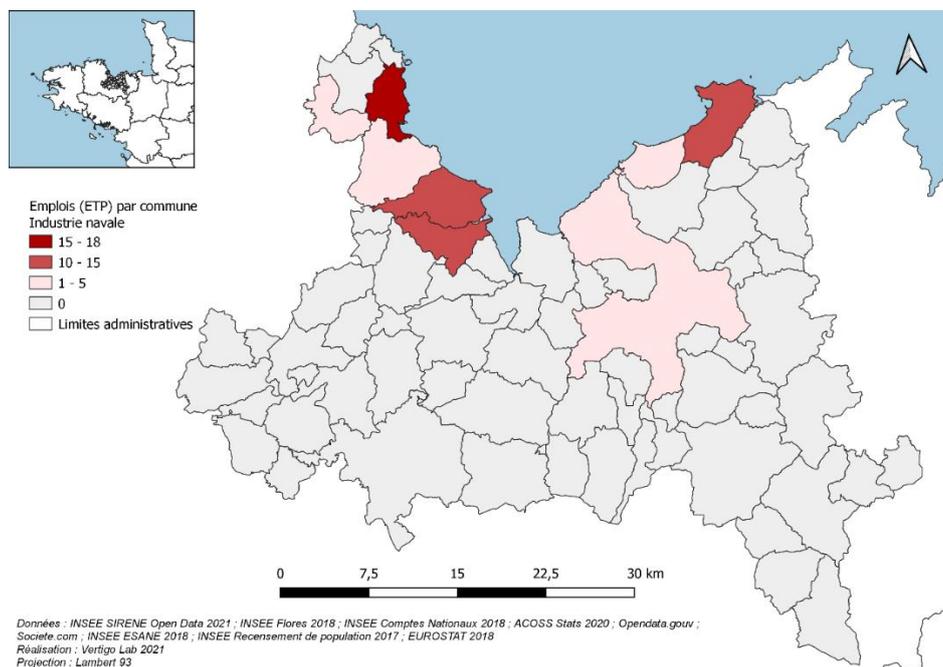


Figure 21 : Carte du nombre d'ETP du secteur l'industrie navale dans les communes du Pays de Saint-Brieuc, (source : Auteurs)

Les salaires moyens mensuels bruts ont pu être estimés à partir des moyennes nationales pour tout le secteur de l'industrie navale. Il s'agit là de salaires qui comportent les salariés (saisonniers ou permanents) et les non-salariés (indépendants ou directeurs d'entreprises)⁴⁹.

Le salaire moyen dans le secteur de l'industrie navale se situe au-dessus de la moyenne des secteurs de l'économie bleue (Tableau 26).

Tableau 26 : Salaires moyens mensuels bruts estimés à partir des moyennes nationales sectorielles (source : Auteurs)

Catégories	Salaire moyen mensuel brut
Industrie navale	3 910 €
Economie Bleue (H / R littoral)	2 605 €

2 Retombées socio-économiques de l'industrie navale du Pays de Saint-Brieuc

Le secteur de l'industrie navale du Pays de Saint-Brieuc génère des impacts sur l'ensemble de l'économie du Pays de Saint-Brieuc à la fois à travers les achats auprès des fournisseurs localisés sur ce territoire (impacts indirects), et via la consommation des travailleurs présents tout au long de la chaîne de valeur (impacts induits).

Le secteur de l'industrie navale du Pays de Saint-Brieuc génère au sein des autres secteurs d'activités du territoire (impacts indirects et induits) une production de 3,2 millions d'euros, une valeur ajoutée de 1,8 millions d'euros et soutient 12 emplois ETP dans ces autres secteurs. **Le secteur de l'industrie navale du Pays de Saint-Brieuc contribue donc à l'économie du territoire du Pays de Saint-Brieuc (impacts directs, indirects et induits) à hauteur de 23,5 millions d'euros de production, de 6,7 millions d'euros de valeur ajoutée et soutient 74 emplois ETP** (Tableau 27 et Figure 22).

Tableau 27 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur l'industrie navale du Pays de Saint-Brieuc sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

		Industrie navale		
		Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Industrie navale du Pays de Saint-Brieuc	Impacts directs	20,3	4,9	62
Pays de Saint-Brieuc	Impacts indirects	1,8	0,8	6
	Impacts induits	1,4	1,0	6

⁴⁹ Cette estimation a été réalisée à partir de la rémunération des salariés et des non-salariés (salaire chargé qui comprends les charges patronales et salariales) se trouvant dans le tableau emplois ressources de l'INSEE.

	Impacts totaux	23,5	6,7	74
--	-----------------------	-------------	------------	-----------

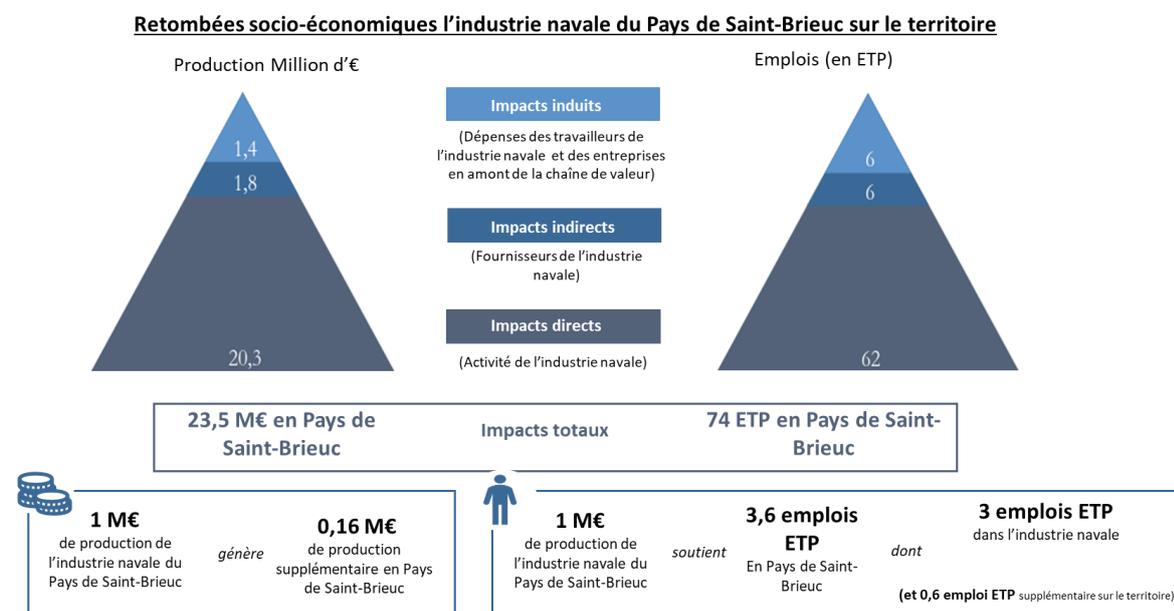


Figure 22 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur l'industrie navale sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc

Clé de lecture : le secteur de l'industrie navale du Pays de Saint-Brieuc soutient (impacts directs) 62 ETP pour 20,3 M€ de production et 4,9 M€ de valeur ajoutée. Ces activités génèrent (impacts indirects) 6 ETP pour 1,8 M€ de production et 0,8 M€ de valeur ajoutée pour les fournisseurs de ces activités dans le Pays de Saint-Brieuc. Enfin, le secteur de l'industrie navale génère (impacts induits) 6 ETP pour 1,4 M€ de production et 0,9 M€ de valeur ajoutée à la suite de la consommation non seulement des salariés des entreprises de l'industrie navale du Pays de Saint-Brieuc, mais aussi des salariés des fournisseurs de ces activités (liés aux impacts indirects).

En moyenne, **1 million d'euros de production dans l'industrie navale du Pays de Saint-Brieuc contribue au total (impacts directs, indirects et induits) à l'économie du Pays de Saint-Brieuc à hauteur de 1,16 million d'euros de production (0,16 million d'euros supplémentaires), de 0,33 million d'euros de valeur ajoutée et soutient 3,6 emplois ETP** (Tableau 28).

Tableau 28 : Multiplicateur du secteur l'industrie navale sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

Industrie navale			
	Multiplicateur de production (en euros)	Multiplicateur de valeur ajoutée (en euros)	Multiplicateur d'emploi (en ETP / M€ de production)
Pays de Saint-Brieuc	1,16	0,33	3,61

Les retombées socio-économiques liées aux activités de l'industrie navale dépassent largement les frontières du territoire et celle du département avec des impacts sur l'ensemble de la région Bretagne. L'élargissement du rayon d'analyse du Pays au département et à la région des impacts socio-économiques l'industrie navale du Pays de Saint-Brieuc ne modifie pas les impacts directs. Toutefois, le passage aux échelles départementale et régionale permet d'inclure à la fois un plus

grand nombre de fournisseurs dans la chaîne de valeur, et davantage d'entreprises qui bénéficieront des revenus issus de la consommation des travailleurs. L'élargissement du périmètre géographique d'évaluation des impacts entraîne alors une augmentation de la valeur des impacts indirects et induits de l'industrie navale du Pays de Saint-Brieuc. Ainsi, à l'échelle de la Bretagne, l'industrie navale du Pays de Saint-Brieuc génère 28,0 millions d'euros de production, 8,8 millions d'euros de valeur ajoutée et de 91 ETP (Tableau 29).

Tableau 29 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur l'industrie navale du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

		Transport maritime et services portuaires		
		Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Economie bleue du Pays de Saint-Brieuc	Impacts directs	20,3	4,9	62
Pays de Saint-Brieuc	Impacts indirects	1,8	0,8	6
	Impacts induits	1,4	1,0	6
	Impacts totaux	23,5	6,7	74
Côtes-d'Armor	Impacts indirects	2,3	1,1	8
	Impacts induits	2,0	1,3	8
	Impacts totaux	24,5	7,3	78
Bretagne	Impacts indirects	4,8	2,1	16
	Impacts induits	2,9	1,8	14
	Impacts totaux	28,0	8,8	91

Les multiplicateurs sont également augmentés par le changement d'échelle. En moyenne, **1 million d'euros de production dans l'industrie navale du Pays de Saint-Brieuc contribue au total (impacts directs, indirects et induits) à l'économie de la Bretagne à hauteur de 1,38 million d'euros de production, de 0,43 million d'euros de valeur ajoutée et soutient 4,5 emplois ETP** (Tableau 30).

Tableau 30 : Multiplicateur du secteur de l'industrie navale sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

	Industrie navale		
	Multiplicateur de production (en euros)	Multiplicateur de valeur ajoutée (en euros)	Multiplicateur d'emploi (en ETP / M€ de production)
Pays de Saint-Brieuc	1,16	0,33	3,6
Côtes-d'Armor	1,21	0,36	3,8
Bretagne	1,38	0,43	4,5

3 Analyse des enjeux et des potentiels de l'industrie navale du Pays de Saint-Brieuc

Les principales perspectives pour le secteur de l'industrie navale sont résumées ci-dessous et détaillées ensuite.

- ✓ **Mutualiser les compétences au sein des activités maritimes et avec d'autres secteurs implantés sur le territoire (électricité, mécanique maritime, maintenance, voilerie, etc.).**
- ✓ **Promouvoir et faciliter le recrutement pour ces métiers en s'appuyant sur des structures locales (p. ex., CAP Avenir).**

Les enjeux du secteur de l'industrie navale sont présentés dans l'analyse AFOM ci-dessous.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Des infrastructures de réparation navale au Légué favorisant l'activité maritime territoriale ; - Des ports du territoire engagés dans la certification « ports propres ». 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu d'entreprises réalisant des chantiers navals sur le territoire, avec une compétitivité hors de la Bretagne (Normandie, Vendée), même si Paimpol permet d'avoir des entreprises proches du territoire ; - Une problématique de traitement des eaux des ports au regard de la qualité de l'eau.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Vieillesse des navires : dans les prochaines années, potentielle augmentation des demandes ; - Des compétences à mutualiser entre activités maritimes pour l'électronique, la mécanique marine, la voilerie, etc. ; - L'arrivée du parc éolien sur le territoire avec des besoins en maintenance et techniques qui pourront bénéficier aux autres secteurs - Des mutualisations à réfléchir au niveau des Côtes-d'Armor. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une fuite des clients vers d'autres ports avec plus de compétences en termes de construction et de maintenance.

IV. Hébergement et restauration en lien avec le tourisme littoral

Le secteur « hébergement et restauration » en lien avec le tourisme littoral rassemble l'ensemble des hôtels, hébergements touristiques et hébergements de plein air ainsi que les restaurants, cafétarias et débits de boissons présents sur les communes littorales du Pays de Saint-Brieuc. Cela correspond à 145 établissements d'hébergement et 440 ETP salariés et non-salariés. De surcroît, 873 annonces AirBnB ont été comptabilisées dans ces mêmes communes (estimation début 2021). Pour le secteur de la restauration, on comptabilise 580 établissements pour 893 ETP salariés et non-salariés équivalent spécifique au tourisme littoral.

Hébergement et restauration en lien avec le tourisme littoral				
Activité	Code NAF associé (NAF732)	Périmètre sectoriel	Etablissement (Nombre)	ETP (Nombre salariés et non-salariés)
Hébergement	55.10Z - hôtels et hébergement similaire	Entreprises uniquement sur les communes littorales	145	442
	55.20Z - hébergement touristique et autre hébergement de courte durée			
	55.30Z - terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs			
Restauration	56.10A - restauration traditionnelle		580	893
	56.10B - cafétérias et autres libres services			
	56.10C - restauration de type rapide			
	56.30Z - débits de boissons			

La façade littorale est constituée de 60 kilomètres de côte, cet atout majeur permet au territoire de bénéficier d'une image attractive. La baie offre une alternance de petites falaises, de zones de landes et de côtes sableuses. Elle est également fortement anthropisée par ses différents ports de pêche et de plaisance (Erquy, Binic, Dahouët, Saint-Quay-Portrieux) et ses stations balnéaires (Pléneuf-Val-André, Étables-sur-Mer, Erquy).

Les chiffres publiés par l'Office de Tourisme communautaire de la baie de Saint-Brieuc comptabilisent en 2020 : 2,5 millions de nuitées touristiques en baie de Saint-Brieuc (dont 16 % de touristes étrangers), ce qui représente 29 % de moins qu'en 2018 (à cause de l'impact de la COVID-19) et 6,5 millions de visites, dont 53 % excursionnistes (+4 % de part d'excursionnistes par rapport à 2019). Le taux de fonction touristique⁵⁰ est particulièrement important pour les communes de

⁵⁰ Le taux de fonction touristique désigne le rapport entre la capacité d'une commune en hébergement touristique (c'est-à-dire le nombre de touristes pouvant être accueillis) et le nombre de résidents permanents.

Saint-Quay-Portrieux (149 %) et de Binic-Etables-sur-Mer (353 %) contre 15 % environ sur le territoire de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

La commune qui héberge le plus grand nombre d'entreprises dans le secteur hébergement et restauration est Saint-Brieuc. Les emplois se trouvent principalement à Saint-Brieuc, Plérin et Languieux (Figure 23 et Figure 24).

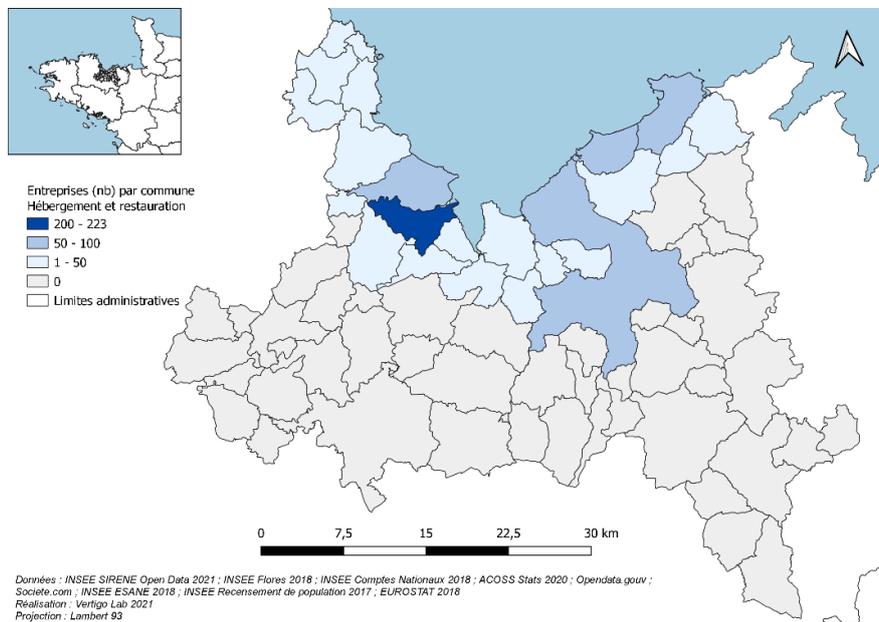


Figure 23 : Carte du nombre d'établissement dans le secteur de l'hébergement et de restauration en lien avec le tourisme littoral dans les communes du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs).

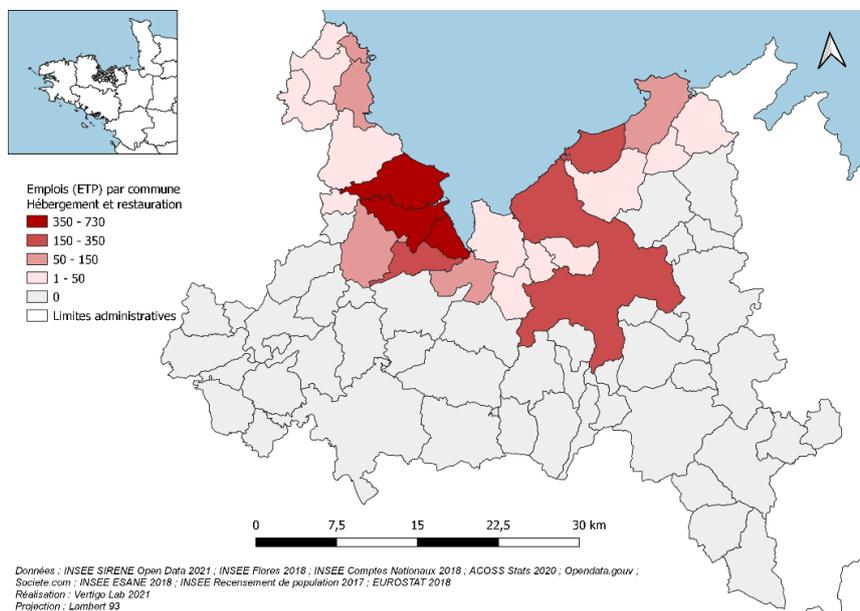


Figure 24 : Carte du nombre d'emplois ETP dans le secteur de l'hébergement et la restauration en lien avec le tourisme littoral dans les communes les communes du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs).

1 Poids socio-économique du secteur de l'hébergement et de la restauration en lien avec le tourisme littoral (H/R littoral)

En 2019, le secteur de l'hébergement et de la restauration en lien avec le tourisme littoral du Pays de Saint-Brieuc génère 134,1 millions d'euros de production et 69,3 millions d'euros de valeur ajoutée. Elle s'appuie sur un total de 1 335 emplois ETP (Tableau 31). Ainsi, les impacts directs de l'hébergement et de la restauration en lien avec le tourisme littoral contribuent à l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc à hauteur de 41 % de production, 48,2 % de valeur ajoutée et 52,9 % de l'emploi.

Tableau 31 : Les impacts directs des activités du secteur de l'hébergement et de la restauration en lien avec le tourisme littoral du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs)

Hébergement et de la restauration en lien avec le tourisme littoral			
	Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Impacts directs	134,1	69,3	1 335
Contribution au secteur de l'économie bleue	41 %	48,2 %	52,9 %

Les salaires moyens mensuels bruts ont pu être estimés à partir des moyennes nationales pour le secteur de l'hébergement et de la restauration. Il s'agit là de salaires qui comportent les salariés (saisonniers ou permanents) et les non-salariés (indépendants ou directeurs d'entreprises)⁵¹.

Le salaire moyen dans le secteur de l'hébergement et de la restauration en lien avec le tourisme littoral se situe autour de la moyenne des secteurs de l'économie bleue (Tableau 32).

Tableau 32 : Salaires moyens mensuels bruts estimés à partir des moyennes nationales sectorielles (source : Auteurs)

Catégories	Salaire moyen mensuel brut
Hôtel et restaurants pour tourisme littoral	2 537 €
Economie Bleue (H / R littoral)	2 605 €

2 Retombées socio-économiques du secteur de l'hébergement et de la restauration en lien avec le tourisme littoral (H/R littoral)

Le secteur de l'hébergement et de la restauration en lien avec le tourisme littoral du Pays de Saint-Brieuc génère des impacts sur l'ensemble de l'économie du Pays de Saint-Brieuc à la fois à travers

⁵¹ Cette estimation a été réalisée à partir de la rémunération des salariés et des non-salariés (salaire chargé qui comprend les charges patronales et salariales) se trouvant dans le tableau emplois ressources de l'INSEE.

les achats auprès des fournisseurs localisés sur ce territoire (impacts indirects), et via la consommation des travailleurs présents tout au long de la chaîne de valeur (impacts induits).

Le secteur de l'hébergement et de la restauration en lien avec le tourisme littoral du Pays de Saint-Brieuc génère au sein des autres secteurs d'activités du territoire (impacts indirects et induits) une production de 31,0 millions d'euros, une valeur ajoutée de 17,0 millions d'euros et soutient 121 emplois ETP dans ces autres secteurs. **Le secteur de l'hébergement et de la restauration en lien avec le tourisme littoral du Pays de Saint-Brieuc contribue donc à l'économie du territoire du Pays de Saint-Brieuc (impacts directs, indirects et induits) à hauteur de 165,2 millions d'euros de production, de 86,3 millions d'euros de valeur ajoutée et soutient 1 456 emplois ETP** (Tableau 33 ;

Figure 25).

Tableau 33 : Synthèse des impacts socio-économiques dans le secteur de l'hébergement et de la restauration en lien avec le tourisme littoral du Pays de Saint-Brieuc sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

		Hébergement/Restauration (littoral)		
		Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Hébergement/Restauration (littoral) du Pays de Saint-Brieuc	Impacts directs	134,1	69,3	1 335
Pays de Saint-Brieuc	Impacts indirects	13,3	5,0	48
	Impacts induits	17,8	12,0	73
	Impacts totaux	165,2	86,3	1 456

Retombées socio-économiques l'hébergement et la restauration en lien avec le tourisme littoral du Pays de Saint-Brieuc sur le territoire

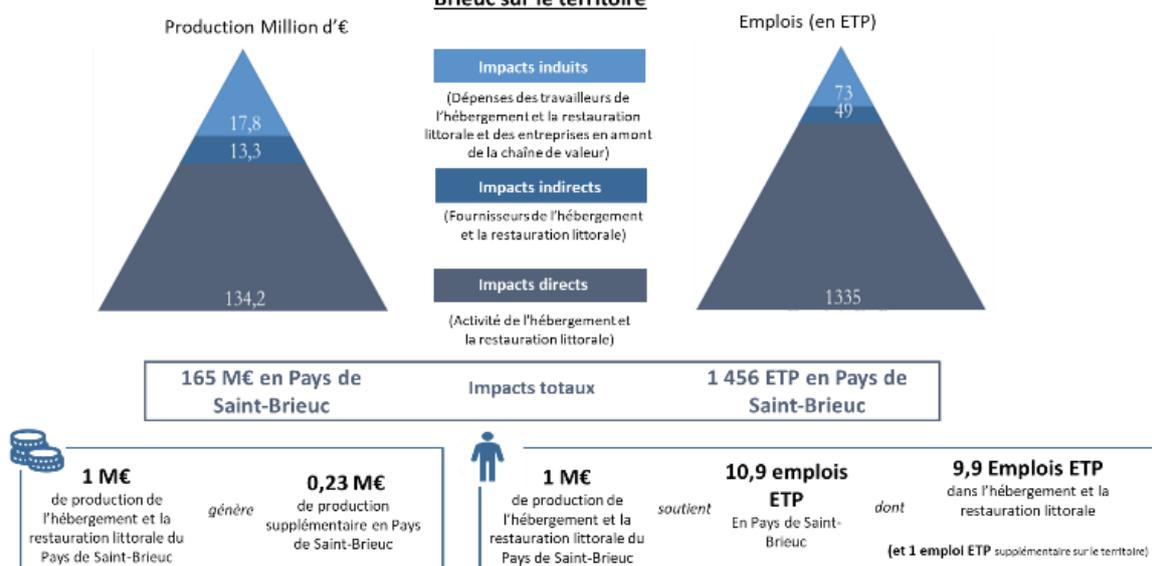


Figure 25 : Synthèse des impacts socio-économiques dans le secteur de l'hébergement et la restauration en lien avec le tourisme littoral sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

Clé de lecture : le secteur de l'hébergement et la restauration en lien avec le tourisme littoral du Pays de Saint-Brieuc soutient (impacts directs) 1 335 ETP pour 134,2 M€ de production et 42,4 M€ de valeur ajoutée. Ces activités génèrent (impacts indirects) 49 ETP pour 13,3 M€ de production et 5,0 M€ de valeur ajoutée pour les fournisseurs de ces activités dans le Pays de Saint-Brieuc. Enfin, le secteur de l'hébergement et de la restauration génère (impacts induits) 73 ETP pour 17,8 M€ de production et 12,0 M€ de valeur ajoutée à la suite de la consommation non seulement des salariés des entreprises maritimes du Pays de Saint-Brieuc, mais aussi des salariés des fournisseurs de ces activités (liés aux impacts indirects).

En moyenne, **1 million d'euros de production dans le secteur de l'hébergement et de la restauration du Pays de Saint-Brieuc contribue au total (impacts directs, indirects et induits) à l'économie du Pays de Saint-Brieuc à hauteur de 1,23 million d'euros de production (0,23 million d'euros supplémentaires), de 0,64 million d'euros de valeur ajoutée et soutient 10,9 emplois ETP** (Tableau 34).

Tableau 34 : Multiplicateur du secteur de l'hébergement et de la restauration sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

Hébergement restauration (littoral)			
	Multiplicateur de production (en euros)	Multiplicateur de valeur ajoutée (en euros)	Multiplicateur d'emploi (en ETP / M€ de production)
Pays de Saint-Brieuc	1,23	0,64	10,9

Les retombées socio-économiques liées aux activités des secteurs de l'hébergement et de la restauration dépassent largement les frontières du territoire et celle du département avec des impacts sur l'ensemble de la région Bretagne. L'élargissement du rayon d'analyse du Pays au département et à la région des impacts socio-économiques de l'hébergement et de la restauration du Pays de Saint-Brieuc ne modifie pas les impacts directs. Toutefois, le passage aux échelles départementale et régionale permet d'inclure à la fois un plus grand nombre de fournisseurs dans la chaîne de valeur, et davantage d'entreprises qui bénéficieront des revenus issus de la consommation des travailleurs. L'élargissement du périmètre géographique d'évaluation des impacts entraîne alors une augmentation de la valeur des impacts indirects et induits de l'hébergement et de la restauration du Pays de Saint-Brieuc. Ainsi, à l'échelle de la Bretagne, l'hébergement et de la restauration du Pays de Saint-Brieuc génère 200,8 millions d'euros de production, 102,3 millions d'euros de valeur ajoutée et de 1 623 ETP (Tableau 35).

Tableau 35 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur de l'hébergement et de la restauration du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

		Hébergement restauration (littoral)		
		Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Economie bleue du Pays de Saint-Brieuc	Impacts directs	134,2	69,3	1 335
Pays de Saint-Brieuc	Impacts indirects	13,3	5,0	49
	Impacts induits	17,8	12,0	73
	Impacts totaux	165,2	86,3	1 456
Côtes-d'Armor	Impacts indirects	18,1	7,0	70
	Impacts induits	23,6	15,6	102,0
	Impacts totaux	175,9	91,9	1 507
Bretagne	Impacts indirects	33,4	13,2	133
	Impacts induits	33,2	19,9	155
	Impacts totaux	200,8	102,3	1 623

Les multiplicateurs sont également augmentés par le changement d'échelle. En moyenne, **1 million d'euros de production dans le secteur de l'hébergement et de la restauration en lien avec le tourisme littoral du Pays de Saint-Brieuc contribue au total (impacts directs, indirects et induits) à l'économie de la Bretagne à hauteur de 1,50 million d'euros de production, de 0,76 million d'euros de valeur ajoutée et soutient 12,1 emplois ETP** (Tableau 36).

Tableau 36 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur de l'hébergement et de la restauration du Pays de Saint-Brieuc sur les économies du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et de la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

	Hébergement restauration (littoral)		
	Multiplicateur de production (en euros)	Multiplicateur de valeur ajoutée (en euros)	Multiplicateur d'emploi (en ETP / M€ de production)
Pays de Saint-Brieuc	1,23	0,64	10,86
Côtes-d'Armor	1,31	0,68	11,23
Bretagne	1,50	0,76	12,10

Les enjeux et les potentiels de l'hébergement et de la restauration en lien avec le tourisme littoral sont analysés conjointement avec ceux du secteur des activités sportives récréatives et de loisirs.

V. Activités sportives récréatives et de loisirs maritimes

Le secteur « activités sportives récréatives et de loisirs » rassemble l'ensemble des activités de location et location-bail d'article de sport de mer et la gestion et l'enseignement des activités. Cela correspond à 59 structures et 41 emplois ETP sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc.

Activités sportives, récréatives et de loisirs				
Activité	Code NAF associé (NAF732)	Périmètre sectoriel	Etablissement (Nombre)	ETP (Nombre salariés et non-salariés)
Location des articles de sport de mer	77.21Z – Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport		10	7
	77.34Z - Location et location-bail de matériels de transport par eau			
Activités sportives, récréatives et de loisirs en mer	85.51Z - Enseignement de disciplines sportives et d'articles de loisirs	Entreprises avec un établissement basé sur le territoire correspondant à des activités en rapport avec la mer	49	34
	93.11Z - Gestion d'installations sportives			
	93.12Z - Activités de clubs de sports			
	93.19Z - Autres activités liées au sport			
	93.29Z - Autres activités récréatives et de loisirs			

Les communes qui hébergent le plus grand nombre d'entreprises et d'emplois sont Plérin, Pléneuf-Val-André et Erquy (Figure 26 et Figure 27).

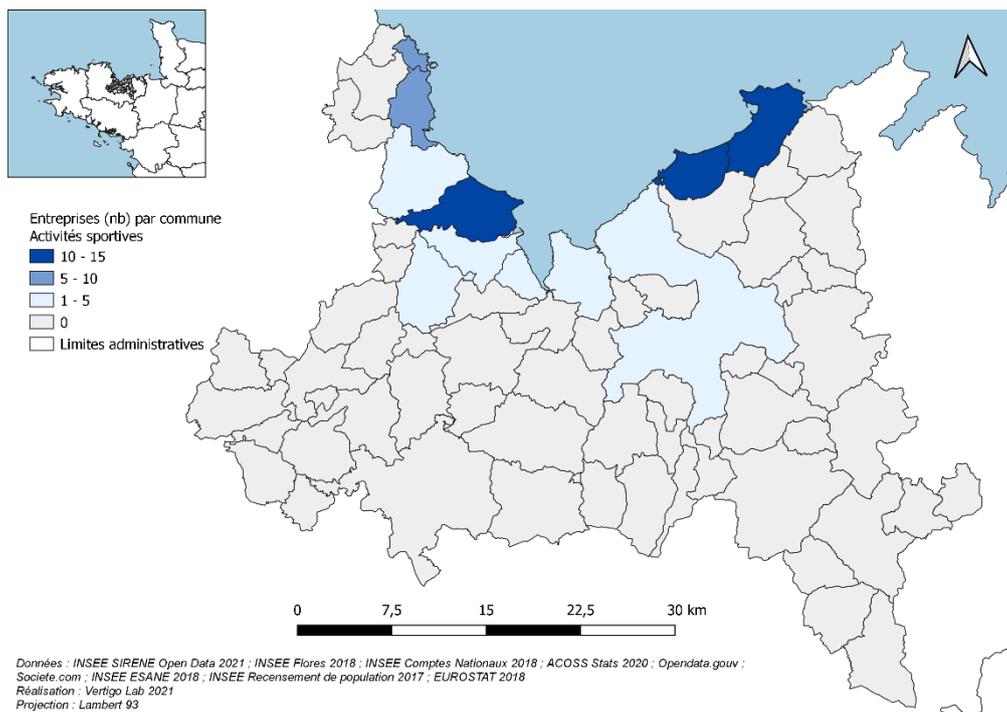


Figure 26 : Carte du nombre d'entreprises du secteur des activités sportives récréatives et de loisirs dans les communes du Pays de Saint-Brieuc, (source : Auteurs)

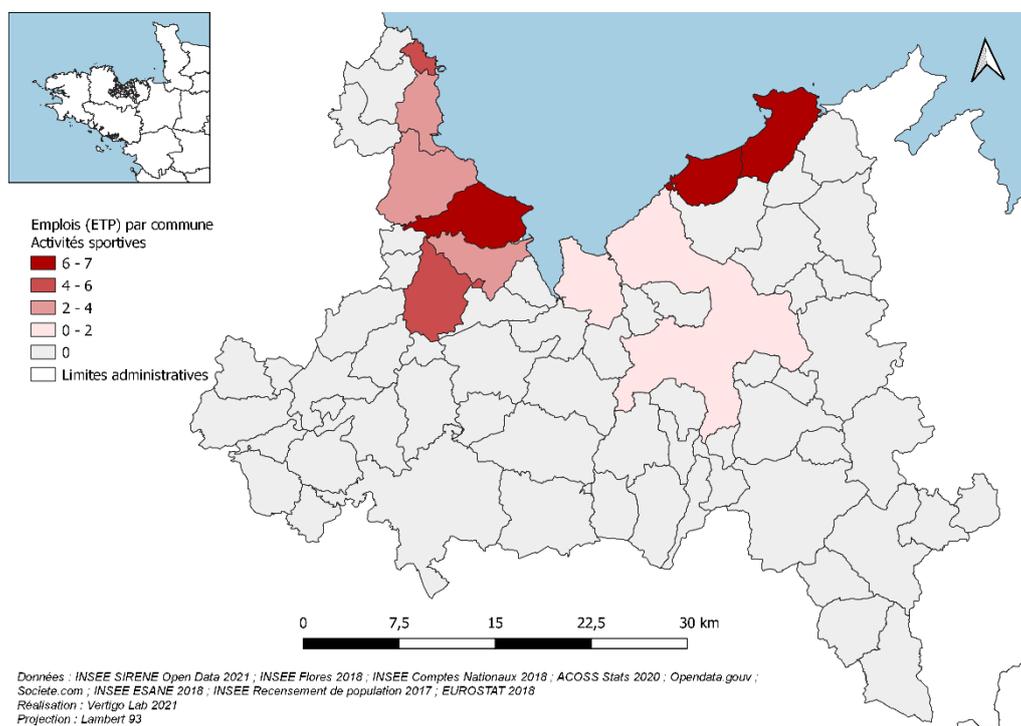


Figure 27 : Carte du nombre d'ETP du secteur des activités sportives récréatives et de loisirs dans les communes du Pays de Saint-Brieuc, (source : Auteurs)

1 Poids socio-économique des activités sportives récréatives et de loisirs maritimes du Pays de Saint-Brieuc

En 2019, le secteur des activités sportives récréatives et de loisirs du Pays de Saint-Brieuc génère 6,0 millions d'euros de production et 3,5 millions d'euros de valeur ajoutée. Il s'appuie sur un total de 41 emplois ETP (Tableau 37). Ainsi, les impacts directs des activités sportives récréatives et de loisirs maritimes contribuent à l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc à hauteur de 1,8 % de production, 2,4 % de valeur ajoutée et 1,6 % de l'emploi.

Tableau 37 : Les impacts directs du secteur des activités sportives récréatives et de loisirs maritimes du Pays de Saint-Brieuc

	Activités sportives récréatives et de loisirs maritimes		
	Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Impacts directs	6,0	3,5	41
Contribution au secteur de l'économie bleue	1,8 %	2,4 %	1,6 %

Enfin, les salaires moyens mensuels bruts ont pu être estimés à partir des moyennes nationales pour tout le secteur des activités sportives, récréatives et de loisirs. Il s'agit là de salaires qui comportent les salariés (saisonniers ou permanents) et les non-salariés (indépendants ou directeurs d'entreprises)⁵².

Le salaire moyen dans le secteur des activités sportives, récréatives et de loisirs maritimes se situe légèrement au-dessus de la moyenne des secteurs de l'économie bleue (Tableau 38).

Tableau 38 : Salaires moyens mensuels bruts estimés à partir des moyennes nationales sectorielles (source : Auteurs)

Catégories	Salaire moyen mensuel brut
Activités sportives, récréatives et de loisirs	2 843 €
Economie Bleue (H / R littoral)	2 605 €

2 Retombées socio-économiques des activités sportives récréatives et de loisirs maritimes du Pays de Saint-Brieuc

Le secteur des activités sportives récréatives et de loisirs maritimes du Pays de Saint-Brieuc génère des impacts sur l'ensemble de l'économie du Pays de Saint-Brieuc à la fois à travers les achats auprès

⁵² Cette estimation a été réalisée à partir de la rémunération des salariés et des non-salariés (salaire chargé qui comprend les charges patronales et salariales) se trouvant dans le tableau emplois ressources de l'INSEE.

des fournisseurs localisés sur ce territoire (impacts indirects), et via la consommation des travailleurs présents tout au long de la chaîne de valeur (impacts induits).

Le secteur des activités sportives récréatives et de loisirs maritimes du Pays de Saint-Brieuc génère au sein des autres secteurs d'activités du territoire (impacts indirects et induits) une production de 1 million d'euros, une valeur ajoutée de 0,6 million d'euros et soutient 4 emplois ETP dans ces autres secteurs. **Le secteur des activités sportives récréatives et de loisirs maritimes du Pays de Saint-Brieuc contribue donc à l'économie du territoire du Pays de Saint-Brieuc (impacts directs, indirects et induits) à hauteur de 7,03 millions d'euros de production, de 4,07 millions d'euros de valeur ajoutée et soutient 45 emplois ETP** (Tableau 39 ; Figure 28).

Tableau 39 : Synthèse des impacts socio-économiques des activités sportives récréatives et de loisirs maritimes du Pays de Saint-Brieuc sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

		Activités sportives récréatives et de loisirs maritimes		
		Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Activités sportives récréatives et de loisirs maritimes du Pays de Saint-Brieuc	Impacts directs	6,0	3,5	41
	Impacts indirects	0,4	0,2	2
Pays de Saint-Brieuc	Impacts induits	0,6	0,4	2
	Impacts totaux	7,0	4,1	45

Retombées socio-économiques des activités sportives récréatives et de loisirs du Pays de Saint-Brieuc sur le territoire

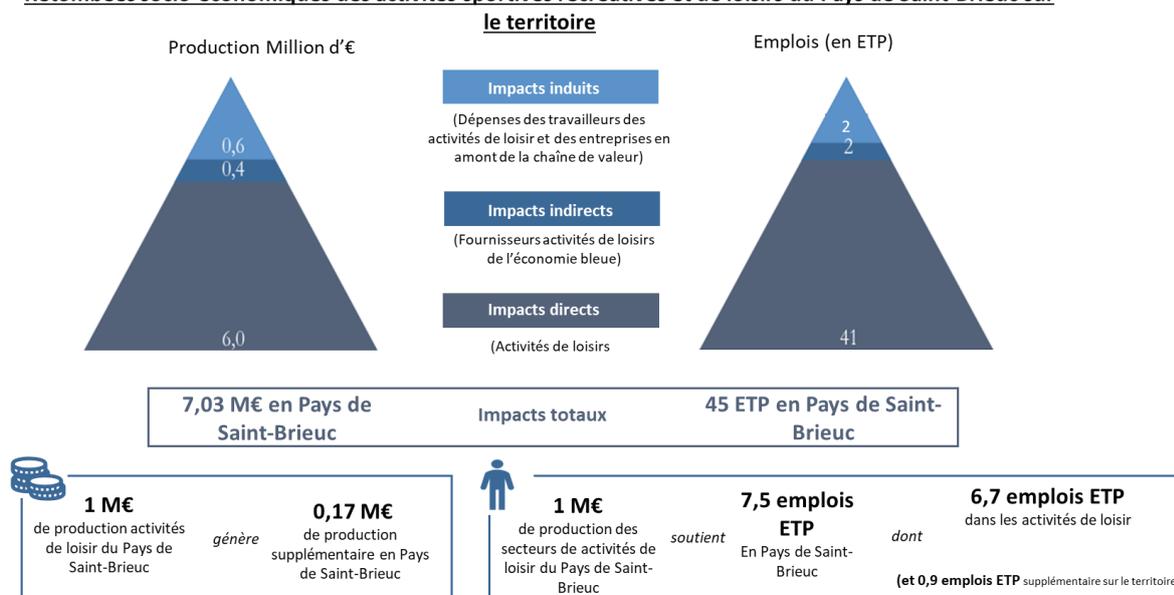


Figure 28 : Synthèse des impacts socio-économiques des activités sportives récréatives et de loisirs maritimes sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc

Clé de lecture : le secteur des activités de sportives récréatives et de loisir maritimes du Pays de Saint-Brieuc soutient (impacts directs) 41 ETP pour 6,0 M€ de production et 3,5 M€ de valeur ajoutée. Ces activités génèrent (impacts indirects) 2 ETP pour 0,4 M€ de production et 0,2 M€ de valeur ajoutée pour les fournisseurs de ces activités dans le Pays de Saint-Brieuc. Enfin, le secteur des activités de sportives récréatives et de loisir génère (impacts induits) 2 ETP pour 35 M€ de production et 0,5 M€ de valeur ajoutée à la suite de la consommation non seulement des salariés des entreprises maritimes du Pays de Saint-Brieuc, mais aussi des salariés des fournisseurs de ces activités (liés aux impacts indirects).

En moyenne, **1 million d'euros de production dans le secteur des activités de sportives récréatives et de loisir maritimes du Pays de Saint-Brieuc contribue au total (impacts directs, indirects et induits) à l'économie du Pays de Saint-Brieuc à hauteur de 1,17 million d'euros de production (0,17 million d'euros supplémentaires), de 0,68 million d'euros de valeur ajoutée et soutient 7,5 emplois ETP** (Tableau 40).

Tableau 40 : Multiplicateur du secteur des activités sportives récréatives et de loisir sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

	Activités sportives, récréatives et de loisirs maritimes		
	Multiplicateur de production (en euros)	Multiplicateur de valeur ajoutée (en euros)	Multiplicateur d'emploi (en ETP / M€ de production)
Pays de Saint-Brieuc	1,17	0,68	7,45

Les retombées socio-économiques liées aux activités des secteurs des activités sportives, récréatives et de loisirs maritimes largement les frontières du territoire et celle du département avec des impacts sur l'ensemble de la région Bretagne. L'élargissement du rayon d'analyse du Pays au département et à la région des impacts socio-économiques de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc ne modifie pas les impacts directs. Toutefois, le passage aux échelles départementale et régionale permet d'inclure à la fois un plus grand nombre de fournisseurs dans la chaîne de valeur, et davantage d'entreprises qui bénéficieront des revenus issus de la consommation des travailleurs. L'élargissement du périmètre géographique d'évaluation des impacts entraîne alors une augmentation de la valeur des impacts indirects et induits des activités de loisir du Pays de Saint-Brieuc. Ainsi, à l'échelle de la Bretagne, du Pays de Saint-Brieuc le secteur des activités sportives, récréatives et de loisirs maritimes génère 8,3 millions d'euros de production, 4,7 millions d'euros de valeur ajoutée et de 51 ETP (Tableau 41).

Tableau 41 : Synthèse des impacts socio-économiques des activités sportives, récréatives et de loisirs maritimes du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

		Activités sportives, récréatives et de loisirs maritimes		
		Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Economie bleue du Pays de Saint-Brieuc	Impacts directs	6,0	3,5	41
Pays de Saint-Brieuc	Impacts indirects	0,4	0,2	2
	Impacts induits	0,6	0,4	2

	Impacts totaux	7,0	4,1	45
Côtes-d'Armor	Impacts indirects	0,6	0,3	2
	Impacts induits	0,8	0,5	3
	Impacts totaux	7,4	4,3	47
Bretagne	Impacts indirects	1,1	0,5	5
	Impacts induits	1,2	0,7	6
	Impacts totaux	8,3	4,7	51

Les multiplicateurs sont également augmentés par le changement d'échelle. En moyenne, **1 million d'euros de production dans le secteur des activités sportives, récréatives et de loisirs du Pays de Saint-Brieuc contribue au total (impacts directs, indirects et induits) à l'économie de la Bretagne à hauteur de 1,38 million d'euros de production, de 0,78 million d'euros de valeur ajoutée et soutient 8,5 emplois ETP** (Tableau 42).

Tableau 42 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur des activités sportives, récréatives et de loisirs maritimes du Pays de Saint-Brieuc sur les économies du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et de la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

	Activités sportives, récréatives et de loisirs maritimes		
	Multiplicateur de production (en euros)	Multiplicateur de valeur ajoutée (en euros)	Multiplicateur d'emploi (en ETP / M€ de production)
Pays de Saint-Brieuc	1,17	0,68	7,45
Côtes-d'Armor	1,23	0,71	7,75
Bretagne	1,38	0,78	8,46

3 Analyse des enjeux et des potentiels des secteurs en lien avec l'attractivité du littoral : Hébergement, restauration, activités sportives récréatives et de loisirs maritimes du Pays de Saint-Brieuc

Les principales perspectives pour les secteurs en lien avec l'attractivité du littoral sont résumées ci-dessous et détaillées ensuite.

- ✓ **S'assurer d'un développement touristique respectueux de l'environnement et se servir de cet aspect comme facteur de différenciation par rapport à d'autres territoires.**
- ✓ **Mieux prendre en compte le lien d'interdépendance entre activités terrestres et côtières sur les questions d'eutrophisation à travers une meilleure concertation entre acteurs terrestres et maritimes.**
- ✓ **Se servir des activités touristiques pour promouvoir la vision maritime du territoire.**

✓ **S'appuyer sur le développement touristique afin de faire connaître et de promouvoir les productions halieutiques locales.**

Les enjeux des secteurs de l'hébergement de la restauration et des activités sportives récréatives et de loisirs sont regroupés dans l'analyse AFOM ci-dessous selon l'axe secteurs d'activités en lien avec l'attractivité du littoral.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Une zone riche en biodiversité (site d'observation des oiseaux et pêche à pied) ; - Un écosystème naturel à valoriser avec une diversité de paysage correspondant aux attentes du tourisme actuel ; - Un réveil politique de valorisation de la mer tardif mais en plein essor ; - Des prix relativement abordables par rapport à d'autres littoraux avec une diversité d'offres (innovantes et traditionnelles) à destination d'un public varié ; - Une bonne gestion de la pêche à pied de loisirs (à travers la réserve) ; - Une approche fondée sur un tourisme d'expérience et d'immersion dans le territoire ; - Une attractivité des littoraux en pleine croissance ; - Une demande forte en termes d'activités récréatives sur le littoral : Densité d'habitants plus élevée sur la côte que dans les terres avec un revenu médian élevé ; - Différentes fêtes traditionnelles autour de la mer. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un développement non contrôlé des activités récréatives pouvant entraîner un cumul d'impacts ou une mauvaise anticipation des besoins (p. ex., hébergement) ; - Des tensions entre les acteurs de la conservation et des activités récréatives et de loisirs ; - Des territoires voisins très attractifs occultant les atouts du territoire ; - Une cohésion fragile au sein du territoire de la baie ; - Des risques de contaminations bactériennes pouvant avoir un impact négatif sur les zones de baignades.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Un potentiel de création de synergies avec les secteurs maritimes historiques ; - Une opportunité de valorisation des produits maritimes du territoire auprès des touristes (restauration) ; - Une volonté politique forte de renforcement de l'identité maritime ; - La proximité de la LGV de Paris encore peu exploitée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une mauvaise image de la baie avec la surmédiation de la problématique des algues vertes ayant un impact négatif sur son attractivité ; - Des opportunités manquées en termes de développement d'outils de communication sur le littoral et le milieu marin autour du projet éolien à la suite de la faible acceptabilité locale ; - Une crainte face à l'impact du parc éolien sur le paysage.

VI. Formation et recherche en lien avec l'économie bleue

Le secteur « formation et recherche en lien avec l'économie bleue » rassemble l'ensemble des activités de formation (par exemple l'enseignement de la conduite en mer) et l'ingénierie techniques relative aux secteurs maritimes. Cela correspond à 11 structures et 24 emplois ETP sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc.

Formation et recherche en lien avec l'économie bleue				
Activité	Code NAF associé (NAF732)	Périmètre sectoriel	Etablissement (Nombre)	ETP (Nombre salariés et non-salariés)
Formation	85.53Z – Enseignement de la conduite	Comprenant les activités des bureaux de recherche et développement pour le projet éolien en mer	5	10
Recherche	71.12B - Ingénierie et études techniques		6	14

Aucun établissement de recherche n'est situé sur le territoire. Cependant, 6 établissements spécialisés en ingénierie et études techniques sont actifs sur le territoire pour 14 ETP salariés et non-salariés. Certains d'entre eux sont des sous-traitants d'Aile Marine, en charge du développement, de la construction et de l'exploitation du parc éolien en mer de Saint-Brieuc.

Les communes qui hébergent le plus grand nombre d'emplois dans le secteur de la formation et de la recherche sont Saint-Brieuc, Plérin, Ploufragan et Jugon-les-Lacs-communes-nouvelle (Figure 29 et Figure 30).

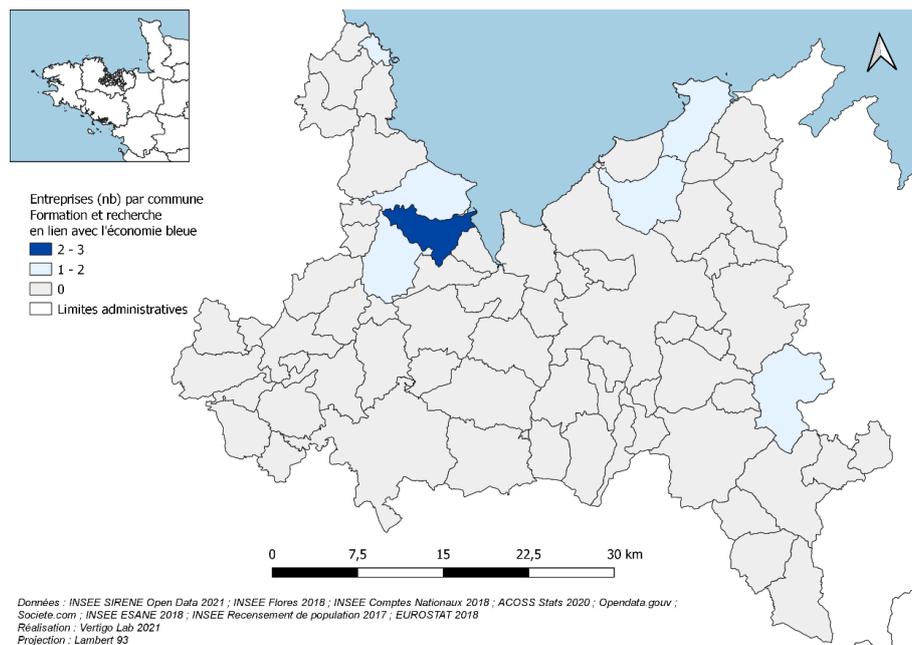


Figure 29 : Carte du nombre d'entreprises dans le secteur de la formation et recherche en lien avec l'économie bleue dans les communes du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs).

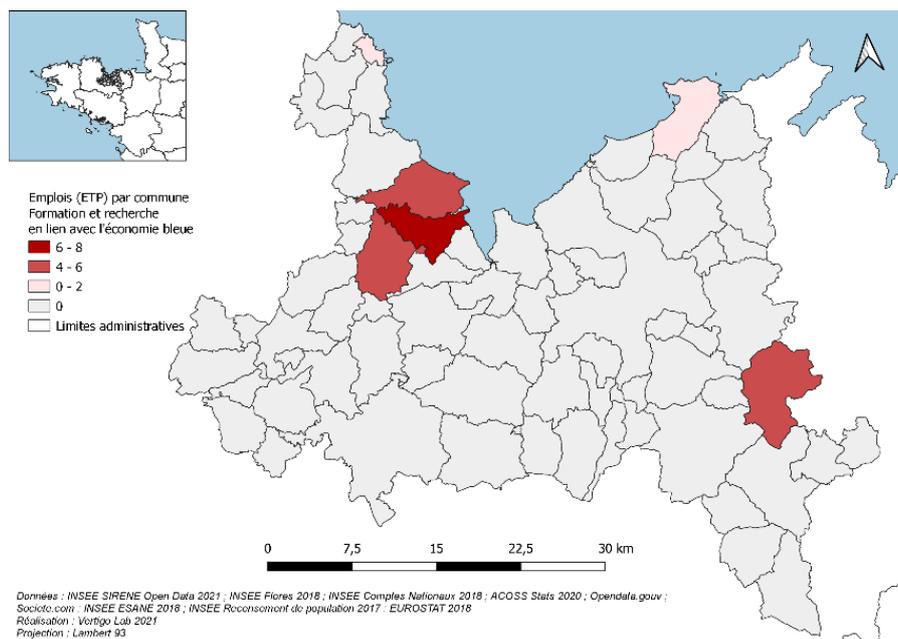


Figure 30 : Carte du nombre d'ETP dans le secteur de la formation et recherche en lien avec l'économie bleue dans les communes du Pays de Saint-Brieuc, (source : Auteurs).

1 Poids socio-économique de la formation et la recherche en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc

En 2019, le secteur de la formation et la recherche en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc génère 2,6 millions d'euros de production et 1,6 millions d'euros de valeur ajoutée. Elle s'appuie sur un total de 24,1 emplois ETP (Tableau 43). Ainsi, les impacts directs des produits de

la mer contribuent à l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc à hauteur de 0,8 % de production, 1,1 % de valeur ajoutée et 1,0 % de l'emploi.

Tableau 43 : Les impacts directs dans le secteur de la formation et recherche en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc

	Formation et la recherche en lien avec l'économie bleue		
	Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Impacts directs	2,6	1,6	24
Contribution au secteur de l'économie bleue	0,8 %	1,1 %	1,0 %

Enfin, les salaires moyens mensuels bruts ont pu être estimés à partir des moyennes nationales pour le secteur de la formation et de la recherche. Il s'agit là de salaires qui comportent les salariés (saisonniers ou permanents) et les non-salariés (indépendants ou directeurs d'entreprises)⁵³.

Le salaire moyen dans le secteur de la formation et de la recherche se situe significativement au-dessus de la moyenne des secteurs de l'économie bleue (Tableau 44).

Tableau 44 : Salaires moyens mensuels bruts estimés à partir des moyennes nationales sectorielles (source : Auteurs)

Catégories	Salaire moyen mensuel brut
Formation et recherche	3 665 €
Economie Bleue (H / R littoral)	2 605 €

2 Retombées socio-économiques de la formation et la recherche en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc

Le secteur de la formation et la recherche en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc génère des impacts sur l'ensemble de l'économie du Pays de Saint-Brieuc à la fois à travers les achats auprès des fournisseurs localisés sur ce territoire (impacts indirects), et via la consommation des travailleurs présents tout au long de la chaîne de valeur (impacts induits). Le secteur de la formation et la recherche en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc génère au sein des autres secteurs d'activités du territoire (impacts indirects et induits) une production de 0,7 million d'euros, une valeur ajoutée de 0,4 million d'euros et soutient 3 emplois ETP dans ces autres secteurs. **Le secteur de la formation et la recherche en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc contribue donc à l'économie du territoire du Pays de Saint-Brieuc (impacts**

⁵³ Cette estimation a été réalisée à partir de la rémunération des salariés et des non-salariés (salaire chargé qui comprend les charges patronales et salariales) se trouvant dans le tableau emplois ressources de l'INSEE.

directs, indirects et induits) à hauteur de 3,2 millions d'euros de production, de 2,0 millions d'euros de valeur ajoutée et soutient 27 emplois ETP (Tableau 45 ; Figure 31).

Tableau 45 : Synthèse des impacts socio-économiques dans le secteur de la formation et recherche en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpactTer)

		Formation et recherche		
		Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Formation et recherche du Pays de Saint-Brieuc	Impacts directs	2,6	1,6	24
Pays de Saint-Brieuc	Impacts indirects	0,2	0,1	1
	Impacts induits	0,5	0,3	2
	Impacts totaux	3,2	2,0	27

Retombées socio-économiques de la formation et de la recherche en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc sur le territoire

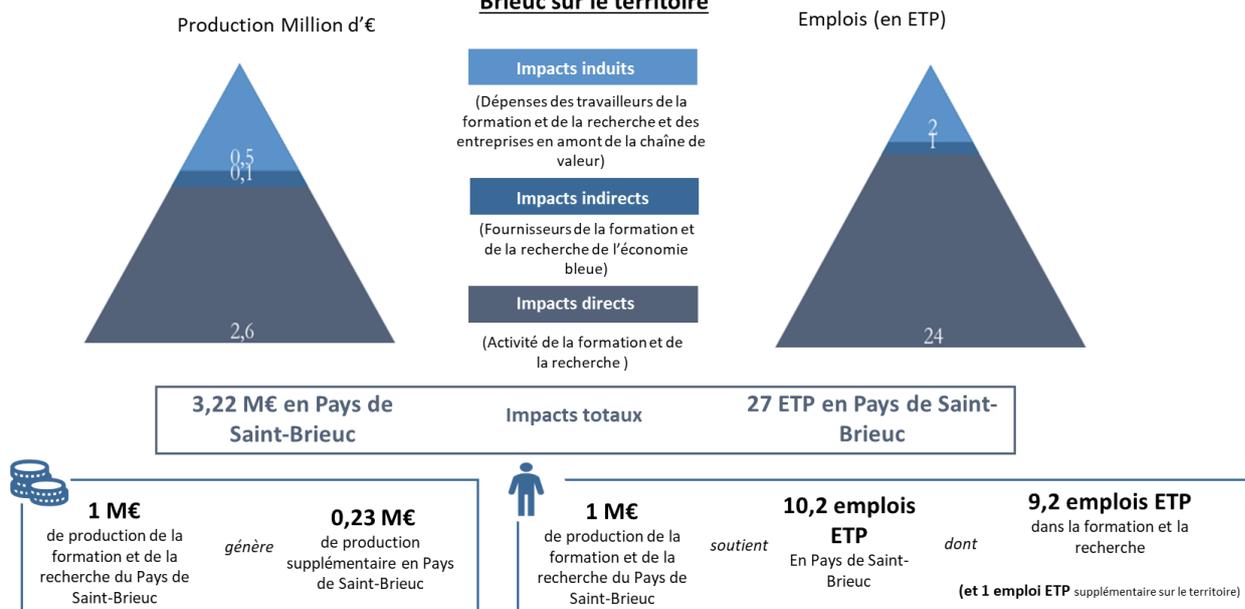


Figure 31 : Synthèse des impacts socio-économiques dans le secteur de la formation et recherche en lien avec l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc

Clé de lecture : le secteur de la formation et de la recherche en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc soutient (impacts directs) 24 ETP pour 2,6 M€ de production et 1,6 M€ de valeur ajoutée. Ces activités génèrent (impacts indirects) 1 ETP pour 0,1 M€ de production et 0,1 M€ de valeur ajoutée pour les fournisseurs de ces activités dans le Pays de Saint-Brieuc. Enfin, le secteur de la formation et de la recherche (impacts induits) 2 ETP pour 0,5 M€ de production et 0,3 M€ de valeur ajoutée à la suite de la consommation non seulement des salariés des entreprises maritimes du Pays de Saint-Brieuc, mais aussi des salariés des fournisseurs de ces activités (liés aux impacts indirects).

En moyenne, **1 million d'euros de production dans le secteur de la formation et de la recherche en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc contribue au total (impacts directs, indirects et induits) à l'économie du Pays de Saint-Brieuc à hauteur de 1,23 million d'euros de production (0,23 million d'euros supplémentaires), de 0,78 million d'euros de valeur ajoutée et soutient 10,2 emplois ETP** (Tableau 46).

Tableau 46 : Multiplicateur dans le secteur de la formation et recherche en lien avec l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

Formation et recherche en lien avec l'économie bleue			
	Multiplicateur de production (en euros)	Multiplicateur de valeur ajoutée (en euros)	Multiplicateur d'emploi (en ETP / M€ de production)
Pays de Saint-Brieuc	1,23	0,78	10,2

Les retombées socio-économiques liées aux activités du secteur de la formation et de la recherche dépassent largement les frontières du territoire et celle du département avec des impacts sur l'ensemble de la région Bretagne. L'élargissement du rayon d'analyse du Pays au département et à la région des impacts socio-économiques de la formation et de la recherche du Pays de Saint-Brieuc ne modifie pas les impacts directs. Toutefois, le passage aux échelles départementale et régionale permet d'inclure à la fois un plus grand nombre de fournisseurs dans la chaîne de valeur, et davantage d'entreprises qui bénéficieront des revenus issus de la consommation des travailleurs. L'élargissement du périmètre géographique d'évaluation des impacts entraîne alors une augmentation de la valeur des impacts indirects et induits de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc. Ainsi, à l'échelle de la Bretagne, le secteur de la formation et de la recherche en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc génère 3,9 millions d'euros de production, 2,4 millions d'euros de valeur ajoutée et de 30 ETP (Tableau 47).

Tableau 47 : Synthèse des impacts socio-économiques dans le secteur de la formation et recherche en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

		Formation et recherche en lien avec l'économie bleue		
		Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Economie bleue du Pays de Saint-Brieuc	Impacts directs	2,6	1,6	24
Pays de Saint-Brieuc	Impacts indirects	0,5	0,1	1
	Impacts induits	0,5	0,3	2
	Impacts totaux	3,2	2,0	27
Côtes-d'Armor	Impacts indirects	0,2	0,1	1
	Impacts induits	0,6	0,4	3
	Impacts totaux	3,4	2,2	28
Bretagne	Impacts indirects	0,4	0,2	2
	Impacts induits	0,8	0,5	4

	Impacts totaux	3,9	2,4	30
--	-----------------------	------------	------------	-----------

Les multiplicateurs sont également augmentés par le changement d'échelle. En moyenne, **1 million d'euros de production dans le secteur du transport maritime et services portuaires du Pays de Saint-Brieuc contribue au total (impacts directs, indirects et induits) à l'économie de la Bretagne à hauteur de 1,48 million d'euros de production, de 0,90 million d'euros de valeur ajoutée et soutient 11,5 emplois ETP** (Tableau 48).

Tableau 48 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur de la formation et de la recherche en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc sur les économies du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et de la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

	Formation et recherche en lien avec l'économie bleue		
	Multiplicateur de production (en euros)	Multiplicateur de valeur ajoutée (en euros)	Multiplicateur d'emploi (en ETP / M€ de production)
Pays de Saint-Brieuc	1,23	0,78	10,2
Côtes-d'Armor	1,31	0,82	10,6
Bretagne	1,48	0,90	11,5

3 Analyse des enjeux et des potentiels de la formation et la recherche en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc

Les principales perspectives pour le secteur en lien avec la formation et la recherche sont résumées ci-dessous et détaillées ensuite.

- ✓ **Maintenir les liens entre la recherche / structures de concertation environnementale et les activités économiques pour le développement de projets collaboratifs (en particulier sur la gestion des ressources et les impacts du changement climatique).**
- ✓ **Renforcer les sites d'études locaux pour la recherche.**

Les enjeux du secteur formation et recherche sont regroupés dans l'analyse AFOM ci-dessous.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Des acteurs de la recherche très présents en Bretagne ; - Différentes études et programmes de recherche sur les activités dans la baie (pêche) ; - Une éducation maritime (REEB) bien intégrée à la CML et à la démarche DLAL. 	<ul style="list-style-type: none"> - Un manque de programmes de recherche dédiés spécifiquement à la baie avec des territoires voisins beaucoup plus dynamiques (Saint-Malo, Brest, Roscoff) ; - Des acteurs scientifiques moins connectés aux enjeux locaux (Station de biologie marine de Dinard) avec des études locales pas forcément menées par des laboratoires situés à proximité du territoire.
Opportunités	Menaces

<ul style="list-style-type: none"> - Un fort potentiel en termes de sites d'études pour la recherche (en particulier dans le cadre de l'éolien en mer en termes de suivi des impacts et des synergies avec les activités) ; - Une appropriation de plus en plus importante des collectivités en matière de sensibilisation du public à la maritimité ; - De nombreux sujets de recherche et d'innovation à approfondir dans la baie. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une faible intégration des stratégies d'éducation à l'environnement et à la mer dans les stratégies locales ; - Une difficulté d'accès aux financements malgré l'identification de projets à mener en synergie entre acteurs économiques et de la recherche.
---	---

VII. Administration publique maritime

Le secteur « administration publique maritime » rassemble l'ensemble des activités des structures publiques. Cela correspond à 38 structures et 97 emplois ETP sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc.

Administration publique maritime				
Activité	Code NAF associé (NAF732)	Périmètre sectoriel	Etablissement (Nombre)	ETP (Nombre salariés et non-salariés)
Administration publique	84.11Z – Administration publique générale	Administrations avec un établissement basé sur le territoire ayant un lien avec la gestion de l'espace littoral	34	83
	84.13Z - Administration publique des activités			
	84.25Z - Sauveteurs en mer			
	91.02Z – Gestion des musées		1	5
	94.11Z - Activités des organisations patronales et consulaires		3	9

Ce secteur regroupe des établissements intervenant sur divers sujets dont, entre autres, la gestion de l'environnement (DREAL, DDTM, OFB, Conservatoire du littoral, Agence de l'eau, CEREMA, PE'IR de Saint-Brieuc, etc.), la sécurité maritime (Direction régionale des douanes, DDTM, etc.), la gestion des ports (DDTM, Communes, syndicats mixtes du Grand Légué et de Saint-Quay-Portrieux). En effet, les ports de commerce et de pêche sont de la compétence du Département mais leur gestion est confiée à la Chambre de commerce et d'industrie des Côtes-d'Armor. La gestion des ports de plaisance revient aux Communes.

Les communes qui hébergent le plus grand nombre d'établissements du secteur de l'administration maritime sont les communes de Saint-Brieuc et l'ensemble des communes littorales (Figure 32).

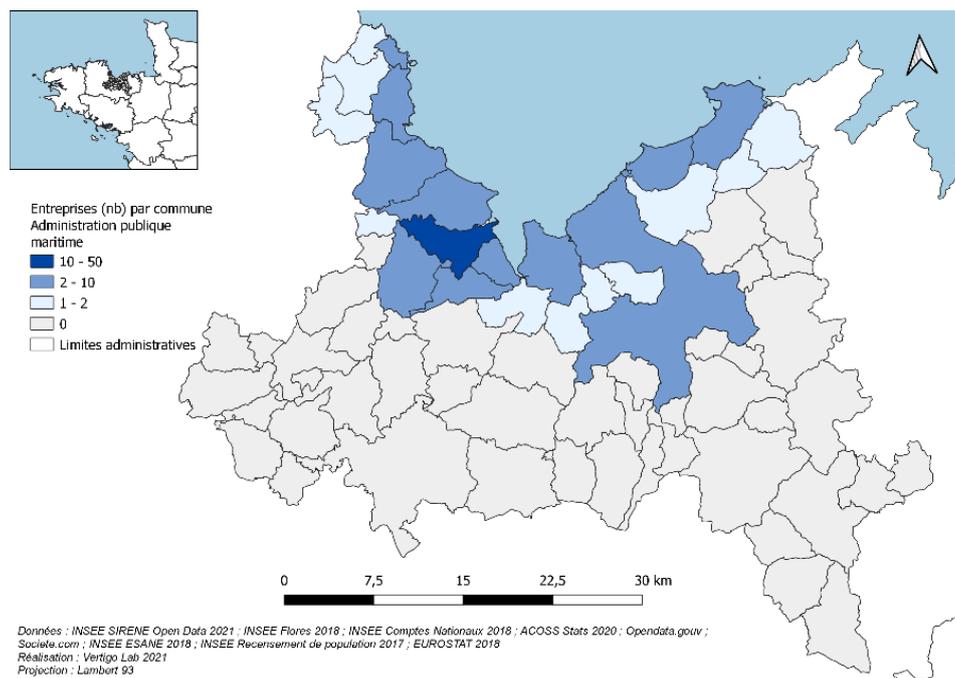


Figure 32 : Carte du nombre d'entreprises du secteur de l'administration publique maritime dans les communes du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs)

1 Poids socio-économique de l'administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc

En 2019, le secteur de l'administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc génère 8,22 millions d'euros de production et 5,81 millions d'euros de valeur ajoutée. Elle s'appuie sur un total de 97,20 emplois ETP (Tableau 49). Ainsi, les impacts directs des produits de la mer contribuent à l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc à hauteur de 2,5 % de production, 4,0 % de valeur ajoutée et 3,9 % de l'emploi.

Tableau 49 : Les impacts directs du secteur de l'administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc

	Administration publique maritime		
	Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Impacts directs	8,2	5,8	97
Contribution au secteur de l'économie bleue	2,5 %	4,0 %	3,9 %

Les salaires moyens mensuels bruts ont pu être estimés à partir des moyennes nationales pour tout le secteur de l'administration publique maritime. Il s'agit là de salaires qui comportent les salariés (saisonniers ou permanents) et les non-salariés (indépendants ou directeurs d'entreprises)⁵⁴. Cette estimation a été réalisée à partir de la rémunération des salariés et des non-salariés (salaire chargé qui comprends les charges patronales et salariales) se trouvant dans le tableau emplois ressources de l'INSEE.

Le salaire moyen dans le secteur de l'administration publique maritime se situe légèrement au-dessus de la moyenne des secteurs de l'économie bleue (Tableau 50).

Tableau 50 : Salaires moyens mensuels bruts estimés à partir des moyennes nationales sectorielles (source : Auteurs)

Catégories	Salaire moyen mensuel brut
Administration publique maritime	2 770 €
Economie Bleue (H / R littoral)	2 605 €

2 Retombées socio-économiques de l'administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc

L'administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc génère des impacts sur l'ensemble de l'économie du Pays de Saint-Brieuc à la fois à travers les achats auprès des fournisseurs localisés sur ce territoire (impacts indirects), et via la consommation des travailleurs présents tout au long de la chaîne de valeur (impacts induits).

L'administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc génère au sein des autres secteurs d'activités du territoire (impacts indirects et induits) une production de 2,2 millions d'euros, une valeur ajoutée de 1,1 million d'euros et soutient 8 emplois ETP dans ces autres secteurs. **L'administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc contribue donc à l'économie du territoire du Pays de Saint-Brieuc (impacts directs, indirects et induits) à hauteur de**

⁵⁴ Cette estimation a été réalisée à partir de la rémunération des salariés et des non-salariés (salaire chargé qui comprend les charges patronales et salariales) se trouvant dans le tableau emplois ressources de l'INSEE.

10,0 millions d'euros de production, de 6,9 millions d'euros de valeur ajoutée et soutient 105 emplois ETP (Tableau 51 ; Figure 33).

Tableau 51: Synthèse des impacts socio-économiques du secteur de l'administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpactTer)

		Administration publique maritime		
		Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc	Impacts directs	8,2	5,8	97
Pays de Saint-Brieuc	Impacts indirects	0,4	0,2	2
	Impacts induits	1,4	0,9	6
	Impacts totaux	10,0	6,9	105

Retombées socio-économiques de l'administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc sur le territoire

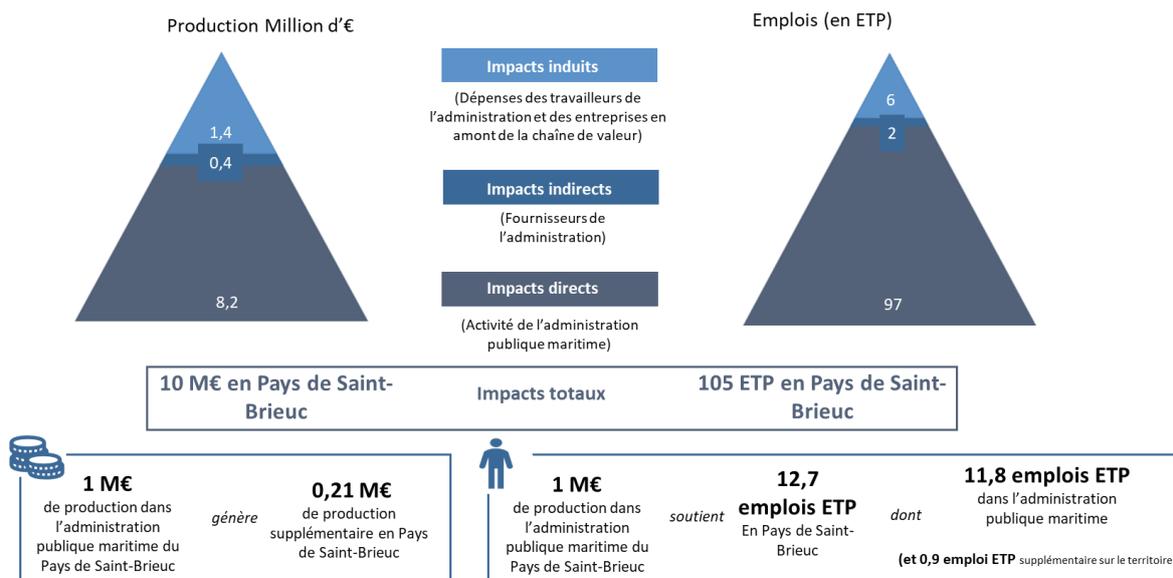


Figure 33 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur de l'administration publique maritime sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc

Clé de lecture : L'administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc soutient (impacts directs) 97 ETP pour 8,2 M€ de production et 5,8 M€ de valeur ajoutée. Ces activités génèrent (impacts indirects) 2 ETP pour 0,4 M€ de production et 0,2 M€ de valeur ajoutée pour les fournisseurs de ces activités dans le Pays de Saint-Brieuc. Enfin, le secteur de l'administration publique génère (impacts induits) 6 ETP pour 1,4 M€ de production et 0,9 M€ de valeur ajoutée à la suite de la consommation non seulement des salariés des entreprises maritimes du Pays de Saint-Brieuc, mais aussi des salariés des fournisseurs de ces activités (liés aux impacts indirects).

En moyenne, **1 million d'euros de production dans le secteur de l'administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc contribue au total (impacts directs, indirects et induits) à l'économie du Pays de Saint-Brieuc à hauteur de 1,21 million d'euros de production (0,21**

million d'euros supplémentaires), de 0,84 million d'euros de valeur ajoutée et soutient 12,7 emplois ETP (Tableau 52).

Tableau 52 : Multiplicateur du secteur de l'administration publique maritime sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

	Administration publique maritime		
	Multiplicateur de production (en euros)	Multiplicateur de valeur ajoutée (en euros)	Multiplicateur d'emploi (en ETP / M€ de production)
Pays de Saint-Brieuc	1,21	0,84	12,7

Les retombées socio-économiques liées aux activités de l'administration publique maritime dépassent largement les frontières du territoire et celle du département avec des impacts sur l'ensemble de la région Bretagne. L'élargissement du rayon d'analyse du Pays au département et à la région des impacts socio-économiques de l'administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc ne modifie pas les impacts directs. Toutefois, le passage aux échelles départementale et régionale permet d'inclure à la fois un plus grand nombre de fournisseurs dans la chaîne de valeur, et davantage d'entreprises qui bénéficieront des revenus issus de la consommation des travailleurs. L'élargissement du périmètre géographique d'évaluation des impacts entraîne alors une augmentation de la valeur des impacts indirects et induits de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc. Ainsi, à l'échelle de la Bretagne, l'administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc génère 11,8 millions d'euros de production, 7,8 millions d'euros de valeur ajoutée et de 114 ETP (Tableau 53).

Tableau 53 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur de l'administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

		Administration publique maritime		
		Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc	Impacts directs	8,2	5,8	97
Pays de Saint-Brieuc	Impacts indirects	0,4	0,2	2
	Impacts induits	1,4	0,9	6
	Impacts totaux	10,0	6,9	105
Côtes-d'Armor	Impacts indirects	0,5	0,3	2
	Impacts induits	1,8	1,2	8
	Impacts totaux	10,6	7,3	107
Bretagne	Impacts indirects	1,1	0,5	5
	Impacts induits	2,5	1,5	12
	Impacts totaux	11,8	7,8	114

Les multiplicateurs sont également augmentés par le changement d'échelle. En moyenne, **1 million d'euros de production dans l'administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc contribue au total (impacts directs, indirects et induits) à l'économie de la Bretagne à hauteur de 1,43 million d'euros de production, de 0,95 million d'euros de valeur ajoutée et soutient 13,8 emplois ETP** (Tableau 54).

Tableau 54 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur de l'administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc sur les économies du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et de la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpactTer)

	Administration publique maritime		
	Multiplicateur de production (en euros)	Multiplicateur de valeur ajoutée (en euros)	Multiplicateur d'emploi (en ETP / M€ de production)
Pays de Saint-Brieuc	1,21	0,84	12,7
Côtes-d'Armor	1,29	0,89	13,1
Bretagne	1,43	0,95	13,8

3 Analyse des enjeux et des potentiels de l'administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc

Les principales perspectives pour le secteur de l'administration publique maritime sont résumées ci-dessous et détaillées ensuite.

- ✓ **Former les élus aux enjeux maritimes**
- ✓ **Améliorer l'articulation entre les différents échelons administratifs sur l'espace marin au niveau du territoire du Pays de Saint-Brieuc (meilleure communication sur les procédures réglementaire et rôle des différents interlocuteurs)**
- ✓ **Encourager l'implication des collectivités sur les thématiques maritimes**
- ✓ **Capitaliser sur les retours d'expérience positifs sur la CML pour renforcer et étendre ses prérogatives (vers un rôle plus stratégique et pérenne)**
- ✓ **Améliorer la concertation pour s'assurer d'une meilleure acceptabilité des nouveaux usages sur le territoire**
- ✓ **Développer une vision stratégique partagée à l'échelle du Pays de Saint-Brieuc par opposition à de la concertation sur des projets isolés (des visions stratégiques à l'échelle sectorielle émergent mais nécessitent d'élaborer une vision transversale et prospective sur les filières innovantes et les facteurs de différenciation du territoire)**

Les enjeux du secteur de l'administration publique maritime sont regroupés dans l'analyse AFOM ci-dessous.

Atouts	Faiblesses
- Une attention de plus en plus importante sur les activités et les enjeux maritimes portée par les élus et les collectivités ;	- Une planification territoriale avec une vision majoritairement terrestre ;

<ul style="list-style-type: none"> - Lien fort entre le développement de l'économie bleue et l'aménagement du territoire bénéficiant déjà de nombreuses feuilles de route ; - Un dynamisme autour de l'économie bleue porté par la région Bretagne - Une communication fluide entre les différents services territoriaux régionaux et nationaux sur les questions maritimes ; - Des liens entre les acteurs des secteurs de l'économie bleue. 	<ul style="list-style-type: none"> - Faibles financements des collectivités territoriales pour les projets de l'économie bleue.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Des enjeux liés aux risques de submersion marine, d'érosion, d'inondation identifiés par les plans de prévention des risques littoraux et d'inondation de la baie de Saint-Brieuc. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des compétences des collectivités locales limitées sur le milieu marin (Domaine Public Maritime et Zone Economique Exclusive) - Une articulation complexe entre l'Etat, la Région, le département et les collectivités - Un manque de vision sur la direction stratégique maritime à impulser au territoire ; - Des conflits d'intérêt entre les acteurs freinant la prise de décision.

L'analyse AFOM présentée ci-dessous concerne le sujet de la conservation de la biodiversité marine. Celle-ci peut alors être portée par les associations ou les structures publiques.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Une zone riche en biodiversité - Une bonne représentation et intégration des acteurs de la conservation (Réserve ; associations ; maison de la baie ; extension de Natura 2000 en mer) ; - La présence d'un acteur national (Office Français de la Biodiversité) avec Natura 2000 en mer. 	<ul style="list-style-type: none"> - Déconnection entre les problématiques de biodiversité et celles liées à l'eau dans les instances de gestion qui n'encourage pas la participation des professionnels.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Une meilleure sensibilisation des nouvelles générations d'acteurs économiques aux enjeux environnementaux (mytiliculteurs - pêcheurs) ; - Une volonté de la population de s'orienter vers des pratiques respectueuses de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Concertation à renforcer entre les acteurs de la conservation et les acteurs économiques ; - Superposition des contraintes pour les acteurs économiques auxquelles viennent s'ajouter celles de la conservation.

VIII. Associations en lien avec l'économie bleue

Le secteur « associations en lien avec l'économie bleue » rassemble l'ensemble des activités des organisations fonctionnant par adhésion volontaire. Cela correspond à 17 structures pour 8 ETP sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc. Ce secteur regroupe des établissements en lien avec la

conservation de l'environnement et les activités de naturalistes (p. ex., Vivarmor Nature, Halte aux Marées Vertes) mais également des structures liées au nautisme, aux activités sportives (p. ex., Sailing Cotinga).

Associations				
Activité	Code NAF associé (NAF732)	Périmètre sectoriel	Etablissement (Nombre)	ETP (Nombre salariés et non-salariés)
Associations	94.99Z – Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	Associations de professionnels de la mer, de plaisanciers, d'activités sportives, de naturalistes et d'environnementales	17	8 ETP

1 Poids socio-économique des associations du Pays de Saint-Brieuc

En 2019, le secteur associatif du Pays de Saint-Brieuc génère 0,54 millions d'euros de production et 0,33 millions d'euros de valeur ajoutée. Elle s'appuie sur un total de 7,9 emplois ETP (Tableau 55). Ainsi, les impacts directs des associations contribuent à l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc à hauteur de 0,2 % de production, 0,2 % de valeur ajoutée et 0,3 % de l'emploi.

Tableau 55 : Les impacts directs des activités du secteur associatif en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc

	Associations en lien avec l'économie bleue		
	Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Impacts directs	0,54	0,33	8
Contribution au secteur de l'économie bleue	0,2 %	0,2 %	0,3 %

Les communes qui hébergent le plus grand nombre d'emplois et d'organismes associatifs en lien avec l'économie bleue sont Binic-Etables-sur-Mer, Saint-Brieuc, et Hillion (Figure 34 : Figure 35).

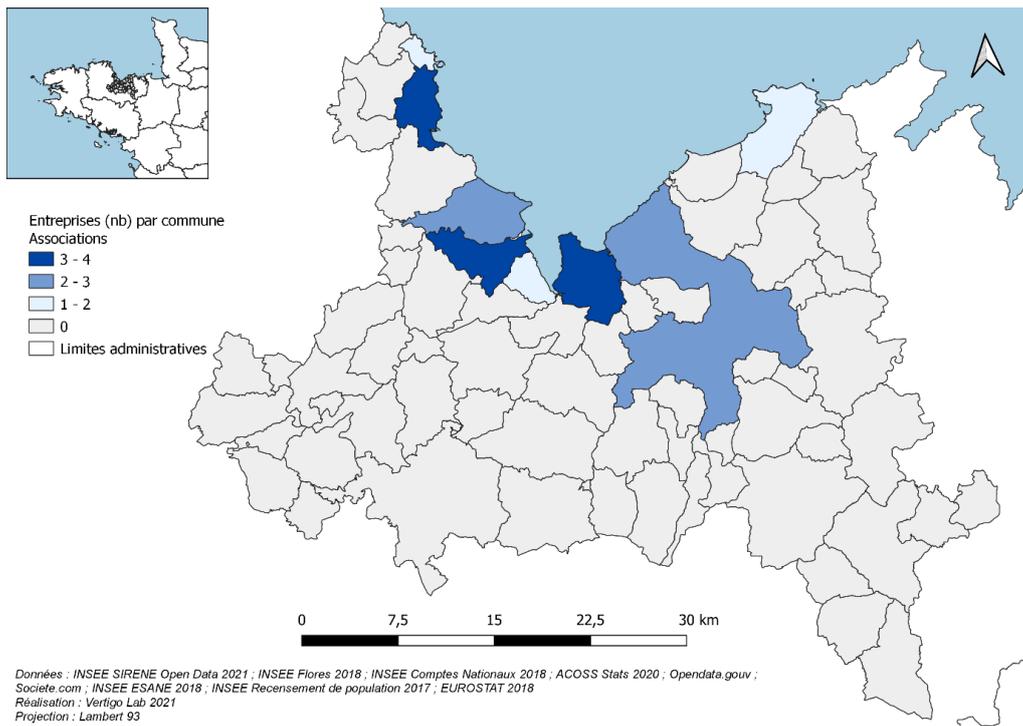


Figure 34 : Carte du nombre d'entreprises du secteur associatif en lien avec l'économie bleue dans les communes du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs)

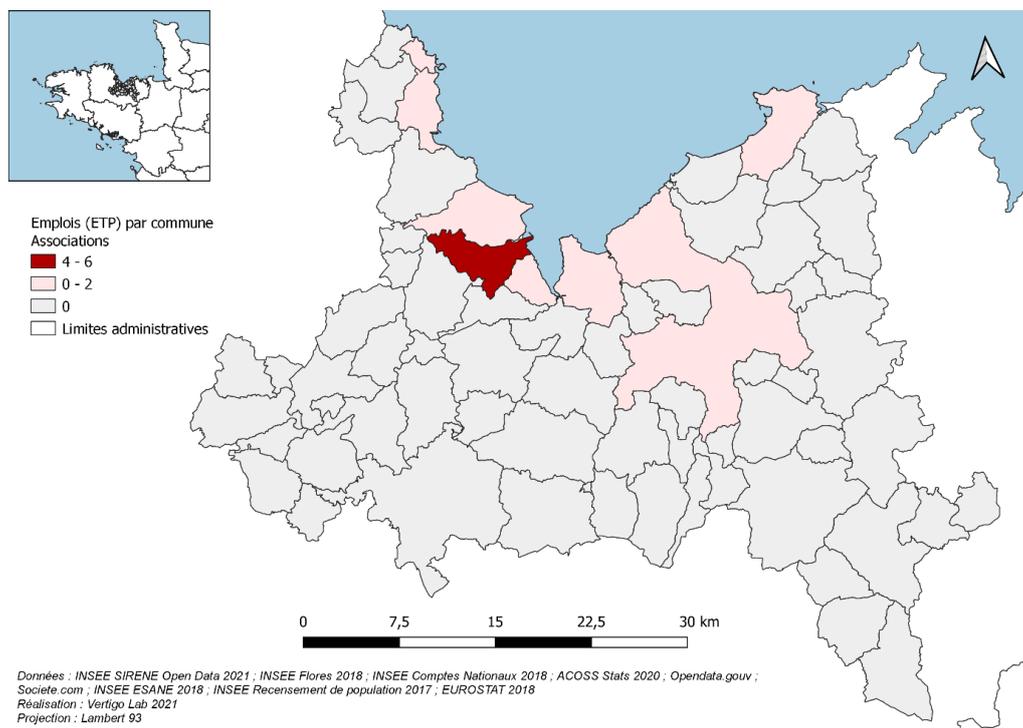


Figure 35 : Carte du nombre d'ETP du secteur associatif en lien avec l'économie bleue dans les communes du Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs)

Enfin, les salaires moyens mensuels bruts ont pu être estimés à partir des moyennes nationales pour le secteur associatif. Il s'agit là de salaires qui comportent les salariés (saisonniers ou permanents) et les non-salariés (indépendants ou directeurs d'entreprises)⁵⁵.

Le salaire moyen dans le secteur associatif en lien avec l'économie bleue se situe légèrement en deçà de la moyenne des secteurs de l'économie bleue (Tableau 56).

Tableau 56 : Salaires moyens mensuels bruts estimés à partir des moyennes nationales sectorielles (source : Auteurs)

Catégories	Salaire moyen mensuel brut
Associations	2 494 €
Economie Bleue (H / R littoral)	2 605 €

2 Retombées socio-économiques des associations en lien avec l'économie bleue sur le Pays de Saint-Brieuc

Le secteur des associations en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc génère des impacts sur l'ensemble de l'économie du Pays de Saint-Brieuc à la fois à travers les achats auprès des fournisseurs localisés sur ce territoire (impacts indirects), et via la consommation des travailleurs présents tout au long de la chaîne de valeur (impacts induits).

Le secteur des associations en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc génère au sein des autres secteurs d'activités du territoire (impacts indirects et induits) une production de 0,13 million d'euros, une valeur ajoutée de 0,08 million d'euros et soutient 0,5 emplois ETP dans ces autres secteurs. **Le secteur des associations en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc contribue donc à l'économie du territoire du Pays de Saint-Brieuc (impacts directs, indirects et induits) à hauteur de 0,67 million d'euros de production, de 0,41 millions d'euros de valeur ajoutée et soutient 8,5 emplois ETP** (Tableau 57 , Figure 36).

Tableau 57 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur associatif en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

		Administration publique maritime		
		Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Administration publique maritime du Pays de Saint-Brieuc	Impacts directs	0,54	0,33	8
Pays de Saint-Brieuc	Impacts indirects	0,03	0,01	0,1

⁵⁵ Cette estimation a été réalisée à partir de la rémunération des salariés et des non-salariés (salaire chargé qui comprend les charges patronales et salariales) se trouvant dans le tableau emplois ressources de l'INSEE.

	Impacts induits	0,10	0,07	0,4
	Impacts totaux	0,67	0,41	8,5

Retombées socio-économiques du secteur associatif en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc sur le territoire

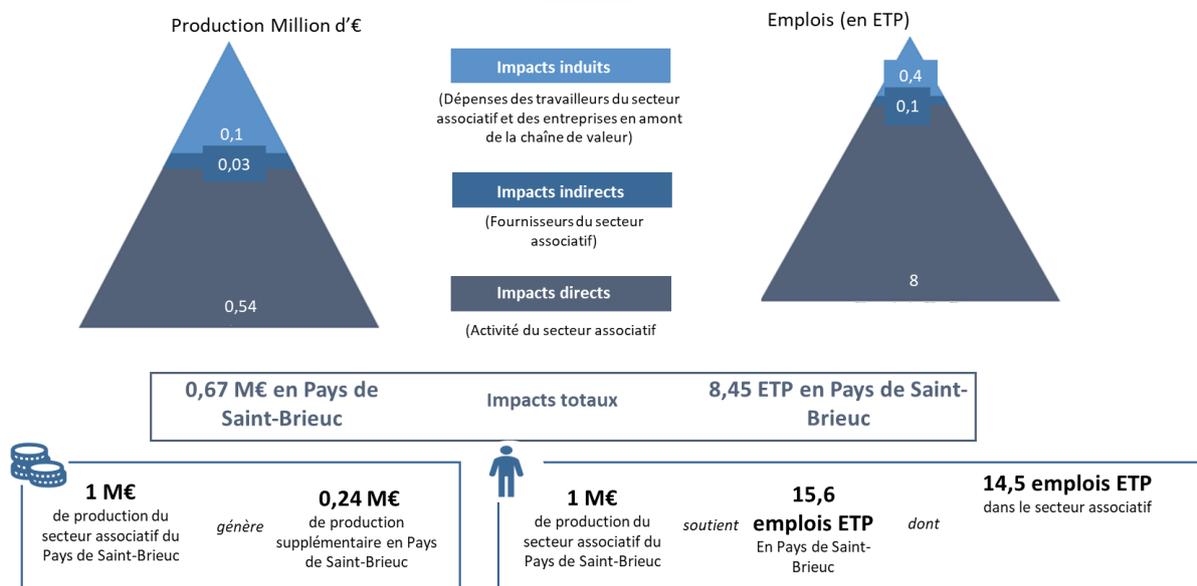


Figure 36 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur associatif en lien avec l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc

Clé de lecture : le secteur associatif en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc soutient (impacts directs) 8 ETP pour 0,5 M€ de production et 0,3 M€ de valeur ajoutée. Ces activités génèrent (impacts indirects) 0,1 ETP pour 0,03 M€ de production et 0,01 M€ de valeur ajoutée pour les fournisseurs de ces activités dans le Pays de Saint-Brieuc. Enfin, secteur associatif en lien avec l'économie bleue (impacts induits) 0,41 ETP pour 0,1 M€ de production et 0,07 M€ de valeur ajoutée à la suite de la consommation non seulement des salariés des entreprises maritimes du Pays de Saint-Brieuc, mais aussi des salariés des fournisseurs de ces activités (liés aux impacts indirects).

En moyenne, **1 million d'euros de production dans le secteur associatif en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc contribue au total (impacts directs, indirects et induits) à l'économie du Pays de Saint-Brieuc à hauteur de 1,24 million d'euros de production (0,24 million d'euros supplémentaires), de 0,76 million d'euros de valeur ajoutée et soutient 15,6 emplois ETP** (Tableau 58).

Tableau 58 : Multiplicateur du secteur associatif en lien avec l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpactTer)

Associations en lien avec l'économie bleue			
	Multiplicateur de production (en euros)	Multiplicateur de valeur ajoutée (en euros)	Multiplicateur d'emploi (en ETP / M€ de production)
Pays de Saint-Brieuc	1,24	0,76	15,56

Les retombées socio-économiques liées aux activités du secteur associatif dépassent largement les frontières du territoire et celle du département avec des impacts sur l'ensemble de la région Bretagne. L'élargissement du rayon d'analyse du Pays au département et à la région des impacts socio-économiques de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc ne modifie pas les impacts directs. Toutefois, le passage aux échelles départementale et régionale permet d'inclure à la fois un plus grand nombre de fournisseurs dans la chaîne de valeur, et davantage d'entreprises qui bénéficieront des revenus issus de la consommation des travailleurs. L'élargissement du périmètre géographique d'évaluation des impacts entraîne alors une augmentation de la valeur des impacts indirects et induits de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc. Ainsi, à l'échelle de la Bretagne, le secteur associatif en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc génère 0,8 millions d'euros de production, 0,5 millions d'euros de valeur ajoutée et de 9,2 ETP (Tableau 59).

Tableau 59 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur associatif en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

		Associations en lien avec l'économie bleue		
		Production (en millions d'euros)	Valeur ajoutée (en millions d'euros)	Emploi (en ETP)
Economie bleue du Pays de Saint-Brieuc	Impacts directs	0,5	0,3	7,9
Pays de Saint-Brieuc	Impacts indirects	0,03	0,01	0,1
	Impacts induits	0,1	0,1	0,4
	Impacts totaux	0,7	0,4	8,5
Côtes-d'Armor	Impacts indirects	0,05	0,02	0,2
	Impacts induits	0,1	0,1	0,6
	Impacts totaux	0,7	0,4	8,7
Bretagne	Impacts indirects	0,1	0,1	0,4
	Impacts induits	0,2	0,1	0,9
	Impacts totaux	0,8	0,5	9,2

Les multiplicateurs sont également augmentés par le changement d'échelle. En moyenne, **1 million d'euros de production dans le secteur associatif en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc contribue au total (impacts directs, indirects et induits) à l'économie de la Bretagne à hauteur de 1,5 million d'euros de production, de 0,9 million d'euros de valeur ajoutée et soutient 17 emplois ETP** (Tableau 60).

Tableau 60 : Synthèse des impacts socio-économiques du secteur associatif en lien avec l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc sur les économies du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et de la Bretagne (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

	Associations		
	Multiplicateur de production (en euros)	Multiplicateur de valeur ajoutée (en euros)	Multiplicateur d'emploi (en ETP / M€ de production)
Pays de Saint-Brieuc	1,24	0,76	15,6

Côtes-d'Armor	1,33	0,81	16
Bretagne	1,51	0,90	17

Au vu de la diversité des structures rassemblées au sein de cette catégorie, aucune AFOM n'a pu être élaborée pour le secteur associatif en lien avec l'économie bleue. Les enjeux relatifs aux associations concernées par la conservation de la biodiversité marine et par la sensibilisation peuvent être retrouvés dans l'AFOM présentée pour le secteur de l'administration publique sur le sujet de la conservation de la biodiversité marine

IX. Ressources énergétiques et minières

Il n'existe actuellement aucun établissement en lien avec l'extraction de ressources minières sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc. Concernant la production d'énergie marine renouvelable, le parc éolien n'étant pas encore opérationnel, seuls les bureaux d'études en ingénierie et en études techniques ont un lien avec cette activité et apparaissent dans le secteur formation et recherche.

Les principales perspectives pour le secteur en lien avec les ressources énergétiques sont résumées ci-dessous et détaillées ensuite.

- ✓ **S'appuyer sur les ports et les points de débarquement pour valoriser les métiers maritimes du territoire ainsi que les démarches innovantes (p. ex., économie circulaire, transition énergétique et décarbonation).**
- ✓ **Développer le multi-usage autour du parc par le biais de différentes expérimentations (algoculture, mytiliculture, zone de pêche).**
- ✓ **Acquérir des connaissances scientifiques sur le milieu et les espèces halieutiques grâce des collaborations avec le secteur de la pêche.**

L'AFOM ci-dessous présente des éléments en lien avec la production future d'électricité.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Un atout territorial pour le développement de filière énergétique ; - Une création d'emplois qualifiés pour l'entretien et la maintenance des éoliennes ; - La création d'une formation supérieure de maintenance à Plérin ; - Une volonté affichée de l'opérateur de porter des projets avec les acteurs et les secteurs locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de connaissance sur les impacts environnementaux et socio-économiques de l'éolien offshore ; - Une concertation locale qui n'a pas abouti à l'acceptation unanime du projet ; - Une incertitude quant à la localisation du port de maintenance.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Une opportunité pour le territoire d'être un site pilote pour des suivis scientifiques ; - Une opportunité de développement du multi-usage autour du parc par le biais de différentes expérimentations (algoculture, mytiliculture, zone de pêche) ; - Un atout pour la différenciation et l'augmentation de la compétitivité du territoire ; - Une fiscalité avantageuse pour les collectivités. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une activité peu dépendante du territoire d'implantation (faibles retombées socio-économiques) mais en recherche de synergies avec secteurs (amélioration de l'acceptabilité) - Une forte dépendance aux décisions de l'Etat pour la planification des usages.

ANNEXES

I. Annexe 1 : Les communes du Pays de Saint-Brieuc

22002	Andel	22193	Plestan
22009	Bodeo	22203	Plœuc-L'Hermitage
22012	Bouillie	22215	Ploufragan
22015	Bréhand	22232	Plourhan
22044	Coëtmieux	22242	Plurien
22053	Ereac	22246	Pommeret
22054	Erquy	22251	Pordic
22055	Binic-Etables-Sur-Mer	22258	Quessoy
22059	Foeil	22261	Quintenic
22073	Harmoye	22262	Quintin
22076	Héanbihen	22267	Rouillac
22077	Hénansal	22273	Saint-Alban
22079	Henon	22276	Saint-Bihy
22081	Hillion	22277	Saint-Brandan
22084	Jugon-Les-Lacs-Commune-Nouvelle	22278	Saint-Brieuc
22093	Lamballe-Armor	22281	Saint-Carreuc
22098	Landéhen	22286	Saint-Denoual
22099	Lanfains	22287	Saint-Donan
22106	Langueux	22291	Saint-Gildas
22114	Lanrelas	22296	Saint-Glen
22117	Lantic	22307	Saint-Julien
22126	Leslay	22325	Saint-Quay-Portrieux
22140	Malhoure	22326	Saint-Rieul
22144	Meaugon	22332	Saint-Trimoël
22153	Moncontour	22337	Sevignac
22160	Noyal	22341	Tramain
22165	Penguily	22345	Trebry
22170	Plaine-Haute	22346	Trédaniel
22171	Plaintel	22348	Trédias
22175	Plédéliac	22360	Trégueux
22176	Plédran	22369	Trémeur
22184	Plemy	22372	Trémuson
22185	Plénée-Jugon	22377	Tréveneuc
22186	Pléneuf-Val-André	22386	Vieux-Bourg
22187	Plérin	22389	Yffiniac

II. Annexe 2 : Présentation d'Impacter

Ces retombées socio-économiques sont évaluées à partir du **modèle ImpacTer** développé par Vertigo Lab. Ce modèle est utilisé afin de calculer les impacts socio-économiques d'une activité ou des dépenses d'achat de biens et services sur un territoire donné. ImpacTer s'appuie sur un modèle économique appelé « **modèle entrées-sorties** ». Ce dernier a été développé par Wassily Leontief, prix Nobel d'économie en 1973. C'est un modèle **robuste et reconnu dans le milieu académique**. Il est actuellement largement utilisé dans les études d'impacts socio-économiques. Le modèle entrées-sorties s'appuie sur les **tableaux entrées-sorties** qui sont publiés annuellement

par les instituts statistiques (INSEE et EUROSTAT). Ces tableaux enregistrent dans un cadre comptable cohérent les flux d'échanges de biens et services entre les différentes activités au sein du territoire, ainsi que des données sur le processus de production de ces activités.

Evaluation des impacts directs de l'économie bleue

L'évaluation des impacts directs nécessite de calculer la production, la valeur ajoutée et le nombre d'emplois des activités maritimes du territoire du Pays de Saint-Brieuc. Pour évaluer la production et la valeur ajoutée, il s'agit d'évaluer à partir de données INSEE les emplois salariés et non-salariés par secteur de l'économie bleue. Il a fallu alors, extraire des bases de données ASSEDIC, ENIM et MSA le nombre de postes salariés par code NAF732 et par commune. Ces données sont ensuite croisées avec les données de recensement de population, les données des fichiers localisés de rémunérations et de l'emploi salarié (FLORES - INSEE) et les données SIRENE indiquant les tranches d'effectifs des entreprises ainsi que leur statut juridique. Ce dernier offre une donnée importante car il permet d'évaluer le nombre de non-salariés en référençant les indépendants et les cadres dirigeants non-salariés (des SARL par exemple). La production et la valeur ajoutée ont pu être calculées grâce à ce travail d'estimation, affiné avec à une analyse utilisant des données terrain de l'emploi salarié et non salarié (converti en ETP) sur le territoire. La conversion d'ETP vers la production a été réalisée grâce à l'intensité d'emploi qui détermine le nombre d'ETP nécessaire pour réaliser un chiffre d'affaires de 1M€. La conversion entre production et valeur ajoutée a été effectuée grâce au taux de valeur ajoutée. Ces deux mesures d'intensité de l'emploi et du taux de valeur ajoutée, sont issues du tableau entrée-sortie de l'INSEE ainsi que du tableau entrée-sortie de l'économie bleue développé en interne à Vertigo Lab. Ces deux sources ont aussi permis d'estimer la rémunération des salariés et des non-salariés pour les secteurs de l'économie bleue. Grâce à la construction de ce tableau des impacts directs (production, valeur ajoutée, emploi, rémunération des salariés), les consommations intermédiaires ont pu être estimées pour évaluer les impacts directs et induits des activités maritimes du territoire.

Evaluation des impacts indirects et induits

La construction du modèle ImpacTer exige au préalable la construction de **trois tableaux entrées-sorties régionaux** : un pour le Pays de Saint-Brieuc, un pour les Côtes-d'Armor et un autre pour la région Bretagne. Ces tableaux permettent de **simuler les interactions** (achats / ventes de biens et services) entre les différents secteurs d'activités au sein même du Pays, du département et de la région. La construction de ce modèle a été réalisée à partir des données publiées par les instituts statistiques d'Eurostat et de l'Insee en utilisant les techniques développées par les chercheurs de l'Université de l'Ouest de l'Angleterre (coefficients de localisation de Flegg)⁵⁶.

Les activités maritimes sont reliées aux autres activités économiques du Pays, du département et de la région, à travers le modèle ImpacTer, à partir de l'estimation de la structure des consommations intermédiaires nécessaires à la production. Les données financières permettent de classer les consommations intermédiaires en fonction de leur code NAF (et du code NAF du fournisseur). Les données peuvent alors être intégrées dans les tableaux entrée-sortie préalablement construits.

Ces multiplicateurs sont d'abord utilisés à des fins de **diagnostic socio-économique**. Ils permettent d'identifier pour une année donnée (pour cette étude, l'année 2019) **les secteurs qui**

⁵⁶ Flegg A. T., Webber C. D. And Elliott M. V. (1995) On the appropriate use of location quotients in generating regional input-output tables, Reg. Studies 29, 547-561.

ont généré le plus d'impacts socio-économiques, compte-tenu à la fois de leur structure de dépenses (évaluée à partir de la part de la production destinée aux achats de biens et services et à la rémunération des salariés) et de l'origine géographique des biens et services achetés (part des achats de biens et services produits sur le territoire du Pays de Saint-Brieuc). **Un secteur aura des impacts d'autant plus forts sur l'économie du territoire que les producteurs de ce secteur dépensent une grande partie de la production dans des biens et services produits localement (impacts indirects), et qu'une part importante de la production est destinée à la rémunération des salariés et consommée localement (impacts induits).**

III. Annexe 3 : Liste des documents consultés

ALPA, 2021. Note de synthèse : Etude d'opportunité et de faisabilité de l'action locale pêche et aquaculture

Armorstat, 2013. « La Conchyliculture en Côtes-d'Armor »

Armorstat, 2016. « Les filières Pêche et Aquaculture dans le Pays de Saint-Brieuc : Données socio-économiques » ; Version du 23 février 2016

Armorstat, 2018. « Une filière économique en Côtes-d'Armor DONNÉES 2018 : La plaisance »

Armorstat, 2019. « Chiffres clés du tourisme en Côtes-d'Armor – 2019 »

CCI22, 2020. « RAPPORT D'ACTIVITES DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES EN 2020 ; Ports de pêche, commerce et réparation navale »

CESER Bretagne, 2014. Economie maritime en Bretagne : changeons de regard.

CESER Bretagne, 2017. La Bretagne et la mer à l'horizon 2040

Conseil de développement du Pays de Saint-Brieuc 2021, L'activité maritime sur le Pays de Saint-Brieuc

IFREMER, 2019. Activité des navires de pêche Quartier Maritime Saint-Brieuc

INSEE 2015, « En Bretagne, la dépense touristique s'élève à 6,6 milliards d'euros en 2011 », <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1288208>

Commission européenne, 2019. Communication de la commission au parlement européen, au conseil européen, au conseil, au comité économique et social européen et au comité des régions le pacte vert pour l'Europe. COM/2019/640 final

Commission européenne, 2020. Rapport 2020 de l'UE sur l'économie bleue – https://blueindicators.ec.europa.eu/sites/default/files/2020_06_BlueEconomy-2020-LD_FINAL-corrected-web-acrobat-pro.pdf

PO FEAMP France 2021-2027 – Chapitre 1 et 2 – Version du 21 septembre 2020, https://www.europe.bzh/upload/docs/application/pdf/2020-10/2020_09_22_v1_po_feamp_france_ch1ch2.pdf.

SCOT du Pays de Saint-Brieuc 2015 - Rapport de Présentation – Tome 1 : démarche articulation du SCOT, choix retenus, résumé non technique

Statista – « Classement des dix criées françaises les plus importantes en 2016, en tonnage », <https://fr.statista.com/statistiques/533722/criees-francaises-plus-importantes-tonnage/>

IV. Annexe 4 : Trame d'entretien

Pour rappel : les sept axes thématiques définis dans le cadre du DLAL FEAMPA sont : (1) planification spatiale de la zone côtière, (2) ports et points de débarquement secondaires, (3) valorisation des productions halieutiques locales, (4) éducation à la mer, (5) économie circulaire et territoires maritimes, (6) qualité du milieu marin et (7) attractivité des métiers maritimes et formation.

Ces entretiens ont pour objectif d'identifier les freins et les leviers au développement des filières de l'économie bleue (création et disponibilité de la connaissance, moyens matériels et infrastructures, moyens humains et formation, structuration et coopération, financement, réglementation).

Ces entretiens rentrent dans le cadre d'une réflexion générale pour la prochaine candidature DLAL FEAMPA du PETR.

1. Activité de la structure en lien avec un ou plusieurs secteur(s) de l'économie bleue

- Quelle est votre définition de l'économie bleue ?
- Sur quelles parties de l'économie bleue intervenez-vous ?

2. Rappel de la définition de l'économie bleue mise en avant dans l'étude

Activités principales :

- Activités dépendantes des ressources marines
- Activités portuaires et navales
- Activités récréatives et de loisirs pratiquées en mer
- Activités de l'industrie du tourisme
- Ressources énergétiques et minières

Activités transversales, de support :

- Activités visant à accroître la connaissance sur le milieu marin
- Formation
- Administration publique
- Associations de protection de la mer et du littoral

- Selon vous, votre secteur d'activité peut-il bénéficier ou participer à des synergies/collaborations avec d'autres secteurs pour répondre à des enjeux spécifiques ?

3. Infrastructures

- Selon-vous, le territoire fournit-il des infrastructures et services suffisants au bon déroulement des activités de l'économie bleue ?
- Quels seraient les investissements indispensables pour favoriser leur développement ?

4. Ressources humaines

- Les formations disponibles sur le territoire répondent-elles aux besoins en termes de compétence des secteurs de l'économie bleue ?
- Est-ce que certains secteurs peinent à trouver de la main d'œuvre ?
- Est-ce que l'attractivité des professions maritimes est un enjeu, en particulier chez les jeunes ? Si oui, pourquoi ?

5. Promotion des activités de l'économie bleue

- De quelle manière le territoire fait-il la promotion des secteurs maritimes ? (Canaux de communication, publics visés). La promotion actuelle est-elle suffisante ? Quels seraient les axes d'amélioration ?

6. Connaissance

- Quels sont les liens entre les secteurs de l'économie bleue et la recherche sur le territoire ?
- L'innovation favorise-t-elle le développement de certains secteurs ?
- Existe-t-il sur le territoire des freins à lever par la recherche et l'amélioration des connaissances ? (p. ex., : cartographie des fonds marins, valorisation de certaines ressources, déchets)

Gouvernance

- Avec quels acteurs du territoire avez-vous l'habitude de collaborer ? Dans quel cadre ?
- Existe-t-il des projets fédérateurs ? Des instances de concertation ? (également hors économie bleue)
- Êtes-vous consultés dans le cadre de stratégies locales ? (Intercommunalités/PCAET, Région/SRADDET, DSF, etc.) ?
- Est-ce que certains secteurs bénéficieraient d'une meilleure structuration ?
- Existe-t-il de la coopération et des synergies entre les différents secteurs de l'économie bleue sur le territoire (au sein de projet ou d'instances) ?

Financement

- Connaissez-vous des sources de financement en lien avec l'économie bleue ? Lesquelles ?
- Identifiez-vous des difficultés d'accès à ces financements ? De quel ordre ?

Coopération

- Est-ce qu'il existe des collaborations avec d'autres territoires (limitrophes ou à l'échelle de la Bretagne) sur les thématiques de l'économie bleue ?
- Quelles sont les freins actuels à la collaboration ? Identifiez-vous des opportunités ?

Avenir de l'économie bleue sur le territoire

- Comment voyez-vous l'économie bleue sur le territoire dans 10 ans ? Quelles seraient les activités à développer pour que le territoire du Pays de Saint-Brieuc se démarque des autres territoires côtiers bretons ?
- Quels sont les enjeux environnementaux liés à l'économie bleue que vous identifiez actuellement ? Quelles seraient les opportunités en matière d'économie circulaire ? Est-ce que la durabilité environnementale des activités vous semble un facteur primordial à prendre en compte dans le développement de l'économie bleue ?
- Est-ce que la crise de la COVID-19 a mis en lumière certaines fragilités ou forces du territoire en lien avec l'économie bleue ?

Gouvernance du GALPA

- Retours sur la programmation GALPA (participation ; portage de projet ; avis, déroulé, projets phares, etc.)
- Quels sont vos attentes pour la nouvelle programmation ?
- Selon vous, quels acteurs supplémentaires serait-il pertinent d'intégrer dans la démarche ?

V. Annexe 5 : Organisation de l'atelier

13b00 – 13b15	<i>Accueil des participants</i>
13b15 – 13b30	<p>Introduction - 15 min</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation du contexte de la mission et de la réunion ○ Tour de table ○ Présentation des modalités d'animation de la réunion
13b30 – 14b00	<p>Présentation des résultats de l'étude - 30 min</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation des résultats du diagnostic socioéconomique de l'étude ○ Temps d'échanges
14b00 – 16b00	<p>Quelle économie bleue pour demain ? – 2h</p> <p><i>Répartition des participants dans des groupes de travail (environ 7 personnes/groupe)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Discussion pour définir les orientations phares de l'économie bleue dans les prochaines années ○ Définition d'objectifs et de modalités de mise en œuvre pour les thématiques du DLAL FEAMPA (<i>3 thématiques par groupe</i>) : <ul style="list-style-type: none"> • Attractivité des métiers maritimes et formation • Qualité du milieu marin • Economie circulaire et territoires maritimes • Education à la mer • Valorisation des productions halieutiques locales • Gouvernance des territoires maritimes et planification spatiale de la zone côtière
16b00 – 16b15	Pause
16b15-17h	<p>Conclusion – 45 min</p> <p><i>Retour en plénière</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation et discussion des résultats des groupes de travail ○ Remerciements et clôture

VI. Annexe 6 : Résultats pour l'économie bleue avec l'ensemble du secteur de l'hébergement et la restauration du Pays de Saint-Brieuc

En 2019, l'activité de l'économie bleue (avec H / R) en Pays de Saint-Brieuc génère 340,6 millions d'euros de production et 150,5 millions d'euros de valeur ajoutée. Elle soutient un total de 2 652 emplois ETP (Tableau 61). Sans le secteur de l'hébergement et la restauration, l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc génère 193,4 millions d'euros de production, de 74,5 millions d'euros de valeur ajoutée. Elle soutient un total de 1 187 emplois ETP.

Tableau 61 : Impacts directs des activités de l'économie bleue en Pays de Saint-Brieuc (source : Auteurs)

Economie bleue en Pays de Saint-Brieuc			
	Production (en milliers d'euros)	Valeur ajoutée (en milliers d'euros)	Emploi (en ETP)
Avec hébergement et restauration sur l'ensemble du territoire	340,6	150,5	2 652
Sans l'hébergement et la restauration	193,4	74,5	1 187

Tableau 62 : Indicateurs socio-économiques des activités de l'économie bleue⁵⁷ ainsi que le nombre de structures comptabilisées dans chacun des secteurs (source : Auteurs)

Activités	Production (M€)	VAB (M€)	Emploi (ETP)	Structures (Nombre)
Hébergement et restauration	147,2	76,0	1465	890
Hébergement et restauration littorale	134,2	69,3	1335	748
Produits de la mer	117,86	42,44	828	127
Transport maritime et services portuaires	37,9	15,84	128	16
Administration publique maritime	8,22	5,81	97	72
Industrie navale	20,28	4,93	61	16
Activités sportives, récréatives et de loisirs	6,02	3,47	41	59
Formation et recherche	2,62	1,64	24	9
Associations	0,54	0,33	8	18

⁵⁷ Classés par ordre décroissant à partir de l'indicateur de la valeur ajoutée

Economie Bleue (H / R littoral)	327,59	143,75	2 522	1 065
Economie Bleue (avec H / R)	340,64	150,49	2 652	1 207
Economie Bleue (sans H / R)	193,44	74,46	1 187	317

Les Figure 37 et 38 illustrent la contribution directe des 8 secteurs dans l'économie bleue en Pays de Saint-Brieuc avec ou sans la prise en compte de l'hébergement et de la restauration.

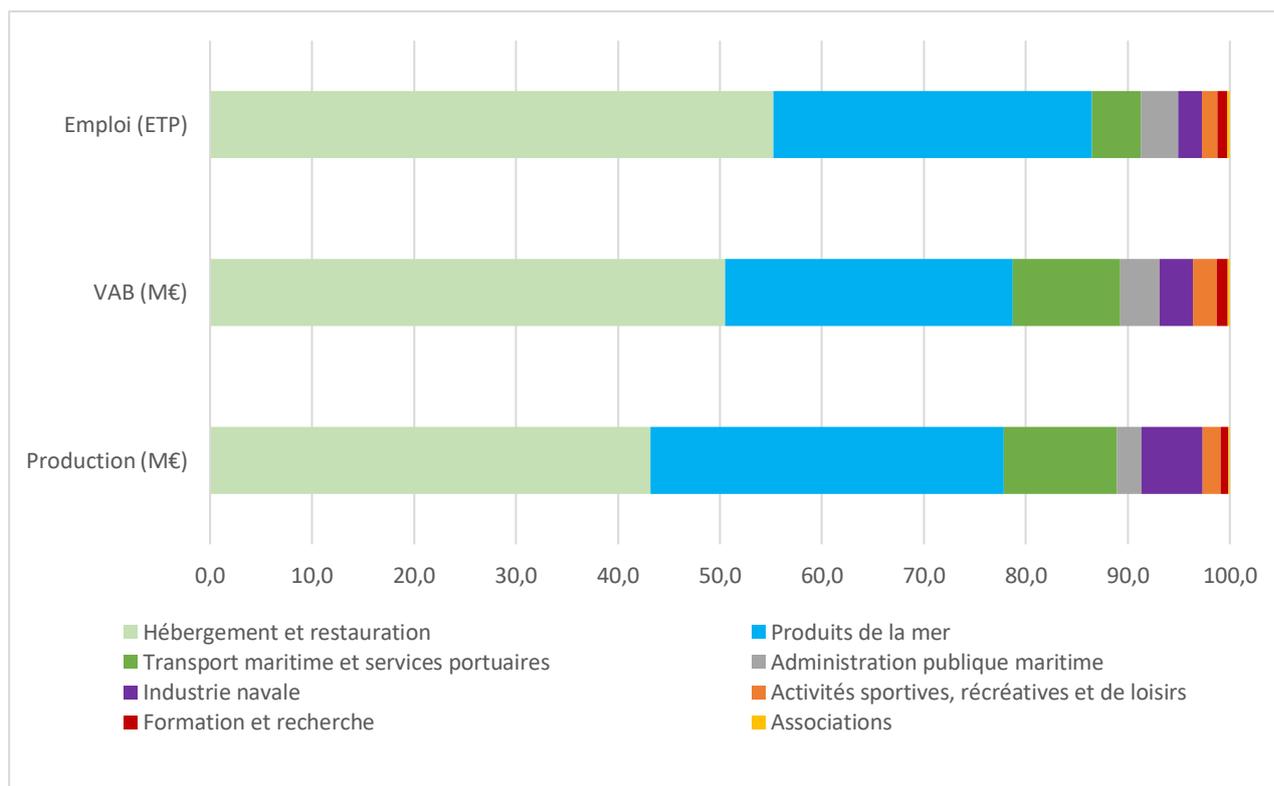


Figure 37 : Les impacts directs de l'économie bleue répartis entre les différents secteurs d'activités (source : Auteurs)

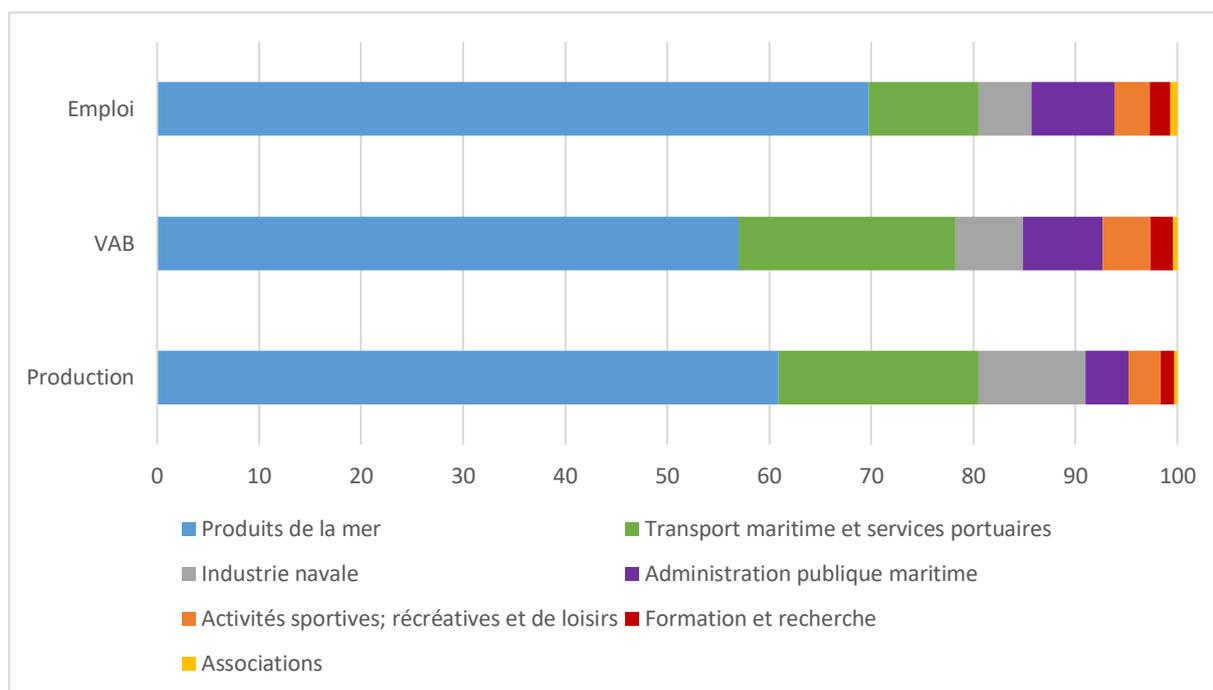


Figure 38 : Les impacts directs de l'économie bleue par secteur sans l'hébergement et la restauration en lien avec le tourisme littoral (source : Auteurs)

Retombées socio-économiques de l'économie bleue avec l'hébergement et la restauration sur toutes les communes du Pays de Saint-Brieuc

L'économie bleue en Pays de Saint-Brieuc génère des impacts sur l'ensemble de l'économie du Pays de Saint-Brieuc à la fois à travers les achats auprès des fournisseurs localisés sur ce territoire (impacts indirects), et via la consommation des travailleurs présents tout au long de la chaîne de valeur (impacts induits).

L'économie bleue en Pays de Saint-Brieuc génère au sein des autres secteurs d'activités du territoire (impacts indirects et induits) une production de 66,4 millions d'euros, une valeur ajoutée de 37,2 millions d'euros et soutient 262 emplois ETP dans ces autres secteurs. **L'économie bleue du territoire de Saint-Brieuc contribue donc à l'économie du territoire du Pays de Saint-Brieuc (impacts directs, indirects et induits) à hauteur de 407,0 millions d'euros de production, de 187,7 millions d'euros de valeur ajoutée et soutient 2 914 emplois ETP.**

Tableau 63 : Synthèse des impacts socio-économiques de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, avec l'hébergement et la restauration (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

		Economie bleue (Avec H/R)		
		Production (en milliers d'euros)	Valeur ajoutée (en milliers d'euros)	Emploi (en ETP)
Economie bleue en Pays de Saint-Brieuc	Impacts directs	340,6	150,5	2 652
Pays de Saint-Brieuc	Impacts indirects	29,7	12,4	112
	Impacts induits	36,7	24,8	150
	Impacts totaux	407,0	187,7	2 914

Retombées socio-économiques des secteurs de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc sur le territoire

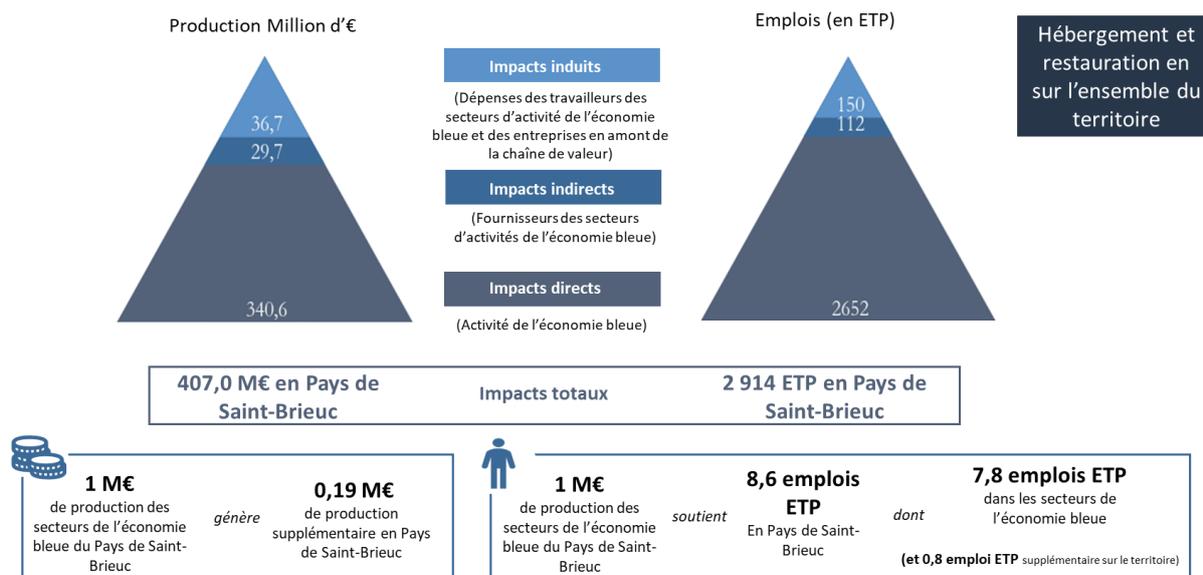


Figure 39 : Synthèse des impacts socio-économiques de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, avec l'hébergement et la restauration (source Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

En moyenne, **1 million d'euros de production dans l'économie bleue en Pays de Saint-Brieuc contribue au total (impacts directs, indirects et induits) à l'économie du Pays de Saint-Brieuc à hauteur de 1,19 million d'euros de production, de 0,55 million d'euros de valeur ajoutée et soutient 8,6 emplois ETP.**

Tableau 64 : Multiplicateurs de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, avec l'hébergement et la restauration (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

	Economie bleue (Avec H/R)		
	Multiplicateur de production (en euros)	Multiplicateur de valeur ajoutée (en euros)	Multiplicateur d'emploi (en ETP / M€ de production)
Pays de Saint-Brieuc	1,19	0,55	8,6

Les retombées socio-économiques liées aux activités des secteurs de l'économie bleue dépassent largement les frontières du territoire et celle du département avec des impacts sur l'ensemble de la région Bretagne. L'élargissement du rayon d'analyse du Pays au département et à la région des impacts socio-économiques de l'économie bleue en Pays de Saint-Brieuc ne modifie pas les impacts directs. Toutefois, le passage aux échelles départementale et régionale permet d'inclure à la fois un plus grand nombre de fournisseurs dans la chaîne de valeur, et davantage d'entreprises qui bénéficieront des revenus issus de la consommation des travailleurs. L'élargissement du périmètre géographique d'évaluation des impacts entraîne alors une augmentation de la valeur des impacts indirects et induits de l'économie bleue en Pays de Saint-Brieuc.

Tableau 65 : Synthèse des impacts socio-économiques de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et de la Bretagne, avec l'hébergement et la restauration (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

		Economie bleue (Avec H / R)		
		Production (en milliers d'euros)	Valeur ajoutée (en milliers d'euros)	Emploi (en ETP)
Economie bleue du Pays de Saint-Brieuc	Impacts directs	340,6	150,5	2652
Pays de Saint-Brieuc	Impacts indirects	29,7	12,4	112
	Impacts induits	36,7	24,8	150
	Impacts totaux	407,0	187,7	2 914
Côtes-d'Armor	Impacts indirects	40,8	17,5	160
	Impacts induits	49,2	32,4	212
	Impacts totaux	430,6	200,4	3 024
Bretagne	Impacts indirects	79,0	33,6	321
	Impacts induits	70,4	42,0	328
	Impacts totaux	490,0	226,2	3 300

A l'échelle de la Bretagne, les secteurs de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc génèrent 490,0 millions d'euros de production, 226,2 millions d'euros de valeur ajoutée et de 3 300 ETP.

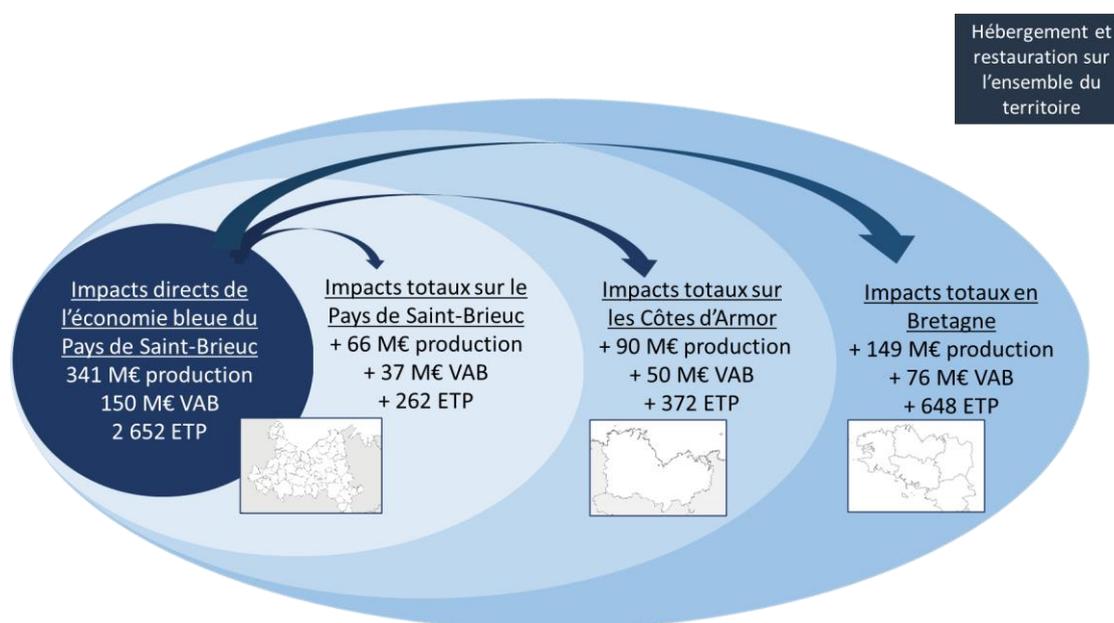


Figure 40 : Retombées socio-économiques liées aux activités des secteurs de l'économie bleue en Pays de Saint-Brieuc à différentes échelles, avec l'hébergement et la restauration (source : Auteurs)

Le tableau ci-dessous présente les multiplicateurs de production, de valeur ajoutée et d'emplois des secteurs de l'économie bleue. Les multiplicateurs sont des indicateurs de référence afin d'apprécier les effets d'entraînement (ou effets domino ou effets ricochets) qu'un secteur peut avoir sur les

autres secteurs d'activités. Ils illustrent l'impact du secteur sur le territoire pour une production du secteur de 1 million d'euros. Plus les multiplicateurs sont élevés plus les impacts sur le territoire sont supposés importants.

Les multiplicateurs sont également augmentés par le changement d'échelle. En moyenne, **1 million d'euros de production dans l'économie bleue en Pays de Saint-Brieuc contribue au total (impacts directs, indirects et induits) à l'économie de la Bretagne à hauteur de 1,44 million d'euros de production, de 0,66 million d'euros de valeur ajoutée et soutient 9,7 emplois ETP.**

Tableau 66 : Synthèse des multiplicateurs de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et la Bretagne, avec l'hébergement et la restauration (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

	Economie bleue (Avec H / R)		
	Multiplicateur de production (en euros)	Multiplicateur de valeur ajoutée (en euros)	Multiplicateur d'emploi (en ETP / M€ de production)
Pays de Saint-Brieuc	1,19	0,55	8,6
Côtes-d'Armor	1,26	0,59	8,9
Bretagne	1,44	0,66	9,7

Retombées socio-économiques de l'économie bleue sans l'hébergement et la restauration

L'économie bleue en Pays de Saint-Brieuc génère au sein des autres secteurs d'activités du territoire (impacts indirects et induits) une production de 32,4 millions d'euros, une valeur ajoutée de 18,6 millions d'euros et soutient 130 emplois ETP dans ces autres secteurs. **L'économie bleue du territoire de Saint-Brieuc contribue donc à l'économie du territoire du Pays de Saint-Brieuc (impacts directs, indirects et induits) à hauteur de 225,8 millions d'euros de production, de 93,1 millions d'euros de valeur ajoutée et soutient 1 317 emplois ETP.**

Tableau 67 : Synthèse des impacts socio-économiques de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, sans l'hébergement et la restauration (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

		Economie bleue (sans H / R)		
		Production (en milliers d'euros)	Valeur ajoutée (en milliers d'euros)	Emploi (en ETP)
Economie bleue en Pays de Saint-Brieuc	Impacts directs	193,4	74,5	1 187
Pays de Saint-Brieuc	Impacts indirects	15,1	6,9	59
	Impacts induits	17,3	11,6	71
	Impacts totaux	225,8	93,1	1 317

Retombées socio-économiques des secteurs de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc sur le territoire

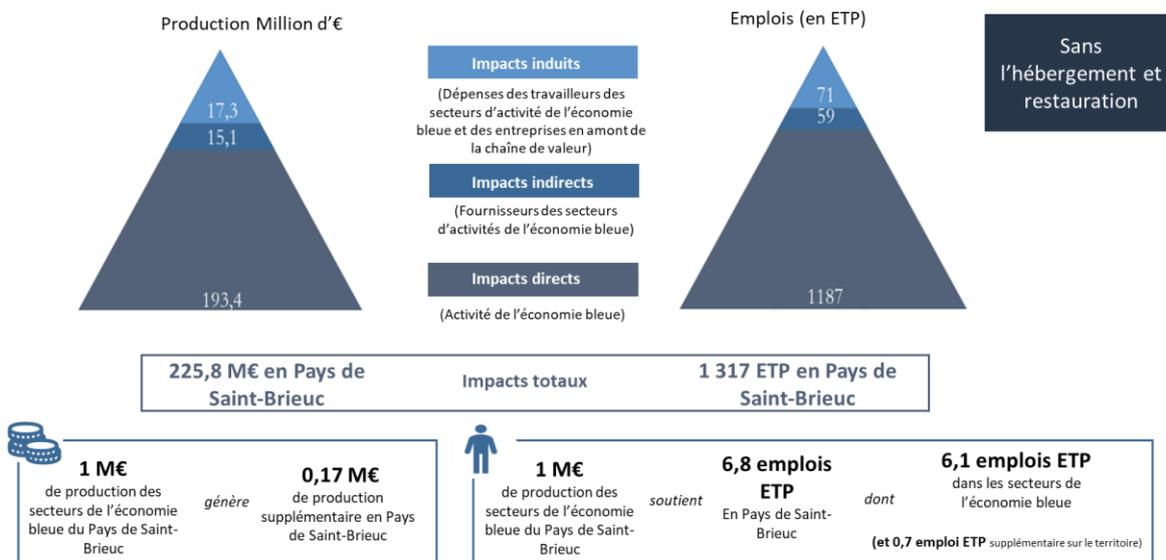


Figure 41 : Synthèse des impacts socio-économiques de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, sans l'hébergement et la restauration (source Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpactTer)

En moyenne, **1 million d'euros de production dans l'économie bleue en Pays de Saint-Brieuc contribue au total (impacts directs, indirects et induits) à l'économie du Pays de Saint-Brieuc à hauteur de 1,17 million d'euros de production, de 0,48 million d'euros de valeur ajoutée et soutient 6,8 emplois ETP.**

Tableau 68 : Multiplicateurs de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, sans l'hébergement et la restauration (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpactTer)

Economie bleue (sans H / R)			
	Multiplicateur de production (en euros)	Multiplicateur de valeur ajoutée (en euros)	Multiplicateur d'emploi (en ETP / M€ de production)
Pays de Saint-Brieuc	1,17	0,48	6,8

Les retombées socio-économiques liées aux activités des secteurs de l'économie bleue dépassent largement les frontières du territoire et celle du département avec des impacts sur l'ensemble de la région Bretagne. L'élargissement du rayon d'analyse du Pays au département et à la région des impacts socio-économiques de l'économie bleue en Pays de Saint-Brieuc ne modifie pas les impacts directs. Toutefois, le passage aux échelles départementale et régionale permet d'inclure à la fois un plus grand nombre de fournisseurs dans la chaîne de valeur, et davantage d'entreprises qui bénéficieront des revenus issus de la consommation des travailleurs. L'élargissement du périmètre géographique d'évaluation des impacts entraîne alors une augmentation de la valeur des impacts indirects et induits de l'économie bleue en Pays de Saint-Brieuc.

Tableau 69 : Synthèse des impacts socio-économiques de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et de la Bretagne, sans l'hébergement et la restauration (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpacTer)

		Economie bleue (sans H / R)		
		Production (en milliers d'euros)	Valeur ajoutée (en milliers d'euros)	Emploi (en ETP)
Economie bleue du Pays de Saint-Brieuc	Impacts directs	193,4	74,5	1 187
Pays de Saint-Brieuc	Impacts indirects	15,1	6,9	59
	Impacts induits	17,3	11,6	71
	Impacts totaux	225,8	93,1	1 317
Côtes-d'Armor	Impacts indirects	21,0	9,8	84
	Impacts induits	23,2	15,3	100
	Impacts totaux	237,6	99,6	1 371
Bretagne	Impacts indirects	42,3	19,2	175
	Impacts induits	33,9	20,3	158
	Impacts totaux	269,6	113,9	1 520

A l'échelle de la Bretagne, les secteurs de l'économie bleue du Pays de Saint-Brieuc génèrent 269,6 millions d'euros de production, 113,9 millions d'euros de valeur ajoutée et de 1 520 ETP.

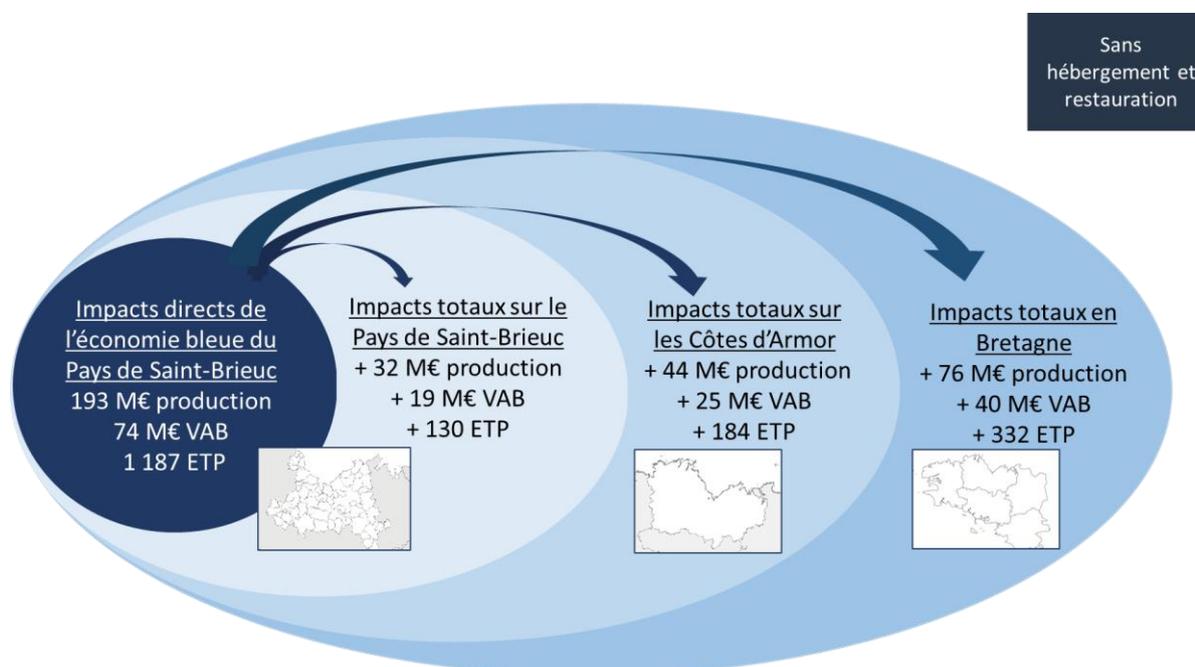


Figure 42 : Retombées socio-économiques liées aux activités des secteurs de l'économie bleue en Pays de Saint-Brieuc à différentes échelles, sans l'hébergement et la restauration (source : Auteurs)

Le tableau ci-dessous présente les multiplicateurs de production, de valeur ajoutée et d'emplois des secteurs de l'économie bleue. Les multiplicateurs sont des indicateurs de référence afin d'apprécier

les effets d'entraînement (ou effets domino ou effets ricochets) qu'un secteur peut avoir sur les autres secteurs d'activités. Ils illustrent l'impact du secteur sur le territoire pour une production du secteur de 1 million d'euros. Plus les multiplicateurs sont élevés plus les impacts sur le territoire sont supposés importants.

Les multiplicateurs sont également augmentés par le changement d'échelle. En moyenne, **1 million d'euros de production dans l'économie bleue en Pays de Saint-Brieuc contribue au total (impacts directs, indirects et induits) à l'économie de la Bretagne à hauteur de 1,39 million d'euros de production, de 0,59 million d'euros de valeur ajoutée et soutient 7,9 emplois ETP.**

Tableau 70 : Synthèse des multiplicateurs de l'économie bleue sur l'économie du Pays de Saint-Brieuc, des Côtes-d'Armor et la Bretagne, sans l'hébergement et la restauration (Source : Auteurs, d'après les résultats du modèle ImpactTer)

	Economie bleue (sans H /R)		
	Multiplicateur de production (en euros)	Multiplicateur de valeur ajoutée (en euros)	Multiplicateur d'emploi (en ETP / M€ de production)
Pays de Saint-Brieuc	1,17	0,48	6,8
Côtes-d'Armor	1,23	0,51	7,1
Bretagne	1,39	0,59	7,9

VII. Annexe 7 : Structures présentes à la CML

ADE - Association pour le développement économique
Ailes marines SAS
Cap Avenir
Centre d'Étude et de Valorisation des Algues - CEVA
Chambre de commerce et d'industrie
Chambre des métiers et de l'artisanat
COBRENORD
Comité départemental des pêches et des élevages marins
Comité régional de la conchyliculture Bretagne nord
Côtes-d'Armor Destination
FIPECHE
Lycée horticole de Saint-Ilan
REEB - Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne
Rich'ESS
Vivarmor
Viviers Saint-Marc
Conseil de développement
Lamballe Terre & Mer

Pays de Saint-Brieuc
Pôle Maritime de l'Agence française pour la biodiversité
Réserve Naturelle de la baie de Saint-Brieuc
Saint-Brieuc Armor Agglomération
Syndicat mixte "Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel"

VIII. Annexe 8 : Liste des acteurs rencontrés

Structure	Interlocuteur
Ailes Marines (ancien animateur DLAL FEAMP)	Yannick Salaün
Ailes Marines	Raphaël Dufeu
Association pour le Développement Economique du Pays de Saint-Brieuc	Jocelyne Cacciali
Cap Avenir	Morgane Lahay
CCI 22	Yves Guirriec
CEVA	Stéphanie Pedron
COBRENORD	Venzat Damien
Comité départemental des pêches maritimes et élevages marins	Servane Le Calvez – Audrey Thebault
Comité régional de la conchyliculture - Bretagne Nord	Caroline Le Saint
Côtes-d'Armor destination	Bénédicte Abhervé - Vincent Corre
DDTM des Côtes-d'Armor	Didier Froux
IFREMER - Station de Dinard	Julien Chevé
Lamballe Terre et Mer	Cédric Le Tacon - Stéphane Davy
Région Bretagne, Direction de la mer, Service des politiques maritimes	Stève Gourmaud et Stéphane Pennanguer
Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne	Sophie Houbart
Réserve naturelle de la Baie de St Brieuc	Cédric Jamet – André Ponsoero
Saint-Brieuc Armor Agglomération	Blandine Ramain
Vivarmor Nature	Anthony Sturbois – Didier Toquin
Fil-et Fab	Théo Desprez

IX. Annexe 9 : Liste des acteurs présents à l'atelier

Structure	Participant
Ailes Marines (ancien animateur DLAL FEAMP)	Yannick Salaün
CCI	Yves Guirriec
CDPMEM 22	Servane Le Calvez
COBRENORD	Damien Venzat
Conseil de développement	Jocelyne Cacciali

Conseil de développement	Alice Borgniat
Immersion Tools	Philippe Carrez
Immersion Tools	Hugues Bosvieux
Lamballe Terre Mer	Alain Gence
Lamballe Terre Mer	Cédric Le Tacon
Lamballe Terre Mer	Jean-Luc Barbo
Plérin Ville	Pascal Laporte
REEB	Philippe Seznec
RICH'ESS - TAG22	Gwendoline Bodin
Saint-Brieuc Armor Agglomération	Thierry Simelière
Saint-Brieuc Armor Agglomération	Stéphane Loisnel
SeaTrackBox	Christophe Thomas